



# MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

*Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster*

N°95

TSAV

26 & 27 Mars 2021

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les  
feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous .....	5
Shalshelet News .....	7
La Voie à Suivre .....	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Mayan Haim.....	21
La Daf de Chabat .....	25
Autour de la table du Shabbat.....	33
Haméir Laarets.....	35
Le Chabbat de Rabbi Na'hman .....	39
Les délices du Chabbat .....	41



Torah-Box

# Le feuillet de la Communauté Sarcelles

## Dvar Torah

### CHABBAT TSAV

A propos du verset de notre Paracha: «*Un feu perpétuel sera entretenu sur l'Autel; il ne devra pas s'éteindre*» (Vayikra 6, 6). Le *Talmud* de Jérusalem (Yoma 4, 6) commente ainsi ce verset: «*Perpétuel – même le Chabbath; perpétuel – même dans un état d'impureté.*» Chaque aspect du Sanctuaire matériel possède sa contrepartie dans le Sanctuaire intérieur de l'âme juive. L'Autel sur lequel allait être installé le feu perpétuel était l'«Autel extérieur». Pour le Juif, cela signifie que le feu de son amour pour D-ieu doit s'exprimer ouvertement et se révéler. Lors du *Chabbath*, la perception de D-ieu est plus intense, plus dévoilée. Et cela conduit l'esprit à se retirer du terrestre et du profane. Mais atteindre ce niveau fait courir le risque de devenir sensible à une tentation. On pourrait penser qu'avoir été si haut dans la perception de la présence de D-ieu signifie avoir dépassé les limites de la passion et atteint le niveau de la contemplation. L'esprit qui affirme sa domination sur les émotions. Il n'a, se dit-il en lui-même, nul besoin du feu de l'amour. C'est pour cet homme que le *Talmud* dit: «*Il ne devra pas s'éteindre – même le Chabbath.*» Et puis, on peut rencontrer l'autre extrême: l'homme qui a voyagé si loin sur la route de la séparation qu'il ne ressent aucun lien avec D-ieu. A lui, le *Talmud* dit: «*Il ne devra pas s'éteindre – même en état d'impureté.*» Car le feu ne s'éteint pas. Une étincelle brûle toujours dans le tréfonds du cœur. Elle peut être ravivée pour donner une flamme. Et si elle est nourrie d'amour, elle brûlera perpétuellement. Le *Maguid de Mézéritch* explique qu'au lieu de lire: «*Il ne devra pas s'éteindre*» (לֹא תָכַבֵּה), on peut comprendre: «*Il éteindra le 'non'*» (לֹא תָכַבֵּה'). La flamme de l'amour éteint la

négativité. Elle permet au Juif de franchir le seuil de l'engagement où il hésite, encore dans l'hésitation, en disant «non». La remarque du *Maguid* met l'accent sur le fait que pour éteindre le «non», le feu doit être perpétuel. Il doit être nourri d'un attachement constant à la *Thora* et aux *Mitsvot* avec joie et enthousiasme. **Une fois, ou occasionnellement**, ou encore **il n'y a pas très longtemps**, ne suffisent pas. Le feu meurt, la froideur s'installe et le «non» domine. Aussi, ne faut-il jamais permettre à la flamme de l'amour de s'éteindre. Le «feu perpétuel», qui était préparé par l'homme, constituait une préparation, dans le Sanctuaire, pour le feu qui descendait du Ciel. A ce propos, on peut lire dans le *Talmud*: «*Bien que le feu descendit du Ciel, c'était un Commandement pour l'homme d'apporter également du feu*» (Yoma 21b). C'était le réveil d'en bas qui suscitait une réponse de D-ieu. Mais cette réponse ne venait que lorsque le feu d'en bas était parfait, sans défaut. L'homme reçoit la réponse de D-ieu, non quand il se résigne à la passivité ou au désespoir, mais quand il atteint les frontières de ses propres capacités. L'implication essentielle de tout ce qui précède est que chaque Juif constitue un Sanctuaire pour D-ieu. Aussi, même s'il étudie la *Thora*, pratique les *Mitsvot*, si le «feu perpétuel» manque, la Présence Divine ne peut résider en lui, car son Service n'a pas de vitalité. Plus encore, une trace d'*Amalek* subsiste encore: le «non» qui est la voix de la froideur. Ainsi, ce n'est qu'en allumant le «feu» d'en bas que le «feu» divin peut descendre: la Révélation de D-ieu dans le Monde, rapidement, de nos jours.

### Collel

• «Quelle est la signification de l'expression: *וְהִיא שָׁעַמְדָה* [Véhi Ché'amda] ('Et c'est elle qui a soutenu') que nous lisons dans la *Hagada* ?»

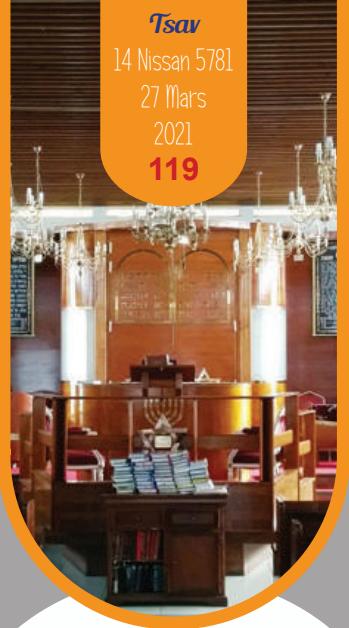
## Le Récit du Chabbath

La communauté de *Sloutzk*, qui était l'une des plus importantes de la ville de Minsk, se distinguait à cette époque par la présence d'érudits et d'habitants empreints de la crainte divine. Mais il y avait malgré tout quelques personnes riches «évoluées» de la communauté qui offraient leurs enfants en «holocauste» sur l'autel de l'Emancipation (*Haskala*), en tournant le dos à la *Yéchiva* pour inscrire leurs enfants au lycée municipal, qui, au moment de sa création, promettait encore des faveurs et dispensait les élèves des cours le jour du *Chabbath*. Dès sa première visite à *Sloutzk*, le «*Beth Halévy*» a appris que certains membres importants de la communauté envoyait leurs enfants au lycée, mais il n'a pas imaginé qu'ils profanaient le *Chabbath*. Cette nouvelle l'a profondément affecté, mais il a préféré ne pas réagir avant d'être installé dans la ville. *Roch Hodech Nissan* 5625, le nouveau Rav est arrivé à *Sloutzk*, où on lui a réservé un accueil impressionnant. Dès ses premiers jours de fonction, il est intervenu auprès de nombreux parents, mais sans réussir à les faire changer de chemin. Il a donc décidé de consacrer le «discours du prochain *Chabbath Hagadol*» à ce sujet. Il commença son discours par les paroles de la *Michna*: «*Une veuve se nourrit des biens des orphelins*» (Kétoubot 11,

לעילוי נשמות

Albert Abraham Halifax ♡ Meyer Ben Emma ♡ Chlomo Ben Fradjji ♡ Yéhouda Ben Victoria ♡ Aaron Ben Ra'hel

Tsva  
14 Nissan 5781  
27 Mars  
2021  
119



## Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 18h54

Motsaé Chabbat: 20h02



1) On remplit la première coupe de vin (au Séder de *Pessa'h*), chacun des assistants la tient dans sa main et on commence le *Kiddouch*. Pendant la bénédiction de «*Boré Péri Haguéfen*» sur le vin on pensera à s'acquitter aussi de la seconde coupe.

2) Si le premier soir tombe juste après *Chabbath*, on doit, pendant le *Kiddouch*, faire la bénédiction sur le *Ner* - la bougie de la *Havdala* - suivie de la *Havdala* à proprement parler et conclure par: «*Hamavdil Ben Kodech Lékodech*».

3) Le *Kiddouch* le soir de *Pessa'h* se conclut avec la bénédiction de «*Chéé'heyanou*». Lorsque l'on dit «*Chéé'heyanou*», on pensera non seulement au fait que cette bénédiction se rapporte au soir de fête mais aussi à toutes les *Mitsvot* du Séder, à savoir la *Matsa*, le *Maror* et le récit de la sortie d'Egypte (*Or Letsion*). Celui qui n'a pas fait «*Chéé'heyanou*» lors de la *Bédikat 'Hamets* pensera à s'en acquitter avec la bénédiction de «*Chéé'heyanou*» du *Kiddouch*.

4) Après le *Kiddouch*, on boit le vin en s'accoudant sur le côté gauche. On ne récite pas «*Al Haguefen Véal Péri Haguefen*» après la première coupe.

5) C'est une *Mitsva* de distribuer des noix et des friandises aux enfants afin qu'ils restent réveillés et qu'ils puissent participer au Séder au moins jusqu'à ce que l'on ait fini de raconter l'essentiel de la sortie d'Egypte et non comme certaines personnes qui, par erreur, les mettent au lit après *Ma Nichtana* (*Michna Broura* 472/50).

1), c'est-à-dire des biens de son mari qu'il a légués à ses héritiers. Voici la *Halakha* telle qu'elle a été fixée par le *Rambam* et le *Tour*. Mais il est précisé sur cette *Michna* que si la femme s'est détournée de son mari pour en épouser un autre, elle n'y aura plus droit. Voici à quoi cela fait allusion: la veuve représente le Peuple d'Israël qui a été exilé de sa terre. Tant que le souvenir de Dieu reste présent dans son cœur, cette veuve, (c'est-à-dire nous), peut profiter de Ses richesses. Mais puisqu'elle a retiré les saints habits qu'elle portait au mont *Sinaï* et a commencé à s'intéresser à des sciences étrangères que nos maîtres ne lui ont pas enseignées, la veuve a perdu tous ses droits! Puis le *Beth Halévy* a poursuivi en s'écriant: «Ah, chers frères, nos Sages ont expliqué que les Béné Israël ont été sauvés d'Egypte parce qu'ils n'ont pas changé leurs noms, leur langue et leurs vêtements, et parce qu'ils respectaient le Chabbath, que Moïse avait institué alors qu'ils étaient encore en Egypte. Mais si au lieu d'éduquer nos enfants "près des huttes des bergers", nous les envoyons dans les "écoles" et les lycées où ils troquent leurs noms, leur langue et leurs vêtements contre des noms non-juifs, une langue étrangère et des habits de gala avec des boutons brillants, comme les nations du monde, et profanent le Chabbath de surcroît, nous sommes semblables à cette veuve qui a commencé à se parer pour s'intéresser aux autres ! Dans ce cas, comment pourrions-nous ouvrir la bouche pour demander à notre Maître, notre Roi, de nous envoyer la subsistance et de nous délivrer de la servitude?» Puis il a éclaté en sanglots, rejoints par de nombreux membres de l'auditoire, en particulier des femmes. Quelques-unes d'entre elles ont même déclaré à haute voix que désormais, leurs enfants cesseront d'aller au lycée public. Suite à ce bouleversant discours de *Chabbath Hagadol*, près de la moitié des élèves juifs ont cessé de fréquenter le lycée tant qu'ils n'étaient pas dispensés des cours le *Chabbath* et les jours de fête. Avec un peu de recul, il s'est avéré que le «discours de *Chabbath Hagadol*» avait certes atteint son objectif, mais que sur le moment beaucoup avaient été «déçus». Certains savants éminents s'attendaient à entendre un beau raisonnement dialectique (*Pilpoul*) de celui qui avait la réputation d'être un homme vif et perspicace, à la compréhension profonde... Aussi, regarda-t-il autour de lui favorablement et avec un sourire paternel, avant de dire incidemment: «Je conclurai mon discours par un magnifique commentaire sur le sujet actuel afin d'accomplir le principe 'On étudie les *Halakhot* de *Pessa'h* avant *Pessa'h*'.» Puis il expliqua en profondeur et se lança dans un raisonnement complexe à partir duquel il put conclure que «tout comme il existe une loi de *Bédikat Hamets* (vérification qu'il n'y a plus de 'Hamets'), il y a une obligation de *Bédikat Matsa*, c'est-à-dire s'assurer que tous les Juifs de la ville aient des *Matsot* pour célébrer le Séder...»

## Réponses

Nous lisons dans la *Hagada*, le soir de *Pessa'h*: «**Et c'est elle qui a soutenu** זיהו שענפיה [Véhi Ché'ama] nos ancêtres et qui nous soutient nous-mêmes. Car ce n'est pas un seul qui s'est levé contre nous; à chaque génération nos ennemis se dressent contre nous pour nous exterminer, mais le Saint bénit soit-Il, nous délivre de leurs mains.» L'expression indéterminée: «**Et c'est elle**» [Véhi **איה**], suggère différents commentaires, parmi lesquels: 1) «**Et c'est elle**» [Véhi **איה**]; il s'agit de la promesse divine **בבביה** contenue dans l'alliance «entre les morceaux [בritten b'n ha-briyot]» (voir Béréchit 15, 12-15), dont il est question dans le paragraphe précédent de la *Hagada*: «Bénit soit Celui qui a tenu Sa promesse faite à Israël, Loué soit-Il. Car le Saint, Bénit soit-Il, avait calculé la fin de l'esclavage, dans le but de réaliser ce qu'il avait promis à Abraham lors de l'alliance entre les morceaux, comme il est dit: 'Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans. Et même **בג** (VéGam) la Nation qu'ils serviront sera jugée par Moi; et alors ils la quitteront avec de grandes richesses'». Nos pères furent libérés d'Egypte, et nous en profitons encore, car, comme il est expliqué, nous considérons leur Délivrance comme la nôtre. Cette même promesse continue à nous protéger et à nous favoriser sans cesse en toutes sortes de persécutions, car lors du pacte «entre les morceaux», Abraham Avinou prit connaissance de tous les exils de notre Peuple [comme le rapporte *Rachi*, sur les mots **Et même** **בג**: «(pour t'enseigner également) les quatre autres Royaumes (Babel, la Perse, la Grèce et Edom), qui ont été également anéantis pour avoir opprimé Israël]. Aussi, lorsque Dieu lui promit de juger ses persécuteurs, Il se référât aussi bien à l'exil d'Egypte qu'aux autres exils et toutes les souffrances que notre Peuple devait endurer parmi les Nations du Monde [Méam Loez]. [Bien que le *Talmud* (**Chabbath** 55a) enseigne que «le mérite des Patriarches a disparu», *Tosfot* explique qu'il s'agit uniquement du **mérite** des Patriarches **ברית אבות** (*Zekhout Avot*), l'**alliance** des Patriarches **ברית Avot**, relative au don de la Terre d'Israël aux ancêtres et à leur descendance (incluant donc l'alliance «entre les morceaux») continue quant à elle d'exister]. 2) La valeur numérique des mots «**זיהו שענפיה**» (Véhi Ché'ama) (Et c'est elle qui a soutenu) est quatre-cent-quarante-et-un, la valeur numérique du mot «**אמות** *Emeth*» (Vérité). Le *Zohar* enseigne que les quatre mentions du mot «*Emeth*», dans la Bénédiction qui suit le *Chéma* du matin («*Emeth Vayatis...*»), font référence aux «quatre langages de Délivrance» de l'Exil d'Egypte [«**Je vous sortirai** זיהו שצאתה (VéHotzéti) - **Je vous délivrerai** זחלי (VéHitsalti) - **Je vous affranchirai** זאלא (VéGaalti) - **Je vous prendrai** זארא (VéLaka'ati) (Chémot 6, 6-7)], tandis que les quatre «*Emeth*» mentionnés dans le paragraphe suivant (commençant par «*Ezrat Avoténo...*») font référence aux quatre Délivrances relatives aux quatre Royaumes qui asservirent Israël dans son histoire. Aussi, la promesse de Délivrance faite à Abraham (et renouvelée aux autres Patriarches) s'est-elle maintenue et se maintiendra jusqu'à la fin des Temps («**Et elle s'est maintenue** זיהו שענפיה [Véhi Ché'ama] pour nos ancêtres et pour nous-mêmes») dans tous les autres exils. 3) «**Et c'est elle**» [Véhi **איה**] désigne la *Chékhina* (la Présence Divine) qui est également en Exil avec le Peuple Juif et le soutient dans ses épreuves [nous levons la deuxième coupe de vin lorsque nous récitons ce texte de louange, car celle-ci **כוס של ברכה** symbolise la *Chékhina* se tenant debout pour nous soutenir et pour affirmer notre promesse de Délivrance - *Chlah*]. Aussi, *Hachem* a-t-il annoncé à Yaakov: «Moi-même, Je descendrai avec toi en Egypte; Moi-même aussi Je t'en ferai remonter» (Béréchit 46, 4). 4) «**Et c'est elle**» [Véhi **איה**] désigne la *Thora* (à noter que **איה** a pour valeur numérique vingt-deux, les vingt-deux lettres de la *Thora*). Ainsi, la lettre «*Vav* 6 [א]» correspond aux «*Six Ordres de la Michna*» (la *Thora* Orale); la lettre «*Hé* [ג]» aux «*Cinq 'Houmachim*» (la *Thora* Ecrite); la lettre «*Youd* [ו]» aux «*Dix Commandements*» (la Révélation Divine) et la lettre «*Aleph* [א]» à Dieu **עלם** (l'Unicité Divine). C'est donc par le mérite de la *Thora* (qu'ils allaitent recevoir) que nos ancêtres ont été Délivrés et c'est par ce même mérite (et particulièrement celui de l'étude) que nous le serons aussi, avec l'anéantissement de nos ennemis et de «grandes richesses»



A propos de la dixième étape du Séder de *Pessa'h*: «*Korekh* כוֹרֶךְ» (le «sandwich» qui combine la *Matsa* [pain azyme] et le *Maror* [herbes amères]), nous récitons avant de manger, la formule suivante de la *Haggada*: «*Ainsi faisait Hillel au temps du Beth Hamikdash: il joignait l'offrande de Pessa'h, la Matsa et le Maror et les mangeait ensemble, comme il est dit: 'Ils le mangeront avec les Matsot et les herbes amères'* (Bamidbar 9, 11)». Pourtant, concernant la pratique en vigueur à l'époque du Temple, le *Rambam* (Maimonide) tranche (du point de vue de la *Halakha*) que le *Korekh* d'Hillel ne comportait, que de la *Matsa* et du *Maror* (le *Korbané Pessa'h* était mangé séparément, après la consommation du *Korbané* de fête - 'Haguiga), comme il ressort de son Livre *Michné Thora*: «...*Puis, il prend de la Matsa et du Maror en sandwich, et il [le] trempe dans le 'Harosset et il prononce la bénédiction: 'Béni Soit-Tu, Eternel notre Dieu Roi de l'univers qui nous as sanctifiés par Ses commandements et qui nous as donné le commandement concernant la consommation de la Matsa et du Maror et il les mange...*» [Lois sur le 'Hamets et la Matsa 8, 6]. Le *Ravad* (Rabbi Abraham Ben David), le célèbre «contradicteur» du *Rambam*, pense quant à lui, que le *Korekh* d'Hillel de l'époque du Temple, était bien celui enseigné dans la *Guémara* [Sanhédrin 115a] et repris dans la *Haggada de Pessa'h*: Un «sandwich» réunissant *Pessa'h*, *Matsa* et *Maror* (voir le commentaire du *Lékhem Michné* pour plus de détails). **Quelle est l'allusion dissimulée sous la controverse opposant le Ravad au Rambam?** *Pessa'h*, *Matsa* et *Maror*, font respectivement allusion aux trois principes fondamentaux de la *Emouna*: a) La Providence Divine, b) L'Existence du Créateur et c) l'origine divine de la *Thora*. Développons: a) «*Pessa'h*» indique qu'*Hachem* passa («*passa'h*») au-dessus des maisons juives afin d'épargner les Béné Israël et distinguait entre la «goutte» du premier né égyptien et celle des autres enfants, dévoilant ainsi sa *Hachga'ha Pratit* (Providence Divine). Aussi, *Hachem* demanda à chaque Juif de prendre un «*Bélier*» טלה, le symbole premier de l'influence astrale *המאות*, et de l'égorger, pour dévoiler que la force des astres est soumise à Sa Providence qui, par ailleurs, influe sur les moindres détails de Ce Monde. b) La «*Matsa*» est fabriquée en une seule étape (seule l'action de l'homme intervient dans sa fabrication), contrairement au «*'Hamets*» qui subit au cours de sa fabrication, de nombreuses transformations (chaque étape de son évolution est construite sur la précédente). Ainsi, la «*Matsa*» représente le «renouvellement du Monde» *חדש העולם*, expression de la Crédit Ex-nihilo. c) Le «*Maror*» fait allusion aux souffrances par lesquelles la *Thora* s'acquière, comme l'enseigne nos Sages: «*Trois bons cadeaux ont été donnés à Israël, et ils ne sont acquis que par la souffrance: la Thora, Erets Israël et le Olam Haba (Monde Futur)*» [Bérakhot 5a]. Par ailleurs, le mot «*Maror* – מִרְור» ayant la même valeur numérique que le mot «*Maveth* – מַתֵּה» (la Mort), rappelle le commentaire de nos Sages [Chabbath 83b] sur le verset «*Voici la Thora: un homme qui meurt dans une tente...*» (Bamidbar 19, 14): «*Les paroles de la Thora ne peuvent s'accomplir que par celui qui se mortifie («meurt») pour elle*». Ainsi, le *Maror* symbolise-t-il la croyance dans le caractère divin de la *Thora*. Nous comprenons maintenant l'allusion dissimulée dans la controverse qui oppose le *Ravad* au *Rambam*. En effet, le *Midrach* [Pti'ha de Ekha Rabbi 2], interprète le verset: «*Vous M'avez abandonné [pensant que J'ai abandonné le Monde] et vous n'avez pas gardé Ma Thora*» (Jérémie 16, 11), comme suit: «*[Il est préférable] להליא qu'ils M'abandonnent (désespèrent de la Providence Divine) et qu'ils gardent Ma Thora, car le Luminaire qui est en elle finira par les ramener vers le Bien*». Ainsi, le *Rambam* considère qu'il suffit de garder que les deux Principes de Foi: la *Thora* du Ciel (*Maror*) et l'Existence du Créateur (*Matsa*), du fait que le troisième, la Providence Divine (*Pessa'h*), découle des deux autres. Le *Ravad* quant à lui, considère égaux et tout aussi fondamentaux les trois Principes de la *Emouna* [Béné Issakhar *Pessa'h* Drouch 10].

## PARACHA TSAV

### MITZVA ET SOLIDARITE

« L'Eternel parla à Moïse en disant : voici la loi concernant le sacrifice de l'expiatoire '(Hattate). A: à l'endroit où sera immolé l holocauste (olah) sera immolé l expiatoire(Hattate). »(Lv 6,17)

La Olah est offerte en sacrifice pour expier les mauvaises pensées, même si elles ne sont pas suivies d'action, alors que la Hattate est offerte pour les transgressions d'actions non prémeditées, les interdits de la Torah commis dans l'ignorance de la loi. Par exemple, si une personne consomme de la graisse interdite en pensant que toutes les graisses d'un animal abattu rituellement sont permises, cette personne offrira un sacrifice expiatoire (Hattate) dès qu' elle prend connaissance de son erreur. Une transgression consciente et volontaire d'une loi de la Torah, ne peut pas être effacée par l'offrande d'un sacrifice, elle relève des sanctions prévues par la loi.

Pour connaître l'endroit où sera sacrifié la **Hattate**, nous devons donc rechercher l'endroit recommandé pour la **Olah**. Cet endroit fixé pour la Olah est « le côté Nord de l'autel »(Lv 1,11) La Torah aurait pu nous indiquer un lieu différent pour le sacrifice expiatoire (Hattate) dès l'ordonnance de ce sacrifice..

Pour comprendre cette exigence de la Torah, mon ami Manassé HAMU z"l avait rapporté dans le "Chabbat Chalom" de Metz l'explication du Sokhatchover . « La Torah précise que le lieu du sacrifice de la Olah est le côté Nord de l'autel ; le Nord se dit **Tsafone, צפונה** en hébreu. L holocauste( Olah) est offert en expiation pour nos pensées pernicieuses enfouies dans notre subconscient. Or être enfoui ou caché se dit **Tsafoune צפונה** en hébreu, les mêmes lettres que Tsafone. Le choix du côté Nord de l'autel pour le sacrifice de l holocauste n'est donc pas fortuit. Ce choix est révélateur de la fonction propre de ce sacrifice. Comment comprendre alors, que le sacrifice Hattate, offert pour un acte prohibé, accompli au grand jour, soit également offert du côté Nord de l'autel !

La réponse simple courante en psychologie, est que toute action spontanée et tout lapsus sont révélateurs de la personnalité de leur auteur et de ses pensées secrètes. En mettant en parallèle la Olah et la Hattate, la Torah qui connaît la personnalité humaine dans toutes ses dimensions, a voulu que la Techouva, l'acte de repentance à la suite d'une action interdite commise par inadvertance, soit l'occasion d'une remise en question générale de toutes ses pensées, même les pensées les plus secrètes.

#### LE RAPPORT AVEC LA HAGADAH DE PESSAH.

Nous retrouvons la même idée dans la Hagadah à propos de trois des quatre enfants.Exemple **מה ריח "** איזה ריח ". Le sage, ce qu'il est , " il le dit". Ce que dit le sage dévoile sa personnalité. Ayant beaucoup fréquenté les Habadnikim dans sa jeunesse, Poutine a dû certainement entendre ce propos lors d'un Séder auquel il aurait participé. En parlant de ses ennemis, Poutine reste indifférent aux critiques qui lui sont adressées, car il considère que ce qu'on lui reproche, dévoile en fait la personnalité de leurs auteurs et ne le concerne pas.

Le second rapport avec la Hagadah est que vers la fin du programme de la soirée du Séder, figure **Tsafoune צפונה**. Cette étape consiste à prendre l'**Afikomène**, et d'en manger un **Kazayit**( environ 28 grammes) à la fin du repas. L'Afikomène est ce morceau de la Matsa que le chef de famille cache ( Tsafoune) au début de la soirée pour servir d'Afikouane.. La consommation de l'Afikomène marque la fin du repas, afin d'en conserver le goût le plus longtemps possible. Cette tradition montre que l'Afikomène représente davantage qu'un simple morceau de Matsa. En effet, la Torah nous a imposé deux Mitzvot pour Pessah : la Matza d'une part et le sacrifice de l'agneau pascal le soir du Séder . Depuis la destruction de Temple de Jérusalem, l'**Afikomène** symbolise l'**agneau** pascal.

actions divines, nous devons avoir la plus grande reconnaissance et le devoir de les rappeler bien que nous soyons tous des sages. La Mitsva de rappeler ces trois actions incombe même aux personnes connaissant l'histoire, car le fait d'en parler ravive la foi en le Dieu libérateur. Et si Dieu ne nous avait pas sorti d'Egypte, le peuple n'aurait pas reçu la Torah et le monde entier en serait resté au même point, sans la spiritualité révélée de la Torah, dont les descendants du peuple d'Israël sont les garants perpétuels.

### **אַרְבָּעָה בָּנִים ARBAA BANIM. LES QUATRE FILS.**

L'objectif de la soirée du Seder est que les enfants comprennent que la Sortie d'Egypte et tous les miracles qui ont été accomplis lors de cet événement, sont l'œuvre de Dieu et de Dieu seul, et qu'il en est ainsi de tous les événements de la vie. Le chef de famille doit adapter son langage de manière à être compris de tous les assistants. En introduisant la formule "Le sage, que dit-il?", "le Racha", que dit-il?", "le simple", que dit 'il ? , l'auteur de la **Haggada** a voulu souligner en passant que la manière dont une personne s'exprime et pose des questions, est révélatrice de sa personnalité et de ses préoccupations. Il faut donc lire ainsi le texte « **רַשְׁעַ מִתְּהִלָּה וְנַכְּלָלָה** » le sage s'exprime selon sa personnalité : ce qu'il est , il le dit » « **תְּמִתְּהִלָּה וְנַכְּלָלָה** » le méchant s'exprime selon sa personnalité , ce qu'il est, il le dit » ,le simple s'exprime selon sa personnalité , ce qu'il est, il le dit ». Cette formule n'apparaît pas à propos du jeune enfant qui n'a pas encore de personnalité ou bien dont la personnalité n'est pas encore affirmée.

### **וְנִצְעַק אֶל־הָיָה.... ET NOUS AVONS CRIE VERS L'ETERNEL**

« Nous avons crié vers l'Eternel ... et l'Eternel nous a entendu » Lorsque la prière devient un cri du plus profond du cœur, elle finit par atteindre le Ciel. Le plus souvent, le souvenir de l'Alliance divine avec les Patriarches intervient dans cette prière pour se faire entendre. Aucune prière ne reste sans réponse, et si parfois nous avons l'impression du contraire, c'est que la réponse n'est pas celle que l'on attendait, ou bien que notre prière n'a pas été assez insistante. Dans ce domaine la persévérance est le maître mot, sans renoncement et sans découragement, en faisant appel au mérites de nos Tsadikim, aux hommes qui ont voué leur vie à Dieu et à la Torah.

### **וְיָהִי־יָהִי DAYE DAYE DAYNOU .CELA NOUS AURAIT SUFFI !**

L'un des passages le plus populaire de la Haggadah de Pessah est celui qui reprend en refrain, à chaque verset, le mot **Dayénou, cela nous aurait suffi**. Ce texte rappelle, en 15 versets, les bienfaits de Dieu envers le peuple d'Israël depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la construction du Temple. Le nombre 15 fait allusion au nom de Dieu "Youd Hé" que l'on retrouve dans le mot Hallélouya—h, et aux 15 Psaumes de louange, **Shir Hamaalot**, que les Lévites chantaient sur les 15 marches pour accéder au Tabernacle.

Ce texte est cependant étonnant. Comment peut-on se contenter d'un bienfait sans suite. Par il est écrit, : « S'il nous avait fait approcher du Mont Sinai et ne nous avait pas donné la Torah, cela aurait suffi ! » A quoi aurait servi d'être au Sinai sans recevoir la Torah ! La même réflexion peut être exprimée à propos de chaque bienfait acquis. En réalité, le mot **Maalot** que l'on traduit habituellement par bienfaits, signifie en réalité "degrés" "marches d'un escalier". Ce texte nous invite à saisir toute occasion pour nous réjouir de nous être rapprochés un peu plus de Dieu, car chaque bienfait divin nous élève d'un degré et nous permet ainsi de mieux connaître la grandeur divine et de lui rendre hommage. La répétition du mot Dayénou après chaque verset signifie que nous devons être conscients que chaque intervention divine dans l'histoire de notre peuple est un bienfait, et que ce bienfait nous élève d'un degré sur le plan spirituel. Un alpiniste qui veut atteindre le sommet de l'Everest se réjouit de l'escalade de chaque jour, car chaque étape le rapproche du sommet.

La Hagadah est une illustration du grand fondement de la Torah, celui de reconnaître que tout événement heureux dont nous sommes comblés n'est pas l'effet du hasard ou de notre mérite mais celui de la bienveillance que l'Eternel nous manifeste par amour. L'homme doit donc se réjouir du sort dont il bénéficie présentement, sans attendre de tout avoir et de tout savoir pour rendre grâce à l'Eternel.



## La Parole du Rav Brand

« Et Moi J'alourdirai le cœur de Pharaon et il n'enverra pas le peuple », (Chémot, 4,21). On déduit de ce verset deux principes, a) D-ieu connaît le futur, b) Il intervient dans les cœurs et la volonté des gens. D'autres versets montrent que l'homme décide seul son sort : « Vois, Je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal.... J'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction ; choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité » (Dévarim, 30, 15-19). Bien que le fait que D-ieu connaisse le futur n'entrave pas le choix de l'homme (Rambam, Techouva, 5, 4-5), une contradiction demeure : est-ce l'homme qui décide quoi faire ou D-ieu ? La réponse est évidente : D-ieu l'influence mais ne décide pas, c'est à l'homme que revient la décision (voir Ramban, Chémot, 7, 3). Ce procédé nous est connu : Ruben cherche à influencer Simon mais ce dernier reste maître de ses décisions. Concernant la nomination des rois et ministres, c'est D-ieu qui décide (Berakhot, 58b). Pourquoi ? Car D-ieu gère le monde, et pour que Ses décisions apparaissent le plus naturellement possible, Il fait passer Sa volonté à travers les décisions des rois et ministres : « Le cœur du roi est un courant d'eau dans la main de D-ieu ; Il l'incline dans la direction qu'il veut », (Michlé, 21, 1). La royauté Lui reste alors dans Sa main, comme dit le païtan : « hamamlikh mélakhim vélo haméloukha », Il fait régner les rois, alors à Lui la royauté (Mahzor achkénaze de Roch Hachana et Kippour). Comment influence-t-il les rois ? En fait, chaque homme cherche son intérêt personnel, et parfois un peu de moralité. Les rois cherchent leur intérêt et les intérêts du peuple, et parfois un peu de moralité. Tiraillé entre les intérêts contradictoires, il « suffit » pour D-ieu de faire apparaître au roi ou ministre tel ou tel intérêt, et son cœur s'y incline. D-ieu choisit un roi qui est plus à même d'agir naturellement dans le sens voulu par Lui. Voici deux rois d'un tempérament distinct, A'hachvéroch et Pharaon. Le premier était instable ; il tua sa femme

Vachti pour faire plaisir à son ami Mémoukhan (Haman), puis tua son ami Haman pour faire plaisir à sa femme Esther (Méguila, 15b). Il fait généralement participer les juifs au festin, puis il permet leur extermination, et en fin de compte il confie son empire au juif Mordekhai ! Mais nos Sages disent : « A'hachvéroch était méchant du début jusqu'à la fin » (Méguila, 11a). Il ne suivait que son intérêt, sans aucune moralité. Il s'est montré galant à l'égard des juifs en espérant leur intégration et l'abandon de leur projet de la reconstruction du Temple. Il craignait en fait qu'ils prennent leurs distances à l'égard de l'empire Perse et qu'ils refusent de lui payer les impôts. Pour cette raison, dès le commencement de son règne, il refusa la construction du Temple (Ezra, 4, 6 et suite). C'est encore pour cette raison qu'il accepta leur extermination, afin qu'ils ne puissent reconstruire le Temple. Mais, il s'est rendu compte que Mordekhai, le juif, lui sauva la vie ! Puis constatant comment Esther invite Haman, un soupçon lui monte à l'esprit ! Puis, il se rend compte qu'Esther était juive, et que si Haman extermine le peuple juif, la belle Esther le quittera. N'étant pas d'une lignée royale, il perdra son alibi de roi, qui depuis la mort de Vachti, la fille du roi Belchazar, n'était plus justifié. Or, Esther était une descendante du célèbre roi Chaoul. Cherchant son intérêt, il retient Esther et Mordehai qui lui sauva la vie, et pendit Haman.

Quant aux Egyptiens, D-ieu s'apprête à les châtier pour leurs crimes et faire écrouler leur empire par des plaies après plaies. Il choisit alors comme roi le Pharaon, personne psychorigide à outrance, aux antipodes du profil psychologique d'A'hachvéroch. Bien qu'il observe parfaitement sa chute sans fin, Pharaon resta inflexible. D-ieu choisit cet entêtement afin qu'il Lui soit « facile » de l'influencer à ne pas céder un iota. Ceci, bien que le Pharaon possédait encore, pendant les premières cinq plaies, son libre arbitre (Ramban cité).

Rav Yehiel Brand

### La Paracha en Résumé

- La Paracha nous enseigne quelques lois de la Ola et de la Min'ha.
- Le Cohen Gadol devra offrir chaque jour une offrande.
- Lois de la che'hita et de la consommation du Korban

'Hatat, du Acham et du Chélamim.

- Intronisation de Aharon comme Cohen Gadol, la Torah raconte en détail comment il officia lors du 1er jour.

### Enigmes

- Quelle Mitsva faisons-nous 7 fois pendant Pessa'h ?
- Quel est le point commun entre le 1er soir du Seder et Ticha Béav ?
- Quel est le lien entre Pourim et Pessah ?
- Quelles sont les 5 personnes qui représentent 5 générations d'une famille, qui sont rapportées dans la Hagada mais à des endroits différents ?
- Quel point commun y a-t-il entre un poisson et une sauterelle (qu'on peut apprendre de notre paracha) ?

### Réponses n°229 Vayikra

#### Enigme 1:

Le Yaabets écrit : Des gâteaux qui ont une forme, on peut les couper (casser) pendant Chabbat, et ce n'est pas "Mohek". On l'apprend des Lehem Hapanim qui avaient une forme et étaient consommés pendant Chabbat.

Enigme 2: Il a été emmené sur l'île au moment où le lac était gelé.

Rébus : Tas / Cri / Vous / Ette / Corps / Ban / n' / Aime

#### Echecs :

Dame A4 ,Pion B3 mange A2, Dame en D1 Mat (Les blancs viennent d'en bas)



Chabbat

Tsav

T"OZ

Chabbat Hagadol

27 Mars 2021

14 Nissan 5781

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	18:14	19:32
Paris	18:54	20:02
Marseille	18:39	19:42
Lyon	18:42	19:47
Strasbourg	18:32	19:40

N° 230

### Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison l'holocauste porte-t-il le nom de « 'Ola » (6-2) ?

2) Comment voyons-nous à travers le passouk (6-3) décrivant le port des vêtements du Cohen, une allusion au fait que ces habits sacerdotaux procurent la Kapara des fautes des Bné Israël ?

3) De quelle manière le feu du Mizbé'a'h apportait la guérison à celui qui avait été victime d'une brûlure (6-5) ?

4) Si une personne aspire sincèrement à étudier léchem chamaïm, quel sujet particulier de la Torah doit-il choisir d'étudier afin de parvenir à réaliser ce noble objectif ?

5) Quels types de korbanot permettent l'annulation des «Mékatréguim» (agents et anges destructeurs) (7-14) ?

6) La Torah a-t-elle interdit la consommation du sang d'un être humain ?

7) Qu'avaient de particulier les animaux ayant porté les éléments constituant le Michkan (8-10) ?

Yaakov Guetta

Pour recevoir  
Shalshelet News  
par mail  
ou par courrier :  
Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Leilouy Nichmat Binyamin Yaakov Ben Zoharit Rout

Lors du soir du Séder à la fin du Kidouch, on récite la bénédiction de Chééhiyanou. On pensera alors à s'acquitter également des autres Mitsvot du soir du Séder : Hagada ,Matsa ,Maror, les 4 verres...

A priori, pour chacun des 4 verres de vin, il faudrait boire un réviit, soit un minimum de 8,6cl. Si cela est difficile, on pourra se suffire de la majorité de ce reviit, soit 4,4cl.

[Choul'han Aroukh 472,9; Michna Beroura 472,30]

On s'efforcera tout de même, pour le 4ème verre, de boire l'intégralité du réviit afin de réciter sans souci la berakha a'harona [Michna Beroura 472,30, voir aussi le 'Hazon Ovadia qui rapporte qu'il en sera ainsi aussi pour le 1er verre puisque le fait de boire un réviit est en soi suffisant pour valider le Kidouch bimkom séouda ...]].

Aussi, étant donné que selon un avis il convient de boire la majorité du verre (que l'on a devant soi), il sera alors bon d'agir ainsi. C'est pourquoi, afin de réaliser cette mesure de rigueur sans trop de difficulté, il sera alors recommandé de prendre des petits verres qui contiennent la quantité minimale requise (soit 8,6cl) [Choul'han Aroukh 472,9; Michna Beroura 472,33].

Doit-on boire la quantité requise (soit la majorité du verre si possible ou la quantité de 8,6cl ou bien à défaut 4,4cl) d'un trait ou est-il possible de la boire en plusieurs gorgées ?

A priori, on fera en sorte de boire au moins 4,4cl d'un trait. Aussi, on veillera à faire en sorte que le temps d'interruption entre les différentes gorgées soit inférieur au temps que l'on estime pour boire la quantité du réviit (8,6cl), c'est-à-dire que si l'on estime le temps de boire un réviit à 2/2,5 secondes, alors, il ne faudra pas que le temps d'attente entre les différentes gorgées soit supérieur à 2/2,5 secondes [Rama 472,9 ; Michna Beroura 472,34].

Avant chaque Mitsva qui nécessite de s'accouder, le chef de famille devra le rappeler aux convives (hommes et femmes) de ne pas oublier de s'accouder au moment de la consommation des (3/4) Kazétim de matsa ainsi que des 4 coupes de vin.

En effet, en cas d'oubli, il faudra, selon le Choulhan Aroukh, de nouveau consommer la Matsa ainsi que reboire les coupes de vin en question [Choul'han Aroukh 472,7].

David Cohen

# שבת שלום פסח כשר ושמח

## La voie de Chemouel 2

### Chapitre 11 : mise en épreuve

Depuis la destruction du deuxième Beth Hamikdash, nous n'avons malheureusement plus l'occasion d'apporter au quotidien des sacrifices pour entretenir notre relation avec le Maître du monde. Nous devons nous contenter pour l'instant des trois prières instituées par nos Sages, à savoir, les Amidot du matin, après-midi et soir. La Guemara (Sanhédrin 107a) rapporte à ce sujet une discussion entre le Créateur et le roi David. Celui-ci s'étonne en effet qu'on désigne Dieu trois fois par jour comme étant seulement Celui d'Avraham, Itshak et Yaakov. Les commentateurs expliquent que David s'identifiait aux patriarches étant donné qu'il avait vu par un esprit saint qu'il serait amené à être le quatrième pilier soutenant le trône céleste. Ceci explique pourquoi il souhaitait rajouter « Eloki David » dans nos prières. Hachem

lui objecta cependant qu'il n'avait pas été mis à l'épreuve contrairement à eux. Mais cette réponse n'aura pas l'effet escompté : se fiant sur le travail personnel qu'il avait accompli tout au long de sa vie, David implora le Seigneur pour qu'il l'éprouve lui aussi. Le Maître du monde finira par accepter et lui révèlera même en quoi consisterait son épreuve (faveur dont ne purent bénéficier nos trois patriarches) : David devra se confronter aux attractions de l'adultère. Nos Sages comprennent donc de la suite des événements, que la rencontre avec Bat Chéva n'était rien d'autre si ce n'est la concrétisation de ce test.

Fort de ces révélations, nous pouvons à présent proposer une autre explication quant au passage de Guemara que nous avons rapporté la semaine dernière (Avoda Zara 4b). Pour rappel, le Talmud avait l'air de suggérer que David était tout à fait incapable de commettre une faute aussi grave. Cette lecture posait problème car elle ne nous



### Dévinettes

- 1) Pourquoi la Torah répète-t-elle une 2ème fois qu'il ne fait pas éteindre le feu de l'autel ? (Rachi, 6-6)
- 2) Sur quel « din » y a-t-il une différence entre le korban min'ha d'un fauteur et le korban de « don » ? (Rachi, 6-10)
- 3) « Tout mal consommera des restes du korban min'ha ». Qu'est-ce que le mot « tout » vient-il inclure ? (Rachi, 6-11)
- 4) Quels korban min'ha doivent être entièrement consumés ? (Rachi, 6-15)
- 5) Quels korban min'ha ne sont pas à mélanger avec de l'huile ? (Rachi, 7-10)

### Jeu de mots

Lorsqu'un homme se lève subitement de son lit après un jeûne, on parle de livide

### Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?



### L'approbation de Rav Zonnefeld

À la période de Pessa'h, le père de Rav Chlomo Zalman Auerbah, Rabbi 'Haïm Leib Auerbah, partit rendre visite à Rav 'Haïm Zonnefeld accompagné de son fils Rav Chlomo Zalman Auerbah. Ce dernier était encore tout jeune. Rav Zonnefeld se tourna vers le petit Chlomo et commença à le questionner : (Rav Zonnefeld) « As-tu posé le soir du Seder les 4 questions de Ma Nichtana ? » (Le jeune Chlomo) « Oui »  
 (Rav Zonnefeld) « Et donc que t'a répondu ton père Rabbi 'Haïm ? »  
 (Le jeune Chlomo) « Nous étions esclaves en Égypte... »  
 (Rav Zonnefeld) « Et l'année précédente, as-tu aussi posé les questions ? »  
 (Le jeune Chlomo) « Oui » (Rav Zonnefeld) « Et que t'a répondu ton père ? »  
 Et Le jeune Chlomo ne répondit pas.  
 (Rav Zonnefeld) « Si tu ne te rappelles pas ce que t'a répondu ton père l'année dernière, pourquoi lui poser la même question cette année ? »  
 Le jeune Chlomo était déprimé par cette réponse et commença à pleurer...  
 Dix ans après, le père de Rav Chlomo Zalman Auerbah sortit un livre et partit alors voir Rav Zonnefeld pour lui demander une approbation. Rav Zonnefeld lui écrivit son approbation et rajouta que son fils Rabbi Chlomo éclaire le monde de sa Torah. Les gens ne comprenaient pas pourquoi le Rav Zonnefeld avait écrit cela dans un livre qui avait été écrit par le père de Rav Chlomo Zalman Auerbah.

Il répondit en disant : « Je suis obligé d'apaiser l'esprit du jeune Chlomo à cause de la souffrance que je lui ai causée il y a 10 ans... »

Yoav Gueitz

permettait pas de déterminer son degré de culpabilité. Seulement, comme le souligne le Malbim, si David avait véritablement transgressé un interdit d'adultère avec Bat Chéva, il se rendait non seulement possible de mort mais il avait également l'interdiction de prendre cette femme pour épouse. Or, comme nous allons le voir au cours des prochaines semaines, le prophète Nathan ne tiendra pas rigueur de ce mariage. Au contraire, il prophétisera quelques mois plus tard qu'un autre fils naîtrait de leur union et que celui-ci succéderait à David. Il apparaît donc clairement que Bat Chéva lui était permise, sinon, on ne comprendrait pas pourquoi Dieu choisirait à la tête de Son peuple un enfant illégitime. Le Einei Itshak conclut ainsi : si David n'avait pas demandé à être éprouvé, une telle situation n'aurait jamais pu se produire, raison pour laquelle on ne peut vraiment lui tenir rigueur de ce qui se produit par la suite.

Yehiel Allouche

## A la rencontre de notre histoire

### Rabbi Ména'hem Mendel le Tséma'h Tsédek

Rabbi Ména'hem Mendel Schneerson naquit en 1789. Ses parents étaient le Rav Chalom Chakhna et la Rabbanite Dvorah-Léa Altchulber. Ils l'avaient prénommé ainsi en mémoire du Rabbi Ména'hem Mendel de Vitebsk.

Toujours proche de son grand-père l'Admour HaZakène : En 1793, alors qu'il avait à peine 3 ans, sa mère quitta ce monde, et, conformément à sa dernière volonté, il fut élevé par son grand-père maternel, l'Admour HaZakène, qui l'aimait beaucoup et qui lui enseigna personnellement la Torah. Très tôt, le Tséma'h Tsédek fit preuve d'une rare intelligence et d'une mémoire hors du commun. En 1802, alors qu'il était seulement âgé de 13 ans, il entreprit de rédiger les commentaires de la partie halakhique de la Torah et de la 'Hassidout qu'il entendait de son grand-père, en y ajoutant ses propres explications. Il se maria en 1803 avec la Rabbanit 'Haya Mouchka, fille de l'Admour HaEmtsa'h. En 1806, il fut chargé par l'Admour HaZakène, ainsi que le frère de ce dernier, le Maharil, d'examiner toutes les questions qui lui parvenaient. De même, il commença à guider les jeunes 'Hassidim et s'adressa à eux, en particulier dans ses discours publics. L'Admour HaZakène resta, toute sa vie, très attaché à lui, comme il l'avait promis à sa mère, et le Tséma'h Tsédek l'accompagna, en 1809, lorsqu'il se rendit en Wholinie. Plus tard, en 1810, Rabbi Chnéour Zalman le chargea, avec son grand-oncle, Rabbi Moché, le

plus jeune fils de l'Admour HaZakène, de gérer les affaires communautaires. Par la suite, de 1814 à 1827, le Tséma'h Tsédek s'isola et se consacra à l'étude avec une formidable ardeur, accumulant d'énormes connaissances.

**Un Rabbi engagé :** C'est en 1828, peu après le décès de l'Admour HaEmtsa'h (qui était à la fois son beau-père et son oncle) qu'il prit la tête des 'Hassidim 'Habad. C'est précisément à cette époque qu'un décret du tsar instaura la conscription des enfants juifs. Les « cantonistes » se virent ainsi imposer 25 ans de service militaire avec un grand risque d'être contraints d'abjurer ou d'être victimes d'un rapt. Jusqu'en 1855, le Tséma'h Tsédek se fixa pour mission prioritaire de faire libérer les «cantonistes». Grâce à son intervention, des milliers d'enfants juifs eurent la vie sauve et conservèrent leur Judaïsme. Mais, en 1840, son action fut dénoncée par une certaine communauté, qui l'accusa d'empêcher les organisations juives de livrer les enfants à l'armée. S'engageant sur la voie tracée par ses deux illustres prédécesseurs, le Tséma'h Tsédek acheta en 1839 le domaine de Chtchédrin (dans la région de Minsk) dont il distribua les terrains et des équipements agricoles à des familles juives, afin qu'elles se consacrent au travail de la terre. Grâce à cela, en 1842, en une marque d'honneur sans précédent, il reçut un acte, signé du tsar, le nommant citoyen d'honneur (ce titre sera d'ailleurs accordé également à toute sa descendance en 1845). En 1843, il fut invité à la réunion de Rabbanim de Pétersbourg. Là, il s'opposa aux représentants de la Haskala, venus de Riga et de Vilna. Il demanda que les livres sacrés puissent être librement imprimés et

protesta énergiquement contre l'interdiction des ouvrages de Kabbala et de 'Hassidout. À cause de tout cela, il fut arrêté plusieurs fois, au cours de cette réunion, mais, finalement, toutes ses exigences furent satisfaites. Il obtint en particulier l'autorisation pour les Juifs de s'installer dans tous les villages et dans les domaines agricoles. En 1854, le professeur principal de l'école progressiste de Riga et l'un des dirigeants de la Haskala, parvint à convaincre le ministre de l'Éducation d'imprimer, pour les enfants juifs, un Siddour et un 'Houmach abrégés. Le Tséma'h Tsédek émit une protestation énergique. Peu après, il sortit vainqueur de son combat contre les partisans de la Haskala et put établir au grand jour la corruption de leurs agissements.

**Un auteur prolifique :** Le Tséma'h Tsédek écrivit de très nombreux ouvrages traitant de la partie halakhique de la Torah comme de la 'Hassidout. Il rédigea, pendant sa vie, plus de 60 000 feuilles de grand format. Il est du reste impressionnant de constater que celui qui fut le Rabbi de 600 000 'Hassidim et dirigea de manière effective sa communauté eut par ailleurs le temps de rédiger de si nombreux ouvrages. Il écrivit en particulier le «Tséma'h Tsédek», recueil de commentaires et de responsa duquel il tira son nom (Tséma'h ayant la même valeur numérique que Mena'hem et Tsédek que Mendel). En 1856, un incendie détruisit sa maison, 5 caisses de ses manuscrits disparurent ainsi.

En 1866, le Tséma'h Tsédek quitta ce monde et fut enterré à Loubavitch. Il eut 7 fils et 2 filles, son fils Rabbi Chmouél de Loubavitch fut son successeur.

David Lasry

### La Question

Dans la paracha de la semaine, il est servir Hachem avec chacun d'entre question entre autres, de 2 eux : sacrifices en particulier, l'holocauste qui devait être entièrement consumé sur le Mizbéa'h et le sacrifice expiatoire dont une partie était consacrée à la consommation des Cohanim.

Le Talmud nous explique que l'holocauste venait pour expier les fautes faites par la pensée, tandis que le sacrifice expiatoire avait pour but de pardonner les fautes graves commises par mégarde. S'il en est ainsi, comment se fait-il que la faute uniquement effectuée par la pensée nécessite une expiation plus grande, puisque la totalité du sacrifice doit être consumé, qu'une faute grave qui aurait été pratiquée concrètement, où une partie du sacrifice sera consommée ?

Le Nétivot Haïm répond : l'être humain est composé par deux composants : son âme spirituelle et son corps matériel.

Avec ces deux outils, l'homme se doit de les consacrer au service divin.

Cependant, il existe une différence dans la manière de

Au niveau de l'esprit, de l'âme et de l'intellect, l'homme doit le tourner totalement vers Hachem en le détachant de toute matérialité.

Toutefois, lorsque l'homme doit servir Hachem avec son corps, celui-ci doit y introduire de la spiritualité sans pour autant renier sa part matérielle, qu'il se doit d'élever.

Pour cette raison, lorsqu'un homme fautera par la pensée, son sacrifice devra être entièrement consumé pour Hachem, afin de lui rappeler que ses pensées se doivent d'être uniquement spirituelles.

En revanche, lorsqu'un homme fautera par son corps, en faisant une action, alors une partie du sacrifice sera présentée sur le Mizbéa'h, en référence à la spiritualité que nous devons glisser dans la matière, et l'autre partie sera consacrée à la consommation des Cohanim, pour nous mettre en garde contre un éventuel déni de notre matérialité, alors qu'au contraire, nous nous devons de la sublimer dans le service divin.

### Réponses aux questions

1) Car son niveau (sa ma'ala) est supérieur à celui de tous les autres types de korbanot (il est 'olé au-dessus de tous les sacrifices, d'où son nom de Korban 'ola). (Midrach Tan'houma, Siman 1)

2) Les lettres finales des termes « yilbach al bessaro véhérim » forment le mot «Chalom». Ceci est une allusion au fait que le service des Cohanim (vêtu de leurs vêtements saints aux propriétés ségouliques) et la valeur du Mizbéa'h, restaurent le Chalom entre le Klal Israël et Hachem (en permettant aux fauteurs d'obtenir l'expiation de leurs péchés à travers l'apport d'un korban). (Kol Haneshama b.206)

3) La victime exposait la partie de son corps brûlée face au feu de l'autel, si bien que miraculièrement, le feu agissait sur l'inflammation de la plaie (en "l'absorbant", si l'on peut s'exprimer ainsi) et la guérissait (Otsar Pélaot Hatorah p.227).

4) Il doit étudier en particulier le sujet des korbanot, car cette partie de la Torah procure à Hachem "une grande satisfaction" ("Ré'a'h ni'ho'a'h l'Hachem!"), plus encore que toutes les autres parties de la Torah étudiées ! (Pélé Yoetz, Erekh Korbanot)

5) Les korbanot : 'Hatat, 'Ola, Min'ha et Acham.

En effet, les initiales de ces 4 types de sacrifices, sont les mêmes que celles de 4 agents destructeurs : « 'Heima, Avon, Mach'hit et Af ».

Ces anges accusateurs sont donc annulés par ces korbanot ('Hida, Dévach Léfi, Ma'arékhét 100, Ote Bet).

6) Non. Ceux sont les 'Hakhamim qui ont interdit cette consommation, du fait du « Marite Ayine » (en effet, ce sang ressemble à celui de l'animal).

A titre d'exemple, le sang du bouc ressemble à celui de l'homme. Les frères de Yossef trempèrent la tunique de ce dernier dans le sang d'un bouc qu'ils égorgèrent, puis, annoncèrent à leur père (en lui montrant la tunique de Yossef) que leur petit frère était certainement mort après avoir été dévoré par une bête sauvage). (Séfer Ha'hinoukh Mitsva 148)

7) Les vaches et les génisses qui portèrent les éléments du Michkan, sont jusqu'aujourd'hui en vie, cachées secrètement dans le monde.

Elles n'ont ni vieilli, ni été tréfote, et leurs membres n'ont subi aucun dommage ! (Bamidbar Rabba, paracha 12, Siman 18. Voir aussi le Matenote Kéhouna)

### Rébus



**Shalshelet  
H'arosseth  
Baguette  
Mitaillette**



Nous disons dans la Hagada : Rabban Gamliel disait contradiction. Ensuite, il va développer l'idée que la mésarde mais il ne doit jamais ériger la faute que tout celui qui ne dit pas Pessah, Matsa et vie est longue et qu'il est encore tôt pour faire comme une nécessité. La Matsa quant à elle, vient Maror le soir de Pessah, n'est pas quitte de son Téchouva. Enfin, il va lui montrer combien la faute rappeler que la pâte n'a pu gonfler faute de temps. obligation. Quel est donc le sens profond de ces 3 est douce et combien elle lui apporte, tout en Rien ne permet de repousser le moment de la notions ? Le 'Hida nous explique que le Yetser ara a s'efforçant de lui cacher les conséquences futures. Téchouva car les événements sont imprévisibles. plusieurs arguments pour pousser l'homme à la Rabban Gamliel vient ici nous dire qu'en exprimant Enfin, le Maror qui peut paraître doux au début faute. Tout d'abord, il lui rappelle que la Torah a ces 3 Mitsvot, on répond implicitement aux 3 laisse un goût amer en bouche. Ainsi, la faute qui été donnée aux humains et non aux anges et donc, arguments du Yetser ara. Le Korban Pessah se paraît agréable sur le coup laissera inévitablement quoi de plus normal que l'homme finisse par devait d'être apporté après avoir nettoyé de la la place au regret d'avoir trébuché pour si peu. fauter. Il va ainsi le pousser à croire qu'il peut faire maison et du cœur, toute trace de Avoda zara. Il est Exprimer ces 3 idées le soir de Pessah peut nous une multitude de Mitsvot tout en continuant à faire en cela le symbole de l'impossibilité de rouler sur 2 aider à nous en imprégner pour tout le reste de de nombreuses fautes sans ressentir la moindre voies en même temps. L'homme peut fauter par l'année

Jérémie Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léïlou Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

'Haï est un bon juif qui aime faire plaisir à ses parents lorsqu'il le peut. Un vendredi, alors qu'il décide d'aller avec sa famille passer le Chabat chez ses parents qui habitent au nord d'Israël, il prend, de Yérouchalaïm, plein de bonnes choses avec lui dont il sait que ses parents raffolent afin de leur faire plaisir. Sur la route, il passe devant un magasin de poterie et autres verreries où il décide de s'arrêter pour y acheter encore un petit quelque chose dont il sait que ses parents ont besoin. Malheureusement, il ne trouve pas de place, il décide donc de laisser sa voiture en double file car il sait que cela ne prendra que quelques minutes. Mais une fois dans le magasin, il s'oublie un peu et flâne dans les rayons à la recherche d'une perle rare qui fera rayonner de plaisir sa mère. Dix minutes plus tard, il est à la caisse et commence à se dépêcher en entendant les klaxons des autres voitures dont il bloque la bonne circulation. Après avoir payé, il se dirige vers sa voiture pour enfin libérer la voie mais il se rappelle qu'il y a un Mikvé accolé au magasin et que cela fera grandement plaisir à son père qu'il ne soit pas contraint d'aller porter ces verreries au Mikvé. Cinq minutes plus tard, il a enfin terminé ses emplettes et décide donc de reprendre sa route. Mais alors qu'il monte dans sa voiture, Rafaël, un barbu sorti d'une voiture de derrière lui, vient l'accoster et lui demande s'il sort tout juste du Mikvé. 'Haï, étonné, lui répond par l'affirmative et, avant d'avoir eu le temps de demander pourquoi, Rafaël lui explique qu'il pense que sa Tévila (trempage) ne marche pas. Encore plus étonné, 'Haï lui demande immédiatement pourquoi ce Mikvé est-il problématique. Rafaël lui montre gentiment la pancarte sur le côté de la route où il est clairement écrit que celui qui s'arrête au beau milieu de la route en bloquant la circulation, sa Tévila ne sera pas valable car il s'apparente à celui qui se trempe avec un rampant dans la main (c'est une expression pour dire qu'il s'agit d'une action illogique car le Mikvé est là pour purifier alors que le rampant rend impur celui qui le touche, la finalité est donc que la personne reste impure). 'Haï prend alors conscience de sa mauvaise action mais décide tout de même de poser la question à son Rav. Dans le Pithei Hochen, le Rav Bloy pose la question au sujet d'une personne qui trempe ses ustensiles dans le Mikvé de son ami alors que celui-ci ne lui a pas donné son accord. Il écrit qu'il semblerait qu'il ne soit pas acquitté car celui qui emprunte sans accord est comparable au voleur et son trempage provient donc d'une Aveira, or on ne s'acquitte pas d'une Mitsva grâce à une Aveira. Cependant, le Rav Bloy ne tranche pas et reste sur une question demandant encore de l'approfondissement. Mais lorsqu'on posa la question au Rav Zilberstein, il expliqua que la Tévila était bonne. Lorsqu'une personne vole un Loulav et l'utilise ensuite pour faire sa Mitsva, alors on considère que sa Mitsva a été faite à travers la Aveira de voler. Mais dans Tévila Kélim, le fait que l'ustensile soit immergé dans le Mikvé suffit pour qu'il soit considéré comme utilisable et même si la personne a volé l'eau du Mikvé, l'ustensile fut immergé dans l'eau et donc purifié (dans la même idée, si l'ustensile est tombé dans l'eau tout seul, il est purifié automatiquement). Mais le Rav ajouta qu'en trempant ses ustensiles, il a fait une Brakha (bénédiction) en vain, car même si sa Tévila est valable, la Brakha provient d'une action faite avec une Aveira et Hachem ne veut pas d'une telle bénédiction. Cependant, tout cela est vrai vis-à-vis des ustensiles mais par rapport à sa conduite, du fait qu'il ait dérangé la bonne circulation, volé le temps d'autrui (même quelques secondes) pour gagner quelques minutes, il devra faire une véritable Téchouva et surtout prendre sur lui de ne plus recommencer. On oublier souvent la gravité de voler et cela est d'autant plus grave lorsqu'il s'agit de temps qui n'a pas de valeur, sans parler du fait que certains étaient peut-être pressés et ont peut-être perdu beaucoup de temps dans ces embouteillages et se sont donc énervés à cause de lui. On prendra conscience grâce à cette histoire que le temps d'autrui ne nous appartient sûrement pas mais surtout qu'il est très cher à ses yeux et devrait le devenir tout autant à nos yeux. Il est donc évident que nous n'avons aucunement le droit de nous garer en double file (même pour deux secondes et même quand on est très pressé) par simple égoïsme et entraînant ainsi beaucoup de contrariétés à notre prochain. En conclusion, 'Haï pourra utiliser les ustensiles mais devra tout de même faire Téchouva sur sa mauvaise conduite.

Haïm Bellity

## Comprendre Rachi

« Ceci est le Korban d'Aharon et de ses enfants qu'ils apporteront à Hachem le jour où il sera oint, un dixième d'épha de fleur de farine, une Min'ha constante, sa moitié le matin et sa moitié le soir. Sur la poêle, elle sera faite dans l'huile, tu l'apporteras Toufiné, un Min'ha Pitim tu offriras une odeur agréable pour Hachem » (6/13,14)

Rachi écrit sur Min'ha Pitim : « Cela nous apprend qu'il faut faire une "pétita". »

Ce Min'ha est différent des cinq Mena'hot évoqués dans paracha Vayikra qui sont des "Min'hot nedava (dons)" alors que celui dont parle notre verset est un "Min'ha 'hova (obligatoire)" constant et fixe, réservé au Cohen Gadol.

Ce Min'ha sera constitué d'un dixième d'épha de fleur de farine avec une poignée de lévona (encens). Quant à la quantité de son huile, elle sera différente des autres Mena'hot car on y mettra trois fois plus, c'est-à-dire trois louguim d'huile (environ 1,650 litres).

Ce Min'ha est également différent dans sa façon d'être conçu car il sera "Toufiné", c'est-à-dire comme l'explique Rachi : « ...après qu'elle ait été bouillie, il la fait cuire au four puis ensuite il la fait frire à la poêle. » La poêle s'appelle "Mahabat" dans le "Houmach", d'où son nom "Min'ha havit". On l'appelle également "Min'ha Cohen haMachia'h" ou encore "havité Cohen Gadol".

On ne fera pas de kémitsa (prendre une poignée) pour ce Min'ha, il n'y aura donc pas de chirayim (ce qui reste après la kémitsa) mais ce Min'ha sera brûlé totalement sur le Mizbéa'h.

Il sera brûlé sur le Mizbéa'h chaque jour, la moitié le matin et l'autre moitié l'après-midi: Selon le Rambam (Massé Korbanot 13,34), chaque 'hala sera divisée en deux obtenant vingt-quatre demi-'halot. Ainsi, "la moitié" signifie douze demi-'halot le matin et douze demi-'halot l'après-midi alors que selon le Ravad, "la moitié" signifie six 'halot le matin et six 'halot l'après-midi.

Puis, avant de le brûler sur le Mizbéa'h, notre verset ajoute "Min'ha Pitim" donc il faudra pratiquer la pétita sur ce Min'ha et sur cela Rachi écrit : « Cela nous apprend qu'il faut faire une "pétita". »

Les commentateurs demandent : Qu'est-ce que Rachi vient ajouter à notre verset ? C'est la traduction même du verset !? Rachi répète les mots du verset !? Qu'est-ce que Rachi vient nous apprendre ?

Le Mizra'hi et le Béer Béssadé répondent en se basant sur la Michna (Mena'hot 75) qui traite de la façon de faire la "pétita" :

Min'hat Israël : On plie chaque 'hala en deux puis on replie en quatre et on coupe à l'endroit du pliage obtenant ainsi quatre morceaux de chaque 'hala.

Min'hat Cohanim : On plie chaque 'hala en

deux puis on replie en quatre mais on ne coupe pas.

Min'hat Cohen Machia'h : On ne plie pas.

Rabbi Chimon dit : Et pour Min'hat Cohen Machia'h on ne fait pas de "pétita" car étant donné qu'il n'y a pas de kémitsa, du fait que la totalité du Min'ha sera brûlée totalement sur le Mizbéa'h, il n'y a pas non plus de pétita.

En réalité, quand la Michna dit que pour Min'hat Cohen Machia'h on ne plie pas, la Guémara dira qu'on ne plie pas en quatre mais en deux et même Rabbi Chimon est d'accord avec cela et toute la discussion entre Rabbanan et Rabbi Chimon est seulement sur le Min'hat Cohanim : selon Rabbanan, on le plie en quatre alors que selon Rabbi Chimon, on ne le plie qu'en deux comme le Min'hat Cohen Machia'h. À présent, Rachi vient nous apprendre d'où la Guémara sait :

1. que pour le Min'hat Cohen Machia'h, on fait la pétita d'après tout le monde alors que la Michna a l'air de dire qu'on ne fait pas la pétita,
2. qu'on plie seulement en deux et non en quatre.

En effet, la Torah ne demande pas explicitement de faire de pétita comme elle le fait pour le Min'hat Israël "Patot ota Pitim..." (2/6) mais elle se contente juste de le nommer "Min'hat Pitim". Rachi dit alors que si ce Min'hat Cohen Machia'h est nommé "Min'hat Pitim", c'est donc qu'il faut faire la pétita et donc le plier mais, d'un autre côté, puisque la Torah ne le demande pas explicitement comme pour le Min'hat Israël, c'est donc qu'il ne faut pas le plier en quatre mais seulement en deux. Et tout ceci est inclus dans les mots de Rachi : « (bien que la Torah ne demande pas de faire la pétita). Cela nous apprend (du fait que ce Min'hat soit appelé "Min'ha Pitim") qu'il faut faire une pétita (une pétita : c'est-à-dire un seul pliage et non deux car s'il faut faire plus de pliages, la Torah aurait dû employer le même langage que le Min'hat Israël). »

Voir également la Guémara (Mena'hot 75) où Rachi (kitvé yad) écrit explicitement : « On le plie en deux et non en quatre du fait qu'il soit écrit "Min'hat pitim", sous-entendu plié en deux car il n'est pas écrit "patot ota Pitim". » On peut ajouter en conclusion que dans le Méyou'has, Rachi donne la raison pour laquelle on ne plie qu'en deux, à savoir "car ce Min'ha était approché seulement en demi", c'est-à-dire qu'on n'approchait pas des 'halot entières mais des demies donc du fait que ce soient des demi-'halot, on les plie en deux et non en quatre. Le Sfat Emet dit qu'on apprend de là que Rachi pense comme le Rambam, qui pense qu'on approchait douze demi-'halot le matin et douze demi-'halot l'après-midi, et non comme le Ravad, qui pense qu'on approchait six 'halot entières le matin et six halot entières l'après-midi.

Mordekhai Zerbib

# Tsav

## Chabbat Hagadol

27 Mars 2021  
14 Nissan 5781

1180



	All.	Fin	R. Tam
Paris	18h54	20h02	20h51
Lyon	18h43	19h47	20h33
Marseille	18h40	19h42	20h26

**Paris • Orh 'Haïm Ve Moché**  
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

**Jérusalem • Pninei David**  
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

**Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe**  
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

**Ra'anana • Kol 'Haïm**  
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il

## Hilloulot

- Le 14 Nissan, Avraham Avinou
- Le 15 Nissan, Its'hak Avinou
- Le 16 Nissan, Lévi, fils de Yaakov Avinou
- Le 17 Nissan, Rabbi Meir Abou'hatséra
- Le 18 Nissan, Rabbi Aharon Hagadol de Karlin
- Le 19 Nissan, Rabbi Yéhochoua Falk
- Le 20 Nissan, Rabbi Hé Gaon, Roch Yéchiva de Poumbéda

# La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



## Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### Le récit de la sortie d'Egypte, générateur d'un courant de foi dans le monde

Dans son Séfer Hamitsvot (mitsva 157), le Rambam écrit : « L'ordre de raconter la sortie d'Egypte le soir du quinze Nissan, au début de la nuit, est considéré comme un très grand mérite. Quiconque s'étend sur ce récit, décrit longuement ce que l'Eternel a fait en notre faveur, l'assujettissement de nos ancêtres, la violence des Egyptiens, la manière dont l'Eternel nous a vengés et remercie le Très-Haut pour toutes Ses bontés à notre égard, deviendra un homme meilleur, comme l'ont dit nos Sages : "Tout celui qui s'étend sur le récit de la sortie d'Egypte devient meilleur." »

Cette mitsva propre à la nuit du Séder soulève une difficulté : tous les soirs de l'année, nous mentionnons la sortie d'Egypte dans la récitation du Chéma. Aussi, quelle différence entre cette évocation quotidienne et celle faite à Pessa'h, où elle fait l'objet d'une mitsva spécifique ?

Nous sommes tous conscients des dangers de la routine. Quand on s'habitue à accomplir une certaine action, même s'il s'agit d'une mitsva, on finit par perdre tout entrain et à l'exécuter de manière automatique, comme s'il s'agissait « de préceptes d'hommes, d'une leçon apprise » (Yéchaya 29, 13). En conséquence, on y perd tout goût.

Ce péril, général dans le service divin, existe également concernant le commandement de raconter la sortie d'Egypte. Quand on doit régulièrement accomplir un acte ou se souvenir d'un fait, on risque de s'y habituer et de le faire machinalement. Or, l'Eternel désire que nous nous impliquions pleinement dans les mitsvot, afin que nous puissions y puiser un courant de sainteté. De surcroît, une mitsva observée avec enthousiasme entraîne un éveil dans le monde entier, une sensibilité à cette sainteté, dont les gens pourront profiter. Il arrive même que, sans savoir pourquoi, ils soient poussés à l'accomplir eux aussi avec élan.

J'ai pensé que c'est la raison pour laquelle le Saint bénit soit-Il ordonna aux enfants d'Israël d'attacher un agneau au pied (réguel) de leur lit (Mékhilta, Bo), afin qu'ils se souviennent toujours, au moins une fois par an, du miracle de Pessa'h et ne le considèrent pas comme un fait banal, à cause de l'habitude (herguel).

Par conséquent, le soir de Pessa'h se différencie de tous les autres de l'année. Car, ce jour fut marqué par la sortie d'Egypte de nos ancêtres. Uniquement si nous nous imaginons avoir nous-mêmes été libérés de cet esclavage, nous pourrons, à travers notre récit de cet événement, activer un influx de foi dans le monde et éléver toute l'humanité en lui inspirant la foi dans les miracles accomplis par Dieu sur le sol égyptien et jusqu'à nos jours. Durant toute la fête de Pessa'h, on

s'efforcera d'éprouver le sentiment d'être soi-même sorti d'Egypte.

La nuit du Séder, l'homme puise la foi dans la sortie d'Egypte pour tout le reste de l'année, une foi qui l'accompagne tous les soirs lors de son évocation de cet événement. Car, cette soirée, dotée d'une grande sainteté, exerce son pouvoir sur l'ensemble des autres soirs du calendrier. Ainsi donc, il existe une mitsva particulière de mentionner la sortie d'Egypte le premier soir de Pessa'h, parce qu'il déverse la sainteté de cette fête sur le reste de l'année.

Si l'on réfléchit, on constatera que la foi des enfants d'Israël influença le monde entier. Sur le rivage de la mer des Joncs, ils placèrent leur entière confiance dans le Créateur, certains qu'il accomplirait un miracle en leur faveur. Nos Maîtres affirment (Sota 36b) que les tribus de Yéhouda et Binyamin sautèrent dans la mer avec sacrifice, raffermissant encore leur foi, comme il est dit : « Ils eurent foi en l'Eternel et en Moché, Son serviteur. » (Chémot 14, 31)

En réalité, toutes les plaies par lesquelles Dieu frappa l'Egypte n'avaient pour but que d'éveiller et de renforcer la foi de nos ancêtres. En effet, le Tout-Puissant aurait pu lui administrer une seule plaie, suffisamment puissante pour anéantir tous ses habitants. Mais, du fait que les enfants d'Israël étaient déjà accoutumés à voir des miracles au quotidien, leur foi risquait de découler uniquement de l'habitude et ils n'auraient pas pu la transmettre aux autochtones.

C'est pourquoi ces derniers oublièrent chaque fois les conséquences tragiques de la plaie passée, ayant des doutes en foi. Ils ne savaient pas si l'Eternel se vengeait d'eux ou s'il agissait ainsi à leur encontre pour l'honneur de Ses enfants. A cause de la foi chancelante de nos ancêtres, le Créateur endurcit le cœur de Paro afin de pouvoir le soumettre à de nouvelles plaies, qui renforcentraient la croyance de Ses enfants et raviveraient la flamme de leur foi pure. Le fait que seul un cinquième de notre peuple sortit finalement d'Egypte (Tan'houma, Béchala'h 1) prouve la déficience de la foi de la majorité de ses membres qui, en conséquence, moururent lors de la plaie de l'obscurité.

Cependant, à l'heure où ils se tinrent sur le rivage de la mer Rouge, ils s'y jetèrent avec sacrifice, attestant la puissance de leur foi qui leur valut un miracle. Par ailleurs, la force de cette confiance en Dieu qui leur accomplirait un miracle entraîna dans son sillage un grand courant de foi, qui influença même les Egyptiens. Alors que, jusque-là, ils étaient encore dans le doute, ils reconnaissent à ce moment que c'était l'Eternel qui avait combattu contre eux en Egypte.



## GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### La Tsedaka est inscrite sur ton Nom

Nombre de nos frères habitant en France ont besoin d'un soutien financier pour faire face aux nombreuses dépenses de la fête de Pessa'h. Afin de les aider, nous avons organisé à Lyon une soirée de collecte en leur faveur.

Cependant, ce même jour, plusieurs célébrations devaient avoir lieu dans cette ville et je craignais donc que le nombre de participants à cette soirée soit réduit et, en conséquence, mes efforts vains. Effectivement, je me retrouvai avec un public restreint. Prenant la parole, j'expliquai à mes auditeurs l'importance cruciale de la mitsva de tsédaka pour laquelle nous nous étions réunis. Au cours de mon discours, je rapportai l'incroyable histoire de Rabbi Chimchon Wertheimer zatsal qui, outre son érudition en Torah et sa grande aisance, était également célèbre pour son esprit aiguisé, grâce auquel il devint le confident de l'empereur Léopold I.

Cette place d'honneur excita la jalousie de nombreux sujets et, en particulier, de l'archevêque, qui cherchait, par divers moyens, de salir sa réputation auprès de l'empereur. Un jour, il lui dit : « Comme vous le savez, votre Juif compte parmi les plus grosses fortunes de votre royaume. Avez-vous une fois vérifié d'où lui provient toute cette richesse ? Il semble évident qu'il vous cache des choses et profite de sa position pour s'enrichir... »

Au départ, il repoussa tous ces arguments, mais, progressivement, ils finirent par l'influencer et il demanda à son confident de lui présenter une déclaration de ses biens. Rabbi Chimchon comprit immédiatement que quelqu'un cherchait à le rabaisser aux yeux

de l'empereur, mais répondit toutefois à sa requête. Il l'informa que, le lendemain, il lui ferait parvenir un bilan détaillé.

Ce qu'il fit. Il alla le trouver et lui tendit un cahier où figuraient de nombreuses sommes, en colonnes, écrites de sa propre main. L'empereur, heureux, invita l'archevêque à venir le consulter et lui lança : « Comment as-tu osé soupçonner mon Juif de malversation ? Existe-t-il un homme aussi ordonné et droit que lui ? »

L'autre feuilleta le cahier et poussa un cri de victoire. « Je vous avais dit que ce Juif était un voleur. N'est-ce pas que vous lui avez offert le château de Salzburg ? Or, il ne figure pas dans ce cahier. Qui sait ce qu'il vous cache encore ? »

L'empereur convoqua son confident pour éclaircir cette affaire. Il lui expliqua : « Ce château que vous m'avez donné, vous pouvez me le reprendre à tout instant, tout comme mes autres biens, que vous avez la possibilité de saisir dès que vous le désirez. Vous avez même le pouvoir de me faire emprisonner et de me priver de ma liberté. »

« S'il en est ainsi, s'étonna l'empereur, quels sont les relevés de ce cahier ?

— Il s'agit des sommes d'argent que j'ai données à la tsédaka jusqu'à ce jour. Ces bonnes actions resteront éternellement à moi. Même votre majesté, fort de toute son armée, ne peut s'en emparer. Vous m'avez demandé de vous présenter le bilan de mes biens ; les voici donc. Car, il s'agit des seuls qui m'appartiennent réellement et pour toujours. La fortune réelle d'un homme est ce qu'il dispense à autrui, et non pas ce qu'il amasse pour lui-même. »

Cette remarquable anecdote impressionna le public, qui réalisa l'importance de la mitsva de tsédaka. Je montrai moi-même l'exemple en faisant don d'une somme importante, afin d'être suivi par mes auditeurs.

Soudain, l'un d'entre eux monta sur l'es-trade. Malgré sa richesse, il n'était pas connu pour sa générosité. Il prit le haut-parleur et dit : « Chère assemblée ! Comme vous le savez, je n'ai pas l'habitude d'ouvrir ma poche pour la tsédaka. Mais, en voyant Rabbi David chelita, célèbre érudit n'ayant pas de grands moyens, faire un don conséquent pour cette cause, je me suis senti obligé d'en faire de même. C'est pourquoi j'ai décidé de dispenser aux pauvres la somme de dix mille dollars. »

Inutile de préciser l'effet de cette intervention sur le public. Grâce à D.ieu, cette soirée de collecte connut un grand succès et nous permit de rassembler encore bien plus que les années passées.

Je suis heureux d'avoir eu le privilège de sanctifier ainsi le Nom divin. Car, en constatant mon initiative de déclarer en premier un généreux don, ce nanti a été encouragé à s'associer lui aussi à cette mitsva. D.ieu m'a donc donné le mérite d'inciter un Juif de plus à accomplir un acte de charité.

Il en résulte que tout Juif détient le potentiel, à travers sa conduite, de sanctifier le Nom divin en public et d'amplifier l'amour de D.ieu dans le monde. Or, de même que la profanation de Son Nom peut entraîner les souffrances ou la mort de l'homme – que D.ieu nous en préserve –, sa sanctification est en mesure d'apaiser la colère divine, d'annuler les mauvais décrets et d'exhorter la Miséricorde.

## CHEMIRAT HALACHONE

### Le risque d'éveiller une vague de jalousie

Faire l'éloge d'un individu quand il existe un risque qu'un de nos auditeurs en vienne à le blâmer est considéré comme de la « poussière de médisance ». Aussi est-il interdit de louer un tel en présence de ses ennemis, qui réagiront sans doute en le dénigrant et en soulignant ses défauts.

De même, on doit se garder de louer quelqu'un en public, car il y a de fortes chances qu'au moins l'une des personnes présentes ne soit pas en bons termes avec lui. On se gardera également de glorifier un homme d'affaires devant ses concurrents, même s'ils ne sont pas connus comme ses ennemis.

De manière générale, on veillera à ne pas louer son prochain à l'excès, car cela entraîne souvent des réactions négatives de la part des auditeurs, même s'ils ne le haïssent pas.



### DE LA HAFTARA

« Alors l'Éternel prendra plaisir aux offrandes de Yéhouda (...). » (Malakhi chap. 3)

Lien avec la paracha : dans la haftara, est mentionné le fait que le Saint bénit soit-il nous enverra Elihou Hanavi pour nous annoncer l'imminence de la délivrance finale, ce qui n'est pas sans rappeler le Chabbat Hagadol où l'Éternel envoya Moché annoncer la délivrance d'Egypte.



## PERLES SUR LA PARACHA

### Le pardon entraînant la paix

« *Tout mâle parmi les Cohanim pourra la manger ; c'est en lieu saint qu'elle sera mangée.* » (Vayikra 7, 6)

Les dernières lettres des mots yokhalénou bémakom kadoch yé'a'hel forment le mot chalom. Dans son ouvrage Méchiv Dévarim, Rabbi Chimon ben Yaakov zatsal commente : « Constate combien la paix est importante à l'Eternel ! Il a ordonné aux Cohanim de manger le sacrifice dans un lieu saint, parce que, avant que le pécheur obtienne l'expiation, il est loin de Dieu et n'est pas en paix avec Lui. Mais, une fois qu'il s'est confessé et a apporté un sacrifice, il se trouve déjà dans la proximité de l'Eternel, s'étant réconcilié avec le Roi de la paix, qui bénit Son peuple par la paix. »

### Le pardon par le mérite de l'étude de la Torah

« *Tel est le rite relatif à l'holocauste, à l'oblation, à l'expiaatoire et au délictif, à l'offrande inaugurale.* » (Vayikra 7, 37)

Rabbi Yo'hanan dit (Zohar, Vayéra 100, 1) : « Lorsque le Saint bénit soit-Il détailla les sacrifices, Moché dit : "Maître du monde, ceci est bien tant que le peuple juif est sur sa terre, mais qu'adviendra-t-il lorsqu'il en sera exilé ?" Il lui répondit : "Ils étudieront la Torah et ceci leur apportera le pardon plus encore que tous les sacrifices du monde, comme il est dit : 'Tel est le rite [litt. : la Torah] relatif à l'holocauste, à l'oblation, à l'expiaatoire et au délictif, à l'offrande inaugurale.' »

Autrement dit la Torah équivaut à tous ces sacrifices.

Rabbi Krospadaï affirme : « Quiconque prononce avec ferveur, à la synagogue ou au beit hamidrach, le sujet des sacrifices et leur rite, Je lui assure que les anges évoquant leurs péchés pour leur causer du mal demeureront impuissants à leur encontre et ne pourront que leur faire du bien. »

### Quand on souhaite le singulier et quand le pluriel

« *Tel est le rite relatif à l'holocauste, à l'oblation, à l'expiaatoire et au délictif, à l'offrande inaugurale et au sacrifice rémunératoire.* » (Vayikra 7, 37)

Dans ce verset, les premiers sacrifices sont évoqués au singulier [en hébreu], alors que les deux derniers le sont au pluriel. Pourquoi cette différence ?

Dans son ouvrage Or Tsadik, Rabbi Yossef Caro zatsal explique que l'Eternel ne désire pas que Ses enfants fautent, aussi la Torah mentionne-t-elle au singulier les sacrifices apportés pour obtenir l'expiation d'un péché, laissant entendre le souhait qu'ils soient inexistants ou le moins nombreux possible.

Par contre, l'offrande inaugurale et le sacrifice rémunératoire figurent au pluriel, afin d'exprimer le vœu que ces sacrifices, apportés pour procurer de la satisfaction à l'Eternel et se plier à Sa volonté, soient le plus nombreux possible.

### L'apparence d'un homme, un reflet de son être

« *Va prendre Aharon et ses fils avec lui ; prends aussi les vêtements.* » (Vayikra 8, 2)

Ben Sira affirme : « Les êtres humains sont la gloire de Dieu et les vêtements sont l'honneur de l'homme. »

Le Midrach Yilmédénou rapporte l'anecdote d'un homme pieux qui s'occupait lui-même de plier ses vêtements. On lui dit : « N'as-tu pas suffisamment d'élèves, de serviteurs et d'enfants pour te les plier ? » Il répondit : « Mes habits m'honorent dans la rue, aussi, je les honore dans ma maison, comme il est dit : "Car j'honore qui m'honore." (Chmouel I 2, 30) »

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### La vertu du zèle

Ce Chabbat est surnommé Chabbat Hagadol parce qu'à cette date, les membres du peuple juif s'étaient empressés d'exécuter l'ordre de l'Eternel d'attacher un agneau au pied de leurs lits et de le sacrifier aux yeux des Egyptiens.

Cet ordre ne représentait pas une perte d'argent – comme l'holocauste pour les Cohanim –, mais une perte bien plus conséquente, celle de la vie qu'ils mettaient ainsi grandement en péril. En effet, face au spectacle des Hébreux méprisant leur divinité, des Egyptiens voulaient sans doute les tuer. Malgré ce risque, ils s'efforcèrent de se plier à la volonté divine avec zèle et dans un esprit de sacrifice. Il nous appartient de prendre exemple de nos ancêtres, en servant l'Eternel avec dévouement et fidélité, en observant Ses mitsvot avec vénération, même si elles impliquent parfois une perte. Cette édifiante leçon à notre intention a valu à ce Chabbat l'appellation de Chabbat Hagadol.

Or, les enfants d'Israël eux-mêmes héritèrent cette vertu de zèle dans le service divin de notre patriarche Avraham. La veille de Pessa'h, lui aussi s'était empressé d'accomplir la mitsva d'hospitalité avec dévouement, lorsque trois anges à l'apparence d'Arabes s'étant présentés au seuil de sa maison. Malgré son état hautement fébrile, trois jours après sa circoncision, il ne tint pas compte de sa santé et les fit entrer sous son toit, où il leur prépara un repas et les servit.

En outre, il accomplit tous ses gestes avec l'ardeur d'un jeune homme, comme l'attestent les versets de la Torah « Il courut à eux » et « Avraham rentra en hâte dans sa tente, vers Sarah, et dit : "Vite, prends trois mesures de faine (...)" Puis, Avraham courut au troupeau (...) se hâta de l'accommorder ».

Sachant que le mauvais penchant l'inciterait à accomplir cette mitsva avec paresse, en raison de sa santé précaire, il se maîtrisa pour le surmonter et agir avec zèle et dévouement. Ces vertus furent absorbées dans le cœur pur de ses descendants, qui marchèrent dans ses sillons et vouèrent leur vie au service divin.

# LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



“Au départ, il y avait une seule grenouille, mais ils la frappèrent, si bien que d’autres en sortirent. Ils continuèrent à la frapper et de nombreuses autres en sortirent. Aïe aïe aïe, tellement de grenouilles...” Le Sage semblait en retirer du plaisir, comme si, à cet instant, il voyait de ses propres yeux la grenouille frappée par les Egyptiens et des essaims d’autres sortant de son ventre. »

La description de cette plaie s’inscrit profondément dans l’esprit de Rav ‘Haïkin qui, chaque année, la répétait avec émotion à ses élèves lorsqu’il leur racontait les dix plaies, accomplissant ainsi la mitsva de faire le récit de la sortie d’Egypte et des multiples prodiges qui l’accompagnèrent.

Un autre de ses disciples, très proche, qui eut le mérite de l’assister dans les dernières années de sa vie, Rabbi Mordékhai Pessa'h Podarovsky de Kouvrin zatsal, raconte :

« Un vendredi soir, vers minuit, je passais près de la demeure de mon Maître quand j’entendis la douce mélodie de sa voix. Je m’approchai de la fenêtre et le vis assis sur son lit en train d’étudier, dans le ‘hummach, la paracha de Véra. Chaque fois qu’il lisait le récit d’une plaie, il exprimait son admiration et disait avec un grand engouement “Aïe, aïe !” Lorsqu’il arriva au verset “Les devins ne purent lutter contre Moché à cause de l’éruption”, il éclata de rire, comme je ne l’ai jamais entendu. [Il est connu que le ‘Hafets ‘Haïm mettait un point d’honneur à ne pas rire des choses de ce monde et refusait donc d’entendre des paroles de sagesse humoristiques.] Il était très impressionné, comme si, à ce moment même, il voyait les plaies s’abattre sur l’Egypte. Je fus moi-même si frappé par ce spectacle que je restai cloué sur place, près de sa fenêtre, pendant plus d’une demi-heure. »

**C**omme l’explique le Malbim, les dix plaies se divisaient en trois groupes, pour lesquels Rabbi Yéhouda nous a donné des signes mémo-techniques : datsakh, adach et béa’hay [mots composés des initiales des plaies]. La première série de plaies, datsakh, avait pour but d’enseigner l’unicité de l’Eternel et l’inexistence d’autres divinités. La seconde, adach, devait démontrer aux Egyptiens que le Saint bénî soit-Il exerce Sa Providence sur le monde et dirige l’ensemble de la création. Enfin, la dernière, béa’hay, leur a été administrée pour démontrer la toute-puissance du Créateur.

Cela étant, les deux premières plaies de chaque série ont été envoyées à Paro pour qu’il constate la réalité de l’Eternel et Son immense pouvoir et accepte, sur Sa demande, de libérer les enfants d’Israël de son pays. Quant à la troisième plaie de chacune d’elles, elle avait un but différent : lui imputer une punition pour le sanctionner de n’avoir pas tiré leçon des deux plaies précédentes. C’est pourquoi les deux premières plaies de chaque série ont été précédées par un avertissement, du fait qu’elles étaient destinées à apporter un enseignement, tandis que la troisième, qui ne venait que punir, ne l’était pas.

Le Saint bénî soit-Il multiplia le nombre de plaies afin de renforcer la foi de Paro et de ses serviteurs, puisque, comme nous l’avons mentionné, leur but n’était pas de les punir, mais de démontrer la force suprême du Créateur.

En outre, l’Eternel frappa l’Egypte de ces plaies afin d’ancrer en Ses enfants la foi et la confiance dans Sa toute-puissance, à travers toutes les générations, comme il est dit : « Afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils ce que J’ai fait aux Egyptiens et les merveilles que J’ai opérées contre eux ; vous reconnaîtrez ainsi que Je suis l’Eternel. » (Chémot 10, 2)

Les disciples du ‘Hafets ‘Haïm zatsal ont tous été frappés par les descriptions vivantes qu’il faisait des dix plaies. L’un d’entre eux, Rav ‘Haïm Its’hak ‘Haïkin zatsal, raconte à ce sujet : « Un vendredi où je passais en dessous de la fenêtre de sa cabane, je l’entendis étudier la paracha de la semaine avec l’interprétation de Rachi. Lorsqu’il arriva au verset “La grenouille monta et envahit le pays d’Egypte”, il expliqua



## Tsav(169)

זאת תורת ה

עולה
 והוא ה

עולה
 על מזקקה על ה

טהבת
 (ו.ב)  
 « Voici la loi (Torah) de l'offrande de l'élévation, c'est l'offrande d'élévation sur le feu de l'Autel » (6,2)

De façon plus littérale, ce verset peut être traduit ainsi : « Ceci est la Torah qui monte, elle monte sur le feu de l'autel ». En effet, la Torah que l'on étudie, pour pouvoir monter dans les Cieux et parvenir auprès d'Hachem, devra être étudiée avec amour, enthousiasme et ardeur. Cela est en allusion dans ce verset : Ceci est la Torah qui monte, pour que la Torah puisse monter, il faut qu'elle soit étudiée « sur le feu de l'autel », avec le feu sacré de l'amour et de l'enthousiasme.

## Toré Zahav

זאת תורת ה

עולה
 והוא ה

עולה
 על מזקקה על ה

טהבת
 (ו.ב)  
 « Voici la loi (Torah) de l'offrande de l'élévation, c'est l'offrande d'élévation sur le feu de l'Autel » (6,2)

Le Midrach (Chir haChirim rabba) nous rapporte l'histoire de **Hananya, Michaël et Azarya** allant dans la fournaise car ils avaient refusé d'accorder le moindre crédit à l'idolâtrie. Névouhadnêtsar a ordonné qu'ils soient jetés dans la fournaise ardente, mais au final ils en sont sortis sains et saufs, n'ayant même pas l'odeur de la fumée. Une importante foule a pu être témoin de cet énorme miracle. De façon étonnante le midrach demande : Quel est l'élément de Kidouch Hachem dans cet épisode ? Comment comprendre cette question du midrach alors que trois Tsadikim juifs ont miraculeusement survécu au feu d'une fournaise ardente ?

**Rav Dessler Zatsal** nous explique : Le Kiddouch Hachem n'est pas dans l'événement initial, mais dans ce qui va en suivre. En effet, si un énorme miracle ne produit pas d'effets par la suite, il n'y a pas de kiddouch Hachem. A l'inverse, une petite action qui produit des effets positifs est un kiddouch Hachem. **Le Rav Dessler** dit que la foule a pu voir l'énorme miracle de la fournaise, mais ils ont cependant continué à vivre comme avant, rentrant ensuite chez eux faire de l'idolâtrie. Ressentir une belle inspiration, voir un miracle, cela n'a que peu d'importance, si nous ne transformons pas cela en quelque chose de concret. Le feu brûle en moi sur le moment, mais après qu'en reste-t-il ?

וְתִתְהַנֵּת מִלְחָמָה יְאָכְלָו אֶחָד וּבְנֵיו מִזְוֹת מִאָכֵל בָּמָקוֹם קָרְבָּן (ו.ט)  
 « Elle (l'offrande de farine) sera mangée non levée dans un endroit sacré » (6,9)

Rabbi Haïm Meïr de Vizhnitz voit dans ce verset une allusion aux matsot que l'on mange à Pessah. On doit être certain de les manger dans un lieu sacré. Mais où se trouve ce lieu ? Dans une bouche qui ne contient pas de paroles interdites et qui ne se laisse pas entraîner à manger de manière exagérer.

בָּמָקוֹם אֲשֶׁר תִּשְׁחַט הַעֲלָה תִּשְׁחַט הַמְּפֻטָּה (ו.י.ח)  
 « A l'endroit où est immolé l'holocauste, sera immolé l'expiatoire » (6,18)

Pourquoi la Torah demande d'égorger ces deux sacrifices au même endroit ? Le Hatat est un sacrifice visant à réparer une transgression, faute, alors que le ola est plus un don personnel au Temple. La Torah cherche à maintenir la réputation d'une personne, en ordonnant d'offrir ces deux offrandes au même endroit. En effet, un regard extérieur pensera « que cette personne est généreuse », et on ne le suspectera pas d'être un fauteur. De nos jours (sans le Temple), la tefila ( prière) prend la place du rôle des sacrifices. La guémara (Sota 32b) nous dit que nos Sages ont demandé à ce que la Amida soit récitée en silence, afin que le fauteur qui souhaite se confesser à D., ne puisse pas être entendu par son entourage, et alors en être embarrassé.

## Aux délices de la Torah

וְלֹא תִּאָכֵל דָם לְעֵזֶר וְלְבָהָמָה כָּל נֶפֶשׁ אֲשֶׁר תִּאָכֵל כָּל דָם וְגַם רְאֵת הַגְּפַשׁ הַהְוָא מֵעַמִּיקָה (ז. כו.כז)

« Ne mangez pas quelconque sang, que ce soit d'un mammifère ou d'un oiseau, où que vous viviez. Toute personne qui mangerait du sang, son âme sera retranchée de son peuple » (7,26-27)

L'interdiction du sang est l'une des plus faciles à observer car la tentation est faible. Si telle est la récompense pour un commandement facile, on peut imaginer celle que l'on reçoit lorsqu'on se garde des relations interdites et d'autres fautes pour lesquelles on éprouve un grand désir. L'homme qui se garde de ces péchés sera largement rétribué car leur observance exige une lutte acharnée contre ses désirs. Hachem nous a interdit de consommer du sang pour quatre raisons :

1) Les parties du sacrifice offertes sur l'autel étaient la graisse consommée et le sang aspergé sur ses parois. Etant donné que ces parties

«appartiennent » à l'autel, Hachem a ordonné qu'elles ne soient pas consommées.

2) Le sang représente l'âme, comme il est écrit : «**Car le sang est l'âme** » (Dévarim 12,23). Hachem nous a permis de consommer le corps et non l'âme d'un animal. Il avait ordonné à Adam de ne pas manger de créatures vivantes mais de se nourrir de végétaux. Cependant, comme Noah sauva toutes les créatures de la destruction, Hachem lui permit de manger leur chair. L'âme de l'animal reste interdite, et donc son sang également.

3) La vie du corps dépend du sang. Par conséquent, si un homme en consomme, son corps devient semblable à celui d'un animal. Il devient grossier et insensible. Il risque d'adopter les mauvaises tendances des bêtes et de ne pas avoir pitié de ses prochains. Hachem nous a donné la Torah pour purifier notre âme afin d'être capables de comprendre les mystères de la Torah et d'avoir pitié de nos semblables. C'est pourquoi il nous est interdit de manger le sang d'un animal ...

4) A leur sortie d'Egypte, les juifs étaient plongés dans les pratiques occultes des égyptiens. Par exemple, ils emplissaient un bol de sang autour duquel se rassemblaient des démons (chédim). Lorsqu'ils voulaient prédire l'avenir, ils buvaient de ce sang. On trouve ainsi juxtaposés ces deux commandements : « Ne faites point de repas près du sang ; ne vous livrez pas à la divination ni aux présages » (Kédochim 19,26) Pour nous séparer des pratiques païennes, Hachem nous interdit de consommer le sang et nous enjoint de l'asperger sur l'autel pour expier nos fautes. *Méam Loez*

ישחט וויקח מטsha מקmo... (ח, כג)

Et l'ayant égorgé (vayich'hat)...(Tsav 8;23) La cantillation sur ce mot est un Chalchélét (שְׁלִשְׁלָתָה), et on ne la retrouve qu'à trois autres endroits dans la Torah :

1) Lorsque les anges ont dit à Lot de quitter la ville de Sodome le verset dit : «**Vayit'maéma**», il tardait (Béréchit 19 ; 16).

2) Lorsque Eliezer est allé chercher une femme appropriée à Yits'hak, et a prié D. pour réussir dans sa mission, le verset dit : «**vayomar**» Il dit (Béréchit 24,12).

3) Lorsque la femme de Potifar a tenté Yossef afin qu'il faute avec elle, la Torah dit : «**vayéma'en**» Il refusa catégoriquement (Béréchit 39; 8). Quel est le lien entre ces 3 expressions, qui sont chantées en Chalchélét ?

La Guémara Bérakhot (5a) dit : Qu'une personne doit mener une guerre face au **yétser ara**, en y opposant son **yétser atov**. S'il y réussit tant mieux, sinon, qu'il se plonge dans l'étude de la Torah. Si cela n'est pas suffisant, qu'il récite le Chéma, et si ça ne suffit pas qu'il se souvienne du jour de la mort. Les commentateurs nous disent qu'il ne

s'agit pas du « jour de la mort » de l'individu, le Yétser ara étant aussi l'ange de la mort (Baba Batra 16a), mais du moment au D. va égorgé le yétser ara (SouCCA 52a). Ainsi, la guémara , nous dit que lorsque le yétser ara se manifeste, il faut lui rappeler qu'il va être égorgé , et qu'il ne doit pas être trop fier de lui. Toute personne doit lutter pour restreindre son yétser ara, mais s'il voit que : « **vayit'maéma** » le yétser ara s'attarde, et ne veut pas abandonner, le lâcher. «**vayomar** » il doit commencer par étudier des paroles de Torah et réciter le **Chéma**. Mais si : « **vayéma'en** » le yétser ara ne veut toujours pas abandonner, alors : « **vayich'hat** » il doit l'informer que D. va l'égorgé un jour, et en entendant cela, le yétser ara va arrêter de le harceler afin qu'il transgresse la Torah.

*Rabbi Moshe Bogomilsky*

**Halakha : La veille de Pessah qui tombe Chabbat**  
Chabbat veille de Pessah, il est interdit de consommer de la Matza depuis le lever du jour. Certains ont l'usage de ne pas manger de la Matza depuis Roch Hodech. Néanmoins, ils pourront en donner aux enfants la veille le Chabbat, cela est mieux que de leur donner du Hamets qu'ils risqueraient d'éparpiller dans la maison.

*Tiré du Sefer « Naté Gabriel »*

**Diction : Jeune on apprend à parler, vieux on apprend à se taire.**

*Rav Noah weinberg*

**מול טוב ליום הולחת של בני רפאל יהודה בן מלכה**  
Chabbat Chalom, Pessah Cacher Vésameah

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בה מרימים, מאיר בן גבי וזווירה, ששא בגימין בין קאין מרימים ויקטוירה שושנה בת גיזיס, חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרימים, שלמה בן מרימים, חיים אהרון ליבן רבקה, שמחה גיזות בת אלין, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוחה, פיגגא אולגה בת ברנה, יוסף בן מיכה, רבקה בת ליזה, ריש'ירד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרימים בת עזיזא, חנה בת רחל, יעקב בן אסתר, דוד בן מרימים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קללה לרבקה בת שרה . זרע של קלימא לחניאל בן מלכה ורות אורייליה שמחה בת מרימים. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חסמה. לעילוי נשמה : ג'ינט מסעודה בת גולי יעל, שלמה בן מהה, מסעודה בת בלחה. יוסף בן מיכה.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

[www.kollel-aixlesbains.fr](http://www.kollel-aixlesbains.fr)



Sortie de Chabbat Wayakhel-  
Pékoudei, 1 Nissan 5781



Possibilité  
d'écouter le cours  
de Maran Chlita en  
Direct ou en Replay sur  
<https://www.yhr.org.il/video-ykr/>

Cours hebdomadaire de Maran Rosh  
HaYeshiva Rav Meir Mazouz Chlita

## Subjects of Course :

- 1) Explication du Rachi : « se trouvant en possession d'étoffes d'azur, de pourpre, d'écarlate, de fin lin, de poil de chèvre, de peaux de bétier teintes en rouge, de peaux de tahach, en fit hommage » (Chemot 35, 23), 2) « ועשה בצלאל » (Chemot 36, 1), et l'explication du waw inversif,
- 3) Comment savoir si c'est un waw inversif ou pas? 4) S'il y a un waw inversif en araméen,
- 5) Manger des aliments sains et doucement, 6) La Mitswa de donner à la caisse « תמכין » du Colel de Kissé Rahamim,

### 1-12<sup>1</sup>. Bleu azur, rouge écarlate, rouge pourpre, peaux de bétier, Tahach

Nous avons lu dans la fin du livre de Chemot (35;23): «Tout homme se trouvant en possession d'étoffes d'azur, de pourpre, d'écarlate, de fin lin, de poil de chèvre, de peaux de bétier teintes en rouge, de peaux de tahach, en amenèrent. » Et Rachi écrit: «Tout homme se trouvant en possession: d'étoffes d'azur, ou de pourpre, ou d'écarlate, ou de fin lin, ou de poil de chèvre, ou de peaux de bétier teintes en rouge, ou de peaux de tahach, tous en amenèrent ». Quel est le problème de Rachi? Les commentateurs écrivent que Rachi est venu souligner qu'il n'était pas nécessaire d'avoir tous les éléments pour faire un don. Chacun pouvait offrir ce qu'il possédait. Mais, cela n'est pas logique. Pourquoi aurait-on pensé qu'il faille tout posséder pour contribuer à la construction du Michkan. Il est évident que chacun pouvait amener ce qu'il avait, c'est tout. Alors, quel est le problème de Rachi?

### 2-13. Le mot « -הביאו -amenèrent » revient sur chaque élément du verset

Rachi nous relève un point important. Il y a un atnah (note d'arrêt, comme un point virgule) au niveau du mot מ-ע-ט-poil de chèvre. Donc, le verbe

1. Un problème technique, nous a fait perdre une bonne partie de la traduction du feuillet, le temps étant très limité, nous n'avons pas eu la possibilité de le retraduire.

« amenèrent » ne se rapportait-il qu'aux éléments cités après. Alors, qu'en est-il des éléments cités précédemment? C'est pourquoi Rachi explique qu'exceptionnellement, ici, le atnah ne marque pas l'arrêt puisque le verbe amener se rapporte à tous les éléments. C'est le sens simple de Rachi. Expliquer autrement serait incorrect.

### 3-14. ועשה בצלאל Betsalel fit ou fera?

Ensuite, une erreur de traduction existe sur le verset (Chemot 35;30...): **ויאמר משה אל בני ישראל ראו קרא** «ה' בשם בצלאל בן אורי בןchor למטה יהודה. וימלא אתו רוח אלוקים בחכמה בתבונה ובדעת ובדעת ו בכל מלאכה. ולחשב מחשבות לעשנות זהב וכסף ובנחות. ובחירות אבן למלאת ובחירות עץ לעשנות בכל מלאכת מחשבת. ולהורת חכמת לב לעשנות כל מלאכת חרש ותשב וركם בתכלה ובארגון בתולעת השני ובשש וארג עשו כ כל מלאכה וחושבי »-Moche dit aux enfants d'Israël: «Voyez; l'Éternel a désigné nominativement Beçalel, fils d'Ouri, fils de Hour, de la tribu de Yehouda. Il l'a rempli d'un souffle divin; d'habileté, de jugement, de science, d'aptitude pour tous les arts; lui a appris à combiner des tissus; à mettre en œuvre l'or, l'argent et le cuivre; à tailler la pierre pour la sertir, à travailler le bois, à exécuter toute œuvre d'artiste. Il l'a aussi doué du don de l'enseignement, lui et Aholiav, fils d'Ahisamak, de la tribu de Dan. Il les a doués du talent d'exécuter toute œuvre d'artisan, d'artiste, de brodeur sur azur, pourpre, écarlate et fin lin, de tisserand, enfin de tous artisans et artistes



ingénieux. Le chapitre 35 se termine et commence le 36: «ועשה בצלאל». Le non-juif qui a numéroté les chapitres pensait qu'il s'agissait là d'un nouveau sujet. Mais, comment penser ainsi? Par la suite, nous voyons Moche appeler Betsalel et Aholiav. Cela nous apprend que ceux-ci n'ont pas commencé jusqu'à ce que Moche les appelle. Il faut donc dire que la traduction exacte serait ici: « Betsalel fera » et non « Betsalel fit ». La lettre « ו » du mot *ועשה* est un "i" inversif qui change le temps indiqué.

#### 4-15.Un Hatan qui a utilisé le "I" inversif

Lors du Maria de ma tante zal, mon père a'h avait lu, dans le livre Houpat Hatanim, un responsa du Rachbats rapporté : À l'époque de Rabbi Yehouda Halevy, un Hatan avait remis en question sa Ketouba, en disant n'avoir fait aucun acte d'acquisition, alors qu'il y est marqué : «וּקנִינוּ מִנִּיה»(on a acquit de lui). Ici aussi, le « ו » est inversif. De même, mois *וְאַתָּה תֹּדַבֵּר אֲלֵינוּ אֶת כֵּל אֲשֶׁר יְדַבֵּר הָאֱלֹהִים* et nous *וְעָשָׂנוּ* c'est toi qui nous rapporteras tout ce que l'Éternel, notre Dieu, t'aura dit, et **nous l'entendrons**, et nous obéirons. A ce moment, les Bnei Israël n'avaient encore rien entendu, il faut donc

traduire *וְעָשָׂנוּ* par nous l'entendrons, et le "i" est donc, aussi, inversif. Dans le responsa cité, le Hatan défend également sa Ketouba, en annonçant qu'elle n'avait aucune valeur jusque-là puisqu'il n'avait fait aucun acte d'acquisition. Et les juges ne savaient que faire.

#### 5-16.Comment savoir s'il s'agit d'un "I" inversif ?

Ils sont allés voir Rabbi Yehouda Halevy pour trouver une solution. Le Rav leur expliqua que l'argument du Hatan était inexact. En effet, comment savoir s'il s'agit d'un "I" inversif? Il faut regarder le premier verbe du texte qui ne contient pas cette lettre et regarder à quel temps est-il. Dans le verset précédemment cité, *תֹּדַבֵּר אֲלֵינוּ* est au futur, donc les autres verbes également. Dans la Ketouba, il est marqué, au début, *וְאַתָּה* nous a dit. Il s'agit donc du passé, de même pour l'acquisition mentionnée. Rabbi Yehouda Halevy était expert en langue hébreu.

#### 6-17.En araméen, le "I" inversif n'existe pas

Lorsque mon père m'avait enseigné cela, je me suis

## בְּסִדְךָ Farine de Pessah / Actes de bienfaisance

«MANGEZ DES METS ONCTUEUX ET BUVEZ DES DOUCEURS»  
POUR LES FAMILLES AUX FAIBLES MOYENS, LES ÉTUDIANTS  
PÈRES DE FAMILLES ET POUR DE VÉRITABLES HOMMES DE TORAH.



«La joie ne se retrouve que par la viande et le vin»



Carton de poulet par famille

«Le vin réjouira le cœur de l'homme»



Caisse de vin par famille

180 ₪

₪ 360

«Tout celui qui a faim vienne et mange»



Grand panier de nourriture

230 ₪

Marseille: David Diai - 0666755252 | Paris: Pinhas Houri - 0667057191

<https://yhr.vp4.me/52>

Ou par Virement sur le compte de la Yéshiva:

ASSOCIATION SAGESSE DE RAHAMIM

IBAN: FR76 3007 6020 2620 5149 0020 069 | BIC: NORDFRPP



étonné. En effet, en araméen (langage de la Ketouba), le "i" inversif n'existe pas. En effet, cette règle est retrouvée, à plusieurs reprises, dans la Torah, mais, pas du tout dans la michna. Pourquoi ? Car peu sont compétant pour comprendre cette façon d'écrire. Ils ont donc opté pour un langage plus simple. Donc, dans la Ketouba, וקנינא, est un mot forcément au passé, et le Hatan a bien tord.

### 7-18.Bonne réponse de Rabbi Yehouda Halevy

Et mon père m'a alors demandé si j'étais en polémique avec Rabbi Yehouda Halevy. Par la suite, j'ai trouvé cette polémique entre Rabbi Yehouda Halevy et le Hatan dans un livre du Rav Chlomo Parhon qui ramène le problème dans les contrats hébreux où est marqué « וקנינו ממן ». Un créancier était venu défendre qu'il s'agissait du futur, toujours à cause du "i". Le Rav lui avait répondu qu'étant

donné que le contrat commence au passé, ce verbe est également au passé. Rabbi Chlomo était élève de Rabbi Yehouda. Il se peut alors que la question n'ait pas été posé à Rabbi Yehouda si la Ketouba qui est en araméen, mais sur un autre texte en hébreu. Et quelqu'un a dû déformé l'histoire pour l'enseigner telle qu'on l'a racontée.

### 8-20.Pour toute consommation, défais ta ceinture et mange tranquillement

Dans la paracha Hahodech, nous avons lu: «ככהה תאכלו אותו מתניכם חגורים, la ceinture aux reins ». Mon fils Guidon m'a donné une jolie explication. Il m'a dit qu'on apprend d'ici, qu'en dehors de la consommation de l'agneau de Pessah (dont il est mention ici), la ceinture doit être défaite pendant le repas. Comme la Guemara le dit (Chabbat 9b). Ensuite, il est écrit: «אבלתם אותו-» vous le mangerez

rapidement » (Chemot 12;11), alors qu'en réalité, le Rambam dit que, d'ordinaire, il faut manger lentement. La Torah demande une exception pour la consommation de l'agneau pascal, avant la sortie d'Egypte, car ils étaient pressés de sortir. Mais, ce n'est pas ainsi qu'il fait agir au quotidien.

### 9-21.La caisse « Tamkhine Deorayta » par le Colel Kisse Rahamim

Autre chose. Nous avons une caisse de charité « Tamkhine Deorayta », par le Colel Torat Moche Émet, de la Yechiva Kisse Rahamim. Tout celui qui contribue à cette caisse sera bénit par l'Éternel. La caisse est gérée par Rabbi David Aidan, Rabbi Yaakov Cohen, et Rabbi Eliahou Madar, qui sont des justes qui ne touchent pas à un centime qui ne leur appartient pas. C'est pourquoi celui qui veut donner Kimha Depisha, devrait le donner à cette caisse, qui soutient les membres du Colel de la Yechiva, qui étudient avec assiduité, jour et nuit, avec don de soi, dans la difficulté. En



#### « A PRÉSENT ÉCRIVEZ POUR VOUS CE CANTIQUE ».

Les institutions « Hokhmat Ra'hamim » lancent l'opération de l'écriture d'un Sepher Torah à la mémoire de notre maître et rabbin le juste, faiseur de miracles,

**Rabbi Benyamin Cohen zatsal,**  
qui a par ses bénédicitions sauvé de nombreuses personnes.

Le Sepher Torah sera introduit, avec l'aide de D., dans la grande école talmudique ouverte à sa mémoire : « Il dit à Benyamin ».

Il est possible de se joindre à l'écriture de ce Sepher Torah à raison de **2400 €** la section hebdomadaire.

Que le mérite du juste vous protège, pour la pleine guérison, pour gagner correctement votre vie, ou pour toute bénédiction amen.

Pour plus de renseignements,appelez :

**Pinhas Houri- 0667057191**

**David Diai- 0666755252**



*Les empressés sont les premiers pour les bonnes actions.*

aidant ceux qui étudient dans la difficulté, Hachem vous bénira au centuple, et vous ne connaîtrez pas le manque tout le long de votre vie.

## 10-22.Celui qui donne à la Torah, Hachem le paie dix fois plus

Et il y a des preuves claires que quiconque donne à la Torah Dieu le paiera dix fois plus, et quiconque contribue aux pauvres en cas de besoin, Dieu écoute ses demandes. Dans la Guemara Sanhédrin (76b), il est écrit qu'il est annoncé au sujet de cette généreuse personne : « alors, quand tu prieras, Hachem te répondra ». Car celui qui donne aux pauvres en cas de besoin, un pauvre qui n'a pas assez d'argent, et vous lui en donnez, alors Dieu tient sa promesse dite par Esaïe le prophète: « Alors quand vous priez, Dieu répondra! » À quoi bon s'intéresser à ceux qui luttent contre la Torah? Ils n'en connaissent pas la valeur. Mais, quiconque connaît la valeur de la Torah, Dieu lui rendra beaucoup plus car il n'y a aucun problème pour lui de donner et d'enrichir. Nous ne pouvons pas donner, car nous sommes limités, tout le monde a des problèmes. Mais Dieu peut donner beaucoup de bénédictions, et vous donnera tout ce que vous demandez - «J'ai été jeune et je suis devenu vieux: jamais je n'ai vu un juste délaissé, ni ses enfants obligés de mendier leur pain. Tous les jours il fait l'aumône, il prête; et ses descendants deviennent une bénédiction..»(Psaumes 37:25). Quand quelqu'un fait des dons, même sa descendance méritera la prospérité.

## 11-23.Chacun d'entre vous s'efforcera d'aider les Avrekhim

C'est pourquoi, chacun d'entre vous s'efforcera d'aider les Avrekhim, surtout qu'il y a, parmi eux, certains qui vivent très modestement (je les connais), et nous avons un responsable. Celui qui s'en sort, tant mieux, celui qui est en difficulté, nous ferons en sorte de le rendre heureux. Comme la Torah demande : « tu te réjouiras pendant ta fête » (Devarim 16:14). Le Baal Hatourim écrit sur le verset «וַתִּתְנוּ» (ils donneront) **אִישׁ כּוֹפֵר נַפְשׁוֹ**. Il remarque que le mot se lit de droite à gauche ou de gauche à droite. Cela nous apprend que ce qu'on donne nous revient par la suite. Rien n'est perdu. Au contraire, plus tu donnes, plus tu recevras. La semaine prochaine, nous parlerons certainement, des veuves et orphelins. Mais, pour cette fois, ce suffit.

Celui qui a bénis nos saints pères Avraham, Itshak et Yaakov, il bénira les contributeurs au fonds Tamkin Deorayta, et tous ceux qui voient, tous ceux qui entendent, et tous ceux qui étudient, et tous ceux qui se réjouissent de donner aux pauvres, et ne donnent pas contre leur gré. Heureux l'homme qui regarde le pauvre et lui donne avant qu'il ne commence à parler et à demander, tel est le sens du verset «Heureux celui qui s'intéresse au pauvre!» (Psaume 41: 2) qui le regarde et voit ce qu'il lui manque et lui donne. Soyez bénis par l'Eternel. Baroukh Hachem leolam Amen weamen.



Une histoire vécue du Juste, **Rabbi Benyamin Hacohen zatsal**

Rabbi Hananel Cohen, fils de Rabbi Benyamin, raconte:

Un jeune homme qui était fiancé vint trouver mon père pour obtenir sa bénédiction. Il lui dit: <Puissiez-vous trouver une jeune fille qui craint Dieu, et fonder un foyer fidèle et casher au sein du peuple d'Israël.> Le jeune homme répondit à mon père, paix à son âme : <Mais je me suis déjà fiancé!> Mon père lui répéta : <Puissiez-vous trouver une fille bien.> Cinq jours plus tard, la jeune fille décida de tout annuler. Mais, grâce à Dieu, le jeune homme trouva une fille très bien et l'épousa. Il comprit après coup la bénédiction qu'il avait reçue. (Cette histoire a été rapportée par la personne qui l'a vécue).

# MAYAN HAIM

edition

## TSAV - CHABBAT HAGADOL

**Samedi**  
**27 MARS 2021**  
**14 NISSAN 5781**

**entrée chabbat : 18h54**  
**sortie chabbat : 20h02**

- 01** Une reconnaissance éternelle  
Elie LELLOUCHE
- 02** Naviguer avec la haftara  
Michaël Yermiyahou ben Yossef
- 03** Conditions générales de vente  
'Haim SAMAMA
- 04** La structure du Séder  
David WIEBENGA ELKAIM

## UNE RECONNAISSANCE ÉTERNELLE

Rav Elie LELLOUCHE

La Guémara (Béra'khot 33b) rapporte un fait qui suscita une réaction vigoureuse de Rabbi 'Hanina. Un officiant qui avait débuté la répétition de la 'Amida à voix haute énonça une dizaine de louanges à l'endroit de Hachem lors de la première des dix-huit bénédicitions: «O Hachem, Toi qui es grand, puissant, redoutable, majestueux, énergique, inspirant la crainte, fort, brave, véridique, honoré » déclama-t-il. Attendant la fin de son office, Rabbi 'Hanina lui demanda ironiquement s'il avait réellement épuisé l'ensemble des louanges relatives au Créateur. «En effet, poursuivit le Maître, les Sages de la Grande Assemblée n'ont retenu que les termes grand, puissant et redoutable pour qualifier Hachem en préambule de la 'Amida. Et si Moché ne les avait pas énoncés lui-même (confer Dévarim 11,17), poursuivit Rabbi 'Hanina, ces Sages ne se seraient pas arrogé le droit de les intégrer dans le rituel de nos Téphilot. S'il en est ainsi, asséna-t-il, comment peux-tu te permettre d'énoncer cette kyrielle d'attributs ? Ceci peut être comparé à un roi dont on vanterait les richesses en argent alors même qu'il possède des milliers de pièces d'or. Une telle attitude ne serait-elle pas déshonorante ? ».

Cette anecdote illustre le dilemme auquel nous sommes confrontés lorsqu'il s'agit de glorifier Hachem. Tenter de formuler une liste de louanges conduit, immanquablement, à relever celles qui auraient été omises. Se contenter, à l'inverse, d'exprimer une qualité essentielle du Créateur apparaît, immédiatement, réducteur. L'homme est démunis lorsqu'il s'agit de conter la grandeur divine car les concepts humains ne peuvent rendre compte du divin. En effet, comment pourrions-nous définir L'Infini ? C'est pourquoi David HaMélé'kh affirme: «Lé'kha Doumiya Téhila» (Téhilim 65,2), autrement dit, seul le silence exprime, véritablement, la réalité de la louange divine.

Cette incapacité qui est la nôtre quant au fait de déclamer la louange divine ne se limite pas à une difficulté purement quantitative, elle relève, également, voire plus essentiellement, d'une problématique qualitative. C'est le sens, explique le Maharal de Prague, du verset des Téhilim (106,2) qui énonce: «Mi Yémalel Guévourot Hachem Yachmi'a Kol Téhilato-Qui saura dire la Toute-puissance de Hachem, exprimer toute Sa louange ? ». L'auteur du Guévourot Hachem voit dans ce verset et son double questionnement les deux handicaps qui frappent les humains que nous sommes. Il nous est impossible d'appréhender aussi bien la réalité de la puissance des œuvres du Créateur que de recenser précisément le nombre réel de ces mêmes œuvres, infinies au même titre que Le Maître du monde Lui-même. Autrement dit, quelles que soient les louanges que

nous voudrions adresser à Hachem et quel que soit leur nombre, nous serons, toujours, désespérément en deçà de la vérité.

S'il en est ainsi, s'interroge le Maharal, comment pourrions-nous nous acquitter de la Mitsva nous enjoignant de conter les miracles opérés par Hachem lors de la Sortie d'Égypte ? Quel sens pourrait revêtir la narration et l'analyse de Ses prodiges et Ses hauts faits alors même que nous sommes incapables d'en mesurer la portée réelle ? C'est pourquoi, répond le Rav de Prague, la Mitsva du Sipour Yétsiat Mitsrayim ne doit pas être comprise comme l'éloge adressé à Hachem pour Ses actions, éloge que nous serions bien incapables d'exprimer. L'enjeu de cette soirée du Séder consiste à exprimer notre sentiment de gratitude à l'égard du Maître du monde. Certes nous relatons, à travers le récit de la délivrance du peuple d'Israël, les miracles extraordinaires opérés par Lui, mais ceux-ci, loin de permettre de mesurer l'étendue de Sa Grandeur, n'ont d'autre fonction que d'alimenter notre reconnaissance.

Cette explication proposée par le Maharal permet de cerner les enjeux respectifs de la Téfila et du récit de la Sortie d'Égypte. S'agissant de la Téfila, la louange divine, même limitée aux attributs de grand, puissant et redoutable est un préalable incontournable. En effet, si nous voulons implorer Hachem et Lui exposer nos demandes, encore faut-il Lui reconnaître une omnipotence. En l'absence d'une telle prise de conscience, toute prière serait dénuée de sens. C'est la raison pour laquelle nous débutons le Chémoné 'Éssré par l'énumération de ces trois attributs, englobant l'ensemble des modes par lesquels Le Créateur se manifeste aux hommes.

Pour ce qui est de la Mitsva centrale de la soirée du Séder l'enjeu est tout autre. En exprimant notre reconnaissance à l'égard du Maître du monde, c'est, du même coup notre allégeance à ses commandements que nous proclamons. C'est pourquoi le Hallel que nous récitons en chœur lors de cette nuit emplie de sainteté débute par les mots Hallélu 'Avdé Hachem Hallélu Ete Chem Hachem-Glorifiez ! Vous les serviteurs de Hachem, glorifiez Le Nom de Hachem. En découvrant la liberté le 15 Nissan 2448 nous sommes devenus les serviteurs de Hachem et c'est bien là le couronnement de notre Séder.

Que Hachem nous accorde très prochainement une délivrance complète.

Pessa'h Cacher VéSaméa'h !

“Regardez, je vous envoie le prophète Éliya avant l’arrivée du GRAND et redoutable Jour du Jugement” (Malakhi 3:23)

Ce Shabbat sera le Shabbat Hagadol, le grand Shabbat qui annonce l’évènement de la sortie d’Égypte que nous nous devons de revivre comme si nous avions été, nous-mêmes, délivrés par la main puissante du Saint-Bénit Soit-Il. Nos Sages ont choisi pour Haftara le dernier chapitre, du dernier livre des Néviim, le livre de Malakhi. Si l’existence d’un Juif se doit d’être animée d’une confiance totale en la providence divine, la fête de Pessah est la fête par excellence qui scelle la émouna des enfants d’Israël en un D. protecteur et libérateur.

‘Hazar ont donc associé naturellement la dernière des prophéties, du dernier des prophètes, promettant la géoula finale qui sera annoncée par le prophète Éliyahou, délivrance qui, à l’instar du Shabbat Hagadol, sera LE grand et imposant jour du jugement final, annonçant la délivrance ultime. Malakhi est le douzième et dernier des “petits prophètes” clôturant les Néviim du canon biblique. Contemporain de ‘Ezra Hassofer, son livre se compose de trois chapitres, et sa prophétie est essentiellement composée de reproches faits aux enfants d’Israël, qui ont délaissé le culte du D. vivant en abandonnant ses préceptes et ordonnances.

D’après certains commentateurs, toute l’importance donnée au livre de Malakhi repose sur les deux derniers versets de notre Haftara, qui sont également les deux derniers versets du livre, et annoncent la délivrance finale en promettant de faire revenir “le cœur des pères vers leurs fils, et le cœur des fils vers leurs pères” (ibid 3:24).

La subtilité de la langue française nous permet d’ailleurs de préciser qu’il serait plus juste et exact d’écrire la fin du verset de la façon suivante “le cœur des fils vers Leur Père”, la métaphore n’ayant pas échappé à notre lectorat, il s’agit bel et bien du retour des enfants d’Israël vers Le Créateur Tout Puissant, le retour en grâce de l’enfant “chovav”, exilé depuis des générations pour les méfaits qu’il a commis, vers le seul et unique Père qui accomplit Sa promesse de lever la sanction pour retrouver Son enfant, l’êtreindre et le chérir.

Le prophète Malakhi dont deux haftarot sont tirées, celle de Toledot et celle que nous présentons ici, s’adresse à Israël et aux Cohanim pour les exhorter de revenir dans le droit chemin.

S’adressant aux Cohanim (du second Temple) qui effectuent le service sacerdotal avec légèreté et manque de rigueur, ce qui aura pour conséquence le mépris de Hachem, le prophète pose les bases de ce que sera le service divin dans le troisième Temple. Les pontifes seront alors choisis par Hachem Lui-même, et Il attachera à Son service des hommes d’une intégrité et d’une pureté d’intention et d’action irréprochable.

À la communauté dans son ensemble le prophète adressera également une réprimande acerbe sur la dérive des mariages mixtes (déjà à l’époque) qui mettent en péril le lien indéfectible entre Israël et son Créateur.

Il est d’ailleurs intéressant de noter que nous débuterons ce motsaé Shabbat la fête de Pessa'h, seule et unique fête où nos Sages interdisent d’associer un gentil à notre table, puisqu’il ne peut se sentir concerné par le récit des miracles accomplis par Hachem pour libérer Son peuple. La Haftara de Toledot, traitant de l’amour de D. pour Ya’aqov et de son aversion pour ‘Essav, symbole de l’exil actuel, celui de Edom, est donc le préambule de notre Haftara, et explique les raisons pour lesquelles Hachem nous délivrera de la main de nos oppresseurs nous sortant de l’exil à nouveau, en nous réunissant de par delà les océans et les contrées lointaines pour nous faire revenir à Lui.

L’avenir du peuple est donc un retour au passé, et c’est justement ce qui doit motiver chacun de nous dans le récit de la Hagada que nous entamerons à la fin de ce Shabbat Hagadol. Le retour au passé que nous appelons de nos vœux, ne saurait être un retour en arrière, une régression ou même un abandon des progrès que l’humanité a connus depuis ces derniers siècles.

Ce à quoi nous aspirons, et que chaque juif doit attendre ardemment, c’est la venue du prophète Éliya annonciateur de la venue du Machia'h, le libérateur.

N’est-ce pas d’ailleurs de cette façon que nous clôturons depuis des générations la lecture de la Hagada,

Michaël Yermiyahou ben Yossef

en initiant nos enfants à ouvrir la porte au prophète Élie, en ayant la Émouna, après avoir conté les prodiges et les miracles par lesquels nos ancêtres ont été délivrés, que Hachem nous délivrera à nouveau.

Le lecteur aura d’ailleurs remarqué que le nom du prophète Éliyahou est ici, et pour la cinquième fois dans le livre de Malakhi, amputé du « waw » de fin. La tradition nous enseigne qu’à cinq reprises le nom du patriarche Ya’aqov est écrit avec un waw emprunté au nom de Éliyahou. S’ il existe plusieurs raisons rapportées par les Midrashim, il nous apparaît intéressant de rapporter deux explications en lien avec notre sujet.

La lettre waw a une guématria (valeur numérique) de six, et nos Sages nous enseignent que Éliyahou apparaîtra au sixième millénaire. Cette promesse du prophète annonciateur de la délivrance, a été faite sur les cinq livres de la Thora et la venue de Machia'h sera annoncée à cinq reprises.

Nous souhaitons finir par une invitation à méditer sur l’importance donnée par nos Sages à la place des enfants en cette soirée particulière de Pessa'h. Certes il existe une notion particulière de transmission permettant d’ancrer de façon éternelle, de générations en générations, l’histoire de la sortie d’Égypte et l’histoire d’Israël.

Il est indéniable que l’importance donnée aux enfants le soir de Pessah ne peut se cantonner à la seule transmission d’un récit qu’ils ne peuvent réellement apprêhender.

Mais quel adulte peut assurer qu’il aura le même niveau de émouna, de témidout (naïveté, simplicité) dans le sens noble du terme, qu’un enfant, qui après l’écoute des récits faits le soir de Pessa'h n’aura aucune peine à croire que le prophète Élie se trouve réellement derrière la porte de sa maison pour venir annoncer la géoula finale ?

Puisse Hachem nous accorder le mérite de revenir à ce noble passé, en ayant l’assurance, comme des enfants, qu’il enverra le prophète Élie à nos portes dans quelques heures pour nous annoncer la venue de Machia'h et le Jour du Jugement, le jour Grand et redoutable.

‘Hag Pessa'h Cacher Vessamea'h.

Nous avons approfondi il y a quelques semaines le cadre légal français d'une donation et la vision que propose le talmud sur ce sujet.

La conclusion retenue dans la Guemara Nedarim est qu'il est possible au même titre que la loi française de prévoir une clause dans son legs.

Cependant, à la différence du droit français, le talmud prend en considération la volonté intime du donateur indépendamment de son acte et ce, dans le cadre d'un vœu formulé entre lui et le donataire.

En effet, si le donateur a interdit à son ami de profiter de lui, même si sa donation est contractuellement licite vis-à-vis de ce dernier, dans le cas par exemple où il la remettrait à une tierce personne, les sages ont retenu cette pratique comme une combine et la considère illégale. (Voir feuillet Mayan Haim - Parachat Terouma 5781).

Après ce rappel, analysons le parallèle entre les modalités de vente prévues dans le droit français et celles envisagées par le talmud. En droit français, la vente est un contrat portant sur une chose et permettant le transfert de propriété du dit bien.

Le bien sort ainsi du patrimoine d'un individu pour entrer dans celui d'un autre.

Les modalités de vente prévues dans le cadre légal sont multiples.

Nous allons nous pencher aujourd'hui sur le type de contrat synallagmatique qui fait naître à la charge des parties des obligations réciproques.

Ainsi, l'échange d'une somme contre un objet soumet mutuellement l'acheteur et le vendeur à des engagements bilatéraux.

Le premier à verser le montant prévu pour cet échange et le second à remettre son bien à l'acheteur.

Cependant, avant que la monnaie existe, historiquement le troc était l'opération la plus répandue pour réaliser ce modèle d'échange.

Qu'en est-il de cette pratique selon la vision du Talmud ?

Approfondissons un passage dans Nedarim (48b) où l'histoire suivante est rapportée :

Un homme dont le fils volait des pelotes de lin formula le vœu interdisant à son enfant de tirer profit de lui.

Il considérait son rejeton comme un impie et ne l'estimait plus au point de l'empêcher de profiter de lui et ce, en aucune façon.

Autrement dit, ce vœu condamnait le fils à ne même plus pouvoir hériter de son père.

Les sages demandèrent néanmoins à cet homme « Maintiendrais tu ce vœu si tu voyais ton petit fils être un grand en Thora ? »

Devant cette éventualité que le père n'avait pas envisagé, il répondit « Soit ! j'accorde à mon fils la possibilité d'hériter de mes biens, à la condition que ce ne soit pas pour son usage propre mais seulement pour mon petit-fils si ce dernier est un érudit en Thora »

Avec cette précision confirmée par le père, la Guemara nous présente deux avis différents sur la loi retenue dans ce cas de figure.

Les sages de Poumpedita considèrent que cette situation s'apparente à celle d'un homme acquérant un objet en vue de l'acquérir pour une tierce personne.

Or, cette acquisition n'est pas envisageable puisqu'en aucun cas le receveur acquiert ne serait-ce qu'à un instant l'objet pour lui-même.

En conséquence, acquérir pour soi avec l'intention d'acquérir pour autrui est un contre sens.

Ainsi, dans notre histoire, le fils ne pourra pas obtenir le legs de son père puisqu'il n'est pas en capacité d'hériter pour lui-même suite au vœu formulé par son paterne et ce, même pour faire acquérir son propre fils.

Précisons qu'il ne s'agit pas pour le fils d'agir en qualité d'intermédiaire mais bien en tant qu'acquéreur à part entière.

Le second avis est celui de Rav Nahman qui pense différemment et considère qu'il est possible pour un homme d'acquérir un bien en vue de l'acquérir pour autrui.

Pour appuyer sa vision, il établit un parallèle avec le mode d'acquisition communément appelé dans le Talmud « Soudar » ou en français « Foulard ».

Exampons cet acte de vente en rappelant dans un premier temps la forme originelle de ce moyen d'acquisition.

Ce moyen est appelé « 'Halipine » ou « échange de biens équivalents » en français et ressemble au troc mentionné plus haut.

Cela se matérialise par le fait qu'un homme échange par exemple sa voiture contre le bateau de son ami. En prenant possession de ce véhicule, son ami devient propriétaire immédiatement de son bateau.

Ce moyen offre plusieurs avantages. L'échange réciproque de biens se fait en une seule action et de plus, seule la présence physique d'un des biens est requise pour que le changement de propriété soit effectif.

Le « Soudar » est une catégorie d'échange mais avec une nouvelle particularité.

Alors que « 'Halipine » s'applique sur un troc de bien équivalents, le « Foulard » permet ce même changement de propriété sans correspondance de valeur entre ce simple morceau de tissu et un bien plus important.

En acquérant ce « Soudar », le transfert de propriété est applicable instantanément malgré le fait qu'il n'est finalement qu'un moyen permettant l'acquisition du bien ayant une plus grande valeur.

Rav Nahman prouve avec cette forme de vente qu'on peut acquérir un bien alors que l'échange réalisé ne correspond en rien aux valeurs réelles réciproques des biens.

Ainsi, dans notre récit, le fils servira de « moyen » et permettra à son propre fils s'il est érudit en Thora de lui remettre l'héritage de son père.

Aussi, le Choulkhan Aroukh statue comme Rav Nahman dans les Halakhot Nedarim (Yoré Déa 223,3) et permet au fils d'acquérir pour son fils dans le cas mentionné plus haut.

Le Talmud innove en conclusion une nouvelle modalité de vente et permet un transfert de propriété sans forcément une réciprocité de valeurs établies lors d'un échange classique.

# LA STRUCTURE DU SEDER

Quels messages sont-ils enseignés à travers la structure du Seder et pourquoi retrouve -t-on toujours le chiffre 4 dans la Haggada ?

## 1) Kadesh : kidoush

En oubliant l'habitude prise à Shabbat, cette première étape est étonnante car on aurait dû se laver les mains avant. C'est pour nous apprendre que tout renvoie à la « kedousha », la sainteté, car elle est à l'origine de tout.

La Torah développe une sainteté qui est déjà présente en nous. Le judaïsme n'est pas comme certaines pratiques spirituelles qui ne commence pas sans initiation.

On retrouve souvent cette excuse chez les personnes qui disent ne pas pouvoir étudier la Torah car ils font trop de bêtises, car ils ne sont pas assez purs. C'est totalement faux ! Les rabanim préconisent de venir étudier la Torah quitte à continuer à faire des bêtises car la proximité à la Torah va révéler notre kedousha intérieure.

## 2) Ouhats : lavage des mains sans berakha

Une fois que l'on a conscience de cette kedousha, se laver devient une nécessité automatique

Le Saba de Slobodka expliquait qu'une personne ne fait pas teshouva par la frustration mais par la grandeur. Il faut se voir comme le fils de Hashem, comme un membre d'Israël élu par Hashem. Ainsi, ce n'est plus possible de faire bêtises puériles. C'est la teshouva par la hauteur.

## 3) Karpass

Le Maharal de Prague explique que cette partie suscite l'étonnement des enfants. Pourquoi en mange-t-on après le lavage des mains ? Pourquoi ne fait-on pas de berakha ?

C'est l'essence de Pessa'h : comment à travers un acte semblant banal au début, on s'aperçoit après coup qu'il ne l'est pas du tout. Il faut donc comprendre que nos actes banals pourront être perçus différemment après révélation. Les actes d'un Juif ne sont jamais déterminés, ils dépassent toujours l'évidence première qu'ils portent. Ils peuvent donc toujours être réinterprétés de façon extraordinaire. Ainsi, un baal teshouva doit toujours chercher le sens de sa vie d'avant, et de ce qui l'a mené à un chemin de Torah. L'idée fondamentale étant de susciter l'étonnement.

La « Hokhma (sagesse) est l'anagramme de Koah Ma (la force du quoi – du questionnement). Le fait d'être libre et spirituel passe par l'étonnement. Quelqu'un qui ne se pose plus de questions est considéré comme mort car il a coupé son lien existentiel avec quelque chose de plus grand. Celui qui s'étonne souhaite d'une manière devenir plus grand que ce qu'il est.

## 4) Ya'hats : coupure de la matsa

On coupe la Matsa en deux car nous sommes nous-mêmes coupés en deux. Les trois matsots représentent le Cohen, l'Israël et le Lévi. Celle du milieu qui est coupée est celle d'Israël. L'afikomane représentant la libération sera mangée à la fin et celle que l'on mange de suite représente le pauvre mangeant le pain de misère

Lorsque que l'on prend conscience de notre kedousha, qu'on veut se laver, que l'on s'interroge sur le sens de sa vie alors on est forcément fracturé cassé en deux.

Comment ces deux concepts peuvent-ils être harmonisés ?

## 5) Maguid : lecture de la Haggada

La solution pour unir cette brisure est par la parole. Comme le dit Onkelos, la merveille de l'homme est qu'il parle « roua'h mamela »

Suite à cette brisure, la mauvaise solution est de vivre comme un schizophrène en faisant des allers-retours avec la Torah et sans la Torah. Une moins mauvaise solution est aussi de nier complètement son passé car cette partie de soi a besoin d'un sens. Car il faut savoir donner un sens à ce qui nous a permis de revenir à la Torah et cela passe par la parole.

La parole est le lieu qui unit le sens de la vie. Toute brisure vient de l'extérieur alors que la parole vient de l'essence intérieure. Il existe un niveau de parole où c'est Hashem qui s'exprime lui-même à travers l'Homme. A l'instar de Moshe qui est arrivé au plus haut de la parole. Les sages expriment des paroles hors d'eux : des paroles inspirées.

Toute brisure rentre dans le processus de la matière. Or la parole est à l'origine de tout, elle est même antérieure à la matière. Par la parole, on se reconnecte à son identité réelle antérieure à cette brisure. C'est pour cela que l'étape du Maguid est fondamentale et tout celui qui la prolonge est digne de louanges.

On y raconte notre genèse : comment Israel est devenu ce qu'il est devenu. Chacun doit aussi faire ce travail en lui-même : se raconter sa libération propre d'Egypte. Afin de ne plus être victime des événements mais en être le maître.

## 6) Ro'htsa : (re)lavage des mains avec berakha

C'est une nouvelle purification qui est encore plus puissante que la première car elle est produite même de la parole. On se sent plus haut.

Le Rambam explique que la première forme de Teshouva est de renoncer à l'acte négatif mais la Teshouva plus profonde, la seconde, est de ne même plus éprouver de désir pour cet acte. L'être a atteint une nouvelle dimension qu'il n'est même plus concevable de faire cette faute. C'est en quelque sorte le deuxième niveau atteint par cette deuxième ntila.

## 7) Motsi Matsa

Arrivé à ce niveau de purification qui n'est plus extérieur alors on peut réellement goûter, consommer, les choses du monde.

Le Maharal explique que la Matsa est comme l'éclat de la Shekhina. Dans l'acte le plus trivial de manger s'opère une relation avec Hashem. 'Oneg : plaisir, est l'anagramme de Néga : lésion. Par le plaisir, on peut soit se couper de son être comme un animal ou on peut créer un lien sublime avec Hashem à l'instar d'un nourrisson en harmonie tétant le lait de sa mère.

La Matsa symbolise aussi la liberté car elle est simple, elle n'a besoin de rien d'autre, elle est elle-même sans artifices extérieurs.

## 8) Maror

Il est très curieux de tomber dans l'état de souffrance après avoir atteint ce niveau d'élévation.

Cela vient nous apprendre un grand secret. Plus on monte spirituellement, plus on doit être capable de porter la douleur et la souffrance des autres.

L'attente de Mashia'h n'est pas une attente extatique vide de sens, mais c'est au contraire une révolte et une souffrance insupportable car le monde apparaît brisé, cassé, injuste...

## 9) Korekh : le sandwich de Hillel

La libération et la souffrance sont mangés en même temps. On atteint un niveau de conscience tellement élevé que la souffrance est une cause pour la liberté et la liberté une cause de la souffrance. C'est un peu comme à Purim où Il n'existe plus de différence entre le mal et le bien.

## 10) Shoulhan Orekh : le repas

Cela nous apprend que cette spiritualité se partage dans la vie au quotidien.

Quand la Torah a été donnée, elle était d'abord qualifiée comme des éclairs puis comme des lapidims (des torches) qui peuvent s'échanger de la main à la main. Le but est d'aller chercher la lumière au-delà du ciel et l'échanger autour d'une table.

## 11) Tsafoutne : on mange l'afikomane

David WIEBENGA ELKAIM

On mange l'afikomane qui était caché. Cela nous apprend que toute spiritualité Toraïque réelle est toujours cachée.

## 12) Birkat et Hallel

C'est un immense éloge à Hashem. C'est la notion du cycle symbolisé par le début du chant « Az » (de 1 à 7). On comprend que tout a sa place : la souffrance comme le bonheur

## 13) la 5e coupe

Cette dernière libération doit nous mener à la libération ultime à venir de Mashia'h.

En trame de fond du Seder, on retrouve le chiffre 4 :

Les 4 kazétim (quantité) à manger (juste 5 pour celui qui fait la berakha car il y a un doute)

Les 4 coupes de vin

Les 4 enfants

Les 4 aliments: Matsa, vin, korban Pessa'h, maror

Ce chiffre 4 fait écho au 4 colonnes du mal symbolisaient par les 4 éléments fondamentaux :

1) Terre: paresse, inertie

2) Eau: vice, taavot, liquide

3) Feu: colère

4) Air: orgueil

Ainsi les 4 aliments du Seder contre-corrent ces 4 colonnes :

1) Matsa vs paresse :

Car c'est la zerizout : l'empressement. Le pain n'a pas pris le temps de monter. Am Israël a court-circuité le diktat du temps, a introduit une rupture avec le processus de cause à effet.

2) Eau vs Vin :

L'homme peut perdre sa conscience car son âme est dissoute dans le plaisir physique. De manière paradoxale, l'eau est aussi le symbole de la Torah. Il faut s'efforcer d'avoir un plaisir qui éveille à la compréhension, qui a du sens. En hébreu le mot Ta'am a les deux sens : goût et raison. L'expérience de la jouissance peut être la mort ou l'expérience de l'altérité par le choc gustatif.

3) Maror vs Air :

Le malheur et la souffrance limitent mécaniquement l'ego. La vraie humilité est l'élegance du détachement : exister à partir de son intrigue et non à partir de sa présence. Le malheur participe pour nous ramener au sens réel des événements de notre existence

4) Korban Pessa'h vs Feu :

Le Korban symbolise l'anti-idolâtrie car la Guemara explique les Hébreux ont attaché des agneaux, un dieu de l'Egypte, devant leur porte le 10 Nissan, avant de les égorger. La Guemara explique aussi que tout celui qui se met en colère est comparable à un idolâtre.

En essence, l'idolâtrie est la confusion entre le créateur et la création. Soit on personifie Hashem soit on déifie la matière. La Torah affirme qu'il existe une coupure radicale entre Hashem et les hommes mais malgré tout avec un lien possible. C'est pareil pour la colère, on confond Hashem avec les causes du malheur.

Ainsi, je vous invite à mener cette réflexion pour savoir quelles forces négatives viennent contre-carrer les 4 enfants de la Haggada

Shiur tiré des enseignements du Rav Sadin

L'équipe de la Daf de Chabat  
Vous souhaite un  
Pessa'h cahère vé saméa'h

[www.OVDHM.com](http://www.OVDHM.com) - [dafchabat@gmail.com](mailto:dafchabat@gmail.com)

Recevez la "Daf de Chabat"!  
054 976 54 17 



## Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

**« Un feu continual sera entretenu sur l'autel, il ne devra pas s'éteindre. »** (Vayikra 6 ; 6)

Le Rav Pinkous nous rapporte le Talmud (Yéroushalmi Yoma 4;6) au sujet de notre verset qui nous dit : « même pendant vos déplacements », il s'agit des déplacements du Michkan des Bnei Israël dans le désert, même à ce moment-là le feu devait brûler.

Chacun d'entre nous, chacun selon son rythme, selon son emploi du temps, etc..., sait consacrer des moments pour la Torah et la Avodat Ha-chem : prier ses trois tefilot par jour, participer à des cours de Torah dans la semaine, étudier à la yechiva ou au kollel, faire du 'Hessed, rendre visite aux malades...

Cependant, il nous arrive parfois d'être dans l'obligation de voyager plus ou moins loin de la maison. Et cela pour diverses raisons comme le travail, les vacances ou autres.

Ces petits déplacements viennent perturber notre rythme quotidien et nous faire déplacer nos priorités ou nos efforts quotidiens.

Parce que nous ne sommes plus dans notre environnement, nos exi-

## ATTENTION AU CHANGEMENT DE DÉCOR

gences en cacherout se « ramollissent », mon engagement à prier avec un minyan et mes temps d'études sont généralement laissés de côté.

Tout ces efforts annuels, tout ce 'Hizouk qui a été développé, ont été oubliés à la maison pour laisser la place aux vacances. Mais la Torah n'est pas comme le travail et les congés payés n'existent pas.

Hachem nous connaît avec nos faiblesses, et nous met en garde.

Notre verset nous parle d' « un feu ». Ce feu représente l'intérêt, la passion. Puis il continue et dit « continual sera entretenu », c'est-à-dire à chaque instant. Et le verset termine : « il (le feu) ne devra pas s'éteindre. » **Suite p2**



## Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

**D**ans la Hagada de Pessa'h, on dit : « *Même si nous étions tous de grands sages, des savants et que nous connaissions toute la Torah, il existe malgré tout la Mitsva de raconter la Sortie d'Egypte le soir du Séder* ». C'est-à-dire que même les plus grands érudits du Clall Israël ont le devoir de raconter, la nuit du Séder, la Sortie d'Egypte à leurs enfants, ou à leur épouse et même le cas échéant de se raconter pour soi seul, la sortie d'Egypte. **Pourquoi cette Mitsva est-elle si importante ?** La réponse est très simple : c'est que la Sortie d'Egypte est la base de la foi de tout Juif. Car si dans le monde il existe encore des Juifs pratiquants alors qu'il est difficile par exemple de fermer sa boutique le samedi car c'est le jour de la plus grande recette de la semaine, c'est la preuve que ces gens ont confiance en D'. Qui pourvoit à leurs besoins. C'est lié, d'une certaine manière, au fait qu'il y a près de 3600 ans, notre peuple est sorti des geôles égyptiennes. A pareille époque, D' s'est dévoilé aux yeux du monde entier comme Celui Qui intervient dans la vie des hommes et des nations. Notre D', et c'est la base de notre croyance, n'est pas catalogué comme une super puissance, ou la force suprême... Qui s'est retiré de ce monde depuis lors. Autre possibilité, certains attendraient dans un coin sagement que l'humanité s'entre-tue ou d'autres trouveraient un difficile équilibre entre la méditation et le silence.

La Tora nous informe que notre D' a agi dans l'histoire et continue aujourd'hui. C'est juste que l'homme dispose d'une liberté d'agir mais le plan divin s'exerce malgré tout. Donc l'épisode de la Sortie d'Egypte met fin à toutes ces philosophies erronées. Durant cette fête, on devra sortir du Séder de Pessa'h renforcé dans notre confiance en D'. C'est le but du récit de la sortie d'Egypte et des 10 plaies d'Egypte. Et même si nous sommes tous bien instruits, par exemple nous avons étudié ou envoyé nos

enfants tous ces derniers temps à la Yechiva de Bet Chmaya ou de Keter Chelomo de Bené Brak. Nous avons réussi à faire valider notre billet d'avion après maintes péripéties. Nous sommes tous des savants, il n'empêche que la foi est du domaine des sentiments et du cœur. On peut être grand érudit mais s'il manque cette confiance en D' : il manque une pièce fondamentale dans sa vie, comme ce grand puzzle de 5 000 pièces – vue sur Venise – dont il manquerait au centre une toute petite partie, l'image est jolie, mais il manque le sourire charmeur de ce jeune italien sur la gondole. Les Psaumes du Roi David disent : « Toutes les Mitsvot sont

## L'HISTOIRE CONINUE....

basées sur la foi. » C'est-à-dire que lorsqu'un homme applique les commandements, il proclame ce que révèle la Tora, D' est intéressé par ce monde. La Tora n'est pas uniquement du domaine intellectuel mais aussi du domaine de l'action. Le rav Eliahou Diskin chlita pose une très intéressante question : **s'il était donné à une personne le choix de passer le Séder de Pessa'h à sa table entouré de sa famille ou quelques 3000 ans en arrière dans la ville de Ramsès le soir du 15 Nissan de la sortie d'Egypte, que choisirait-il ?**

La question est théorique, mais la réponse est intéressante. Le commentaire mondiale connu de Rachi, français de surcroît, rapporte un Midrach : sur le verset de la Tora « Et tu raconteras à ton fils ce jour-ci en disant que c'est pour cela qu'Hachem nous a fait sortir d'Egypte » Et Rachi d'expliquer : « A cause de cela... afin d'accomplir les Mitsvot comme le Pessa'h (l'agneau pascal), la Matsa et les herbes amères ». Fin du Midrach. C'est à dire que les Sages nous donnent le diapason : le soir du Séder n'est pas une cérémonie commémorative d'un événement passé. Mais l'événement s'est déroulé afin que de nos jours,

dans nos maisons, on mange la Matsa ainsi que les coupes de vin, accoudé, et les herbes amères (non accoudé). La Tora nous enseigne l'essentiel : tous ces miracles viennent pour nous amener à transmettre à la nouvelle génération ces valeurs et aussi l'application des Mitsvot. Or, la Mitsva de raconter la Sortie d'Egypte, c'est la nuit du 15 Nissan, cette année c'est samedi soir prochain, la nuit, pas le jour ! Donc pourquoi la Tora, dans le verset mentionné l'appelle : « Ce jour-ci » ? Le saint Or Ha'haim répond que la nuit du 15 Nissan resplendit comme en pleine journée ! Cette nuit, les familles sont réunies et le père de famille enseigne à ses fils et filles les principes de foi en D'. C'est un moment de grande clarté dans l'obscurité des années 2021. Car enseigner à sa progéniture, et à soi-même des principes de foi en

D', c'est un grand éclat de lumière ! Les grands de la Hassidouth expliquent que le mot qui désigne notre monde c'est « 'Olam ». Or, c'est le même mot que «'élem » qui signifie voilé, caché. Le monde matériel qui nous entoure entraîne l'homme à se perdre dans les méandres du labyrinthe. A l'inverse du monde spirituel de la Tora qui est celui de la clarté de l'esprit Saint du Créateur. C'est le moment lors de la fête de Pessa'h de prendre une grande bouffée d'oxygène pure de foi et de confiance en D' afin de se sauver des écueils de ce monde.



Rav David Gold 00 972.390.943.12



## CHAQUE JOUR COMPTE!

cation prescrite par la Torah qui obéit à deux principes indissociables, qui sont **le temps et l'acte**.

**Le temps**, c'est le **hefsek tahara** (Examen qui permet de constater l'arrêt des écoulements et de commencer le compte des chiva nekiim, indispensable avant l'immersion.) suivi des chiva nekiim (7 jours de propreté). Quant à **l'acte**, c'est l'**immersion dans le mikvé**.

Ces trois procédures successives – **hefsek tahara, chiva nekiim et immersion dans le mikvé** – sont indispensables, et le moindre défaut de l'une d'elles maintiendra la femme dans son statut de nida.

Nos sages comparent la relation des Bnei Israël à Hakadoch Baroukh Hou à celle d'une femme et son mari. Les Bnei Israël représentent une jeune fiancée sortie d'Égypte qui doit se marier à Hakadoch Baroukh Hou sous la 'houpa au mont Sinaï. Comme toute fiancée, les Bnei Israël devaient procéder à un processus de purification pour pouvoir s'unir à leur Fiancé. Le Maharsha, définit ces 7 semaines comme saintes, car c'est le moment où Am Israël s'est purifié jusqu'à ce qu'ils aient mérité l'union à D.ieu par le don de la Torah. Le compte du Ômère sera pour nous aussi, qui voulons nous unir à la Torah, un moyen de transition du mal vers le bien, de l'impur vers le pur. Ce compte de sept fois sept semaines nous demande d'examiner très attentivement nos faits et gestes afin d'éviter tout retour vers une pollution morale.

Nous nous croyons libres, accoudés comme des rois et buvant nos 4 verres de vin. Mais nous gardons des traces d'Égypte que nous devons éliminer et purifier. C'est le moment de se relever, de se préparer à recevoir notre Sainte Torah. Le Rav Yossef 'Haïm Sitruk Zatsal disait : « **Le temps se perd ; chaque minute est une construction qu'on rate si l'on en fait rien. Il s'agit d'être conscient du temps qui passe.** »

49 jours... Le compte a débuté...

**Extrait de l'ouvrage « 49, chaque jour compte »**  
disponible téléchargeable en Ebook sur notre site



**L**e Ramban, explique que les 7 semaines qui séparent Pessa'h de Chavouot sont considérées comme **des jours de 'Hol Hamoëd**. La fête de Chavouot porte aussi le nom de Atsérète, qui signifie clôture, à l'instar de Chémini Atsérète qui clôture les sept jours de Soukot. **Chavouot est en fait l'aboutissement de Pessa'h**. Ces semaines de compte viennent expliquer la raison de la sortie d'Égypte. **Ces sept semaines commencent par la semaine de Pessa'h et par la consommation de la Matsa, après l'annulation de tout 'hamets**. La Matsa est un aliment ayant presque un rôle thérapeutique sur la néchama.

Le Rav Rav Pinkus Zatsal demande : **si la Matsa est tellement bonne pour la néchama, pourquoi ne pas s'en nourrir tout au long de l'année ? Pourquoi sept jours seulement ?** Il répond qu'un nouveau-né se nourrit uniquement de lait maternel, car cette nourriture est saine et complète pour sa croissance. En effet, il ne peut pas tout manger à cet âge précoce. Mais une fois ce stade passé, il aura reçu tous les éléments essentiels à sa croissance et pourra passer à une autre nourriture.

De la même façon, Pessa'h et la sortie d'Égypte représentent la naissance du Am Israël/peuple juif, un événement qui rend Israël comparable à un nourrisson aux yeux de D.ieu. La Matsa représente ce lait maternel, essentiel pour la croissance du peuple ; une fois passée cette étape, elle ne lui sera plus indispensable.

Le Rav Dessler fait remarquer que la Mitsva de compter existe aussi lorsque l'on contracte une impureté et qu'il faut compter les « sept jours de pureté » avant de se purifier. Aussi, lorsqu'une femme a son flux, pendant 7 jours elle sera [impure] à cause de sa menstruation ... elle devra compter pour elle-même sept jours, et seulement ensuite elle pourra entreprendre sa purification »

**Quel lien y a-t-il entre la Mitsva de Séfirat Haômère et du compte de celui qui a contracté une impureté ?**

Le Zohar établit un lien entre ces deux comptes : « Lorsque les Bnei Israël sont sortis d'Égypte, ils sont sortis de leur impureté et ont pu offrir le Korbane Pessa'h et manger à la table de leur Père. De ce moment-là, ils ont compté les jours pour se rapprocher, comme une femme compte pour s'unir à son mari. Ces cinquante jours de compte sont des jours de purification pour recevoir la Torah. »

La Torah considère le statut d'une femme nida comme un état d'impureté spirituelle. Pour s'en défaire, il est nécessaire de procéder à une purifi-

### Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

## ATTENTION AU CHANGEMENT DE DÉCOR

C'est à propos de ce feu que parle le Yéroushalmi quand il dit : « même pendant vos déplacements », c'est-à-dire même en voyage, la flamme ne devra pas s'éteindre.

Chacun d'entre nous a déjà eu l'occasion de constater que lorsque l'on déplace une bougie, la flamme risque de s'éteindre. Et, tout naturellement, par prudence, on met sa main en protection pour ne pas qu'elle s'éteigne.

Ainsi, lors de nos déplacements nous devrons être prudents, et protéger notre flamme, qui sans cette vigilance, risque de s'éteindre et de nous laisser dans l'obscurité.

Le Rav 'Haïm Schmoulevitch Zatsal raconte l'histoire d'un petit bébé qui se trouve dans les bras de sa maman. C'est ainsi que chaque fois que sa maman se déplace, que ce soit dans un bus, au supermarché..., automatiquement lui aussi se déplace avec elle.

A la fin de la journée, on questionne l'enfant en lui demandant s'il se souvient de tous les endroits qu'il a parcourus dans la journée. Le bébé répond qu'il n'en a aucune idée, la seule chose qu'il sache, c'est qu'il a été toute la journée dans les bras de sa maman.

C'est ainsi que nous devons vivre, en nous sentant comme ce bébé dans les bras de Notre Papa toute la journée. Les changements de décors géographiques ne doivent pas provoquer de changements dans notre décor spirituel.

Évidemment, nous pouvons effectivement nous retrouver dans des endroits où il n'y a malheureusement pas de synagogue, où il faut faire plusieurs kilomètres pour trouver une épicerie cachée, où le climat est tellement chaud que nos vêtements se font obligatoirement plus légers. Toutes ces conditions nous incitent à être plus "cool" que d'habitude.

Mais la vraie question est : « Que fait-on dans un endroit où l'on ne peut pas rester nous-mêmes ? »

Le Pélé Yoets rapporte que nos Sages disent (Yéroushalmi berakhot

4:4) : « Tous les chemins sont dangereux », en chemin on ne peut servir Hachem entièrement car on est obligé de faire attention aux dangers. C'est pourquoi il est dit : « Heureux ceux qui sont assis dans leurs demeures. » (Tehilim 84 : 5)

Lorsque nous programmons nos déplacements, la première chose à vérifier est si l'on peut continuer à être "Juif", si notre Chabat peut être respecté, s'il l'on peut manger correctement cacher...

Si l'on se place intentionnellement dans un endroit avec des courants d'air, c'est sûr que la flamme s'éteindra.

Un Juif n'est jamais en vacances, la Avodat Hachem est un travail à plein temps. Nous devons toujours être préoccupés de savoir si nous pouvons continuer à faire Torah et mitsvot là où nous sommes. De même que nous vérifions toujours si nous aurons un certain confort vital minimum, nous devons être sûrs de pouvoir aussi respecter nos besoins vitaux de Juifs tels que la prière, la nourriture et l'étude.

Nos Sages nous l'ont déjà dit (Guittin 70a) : « Les voyages raccourcissent le nombre de jours et d'années d'un homme, comme il est dit : "Il a abrégé dans la marche ma vigueur, il a raccourci mes jours." » (Tehilim 102:24) C'est le cas de ceux qui voyagent d'un endroit à l'autre pour ramasser de l'argent. L'instabilité familiale ou autre fatigue et fait oublier l'essentiel.

Le but est de laisser la flamme toujours allumée et de la raviver de jour en jour. Comme la flamme olympique qui brûle et passe de main en main pour arriver au but.

Montrer à nos enfants que nous sommes conséquents et constants quelles que soient les conditions extérieures, que nous ne faisons pas les choses par habitude et lorsque cela nous arrange, que nous sommes soucieux de faire briller notre Judaïsme à chaque instant, allumera en eux un feu ardent qui les guidera vers le bon chemin, toujours à l'abri du vent.

Rav Mordékhai Bismuth – mb0548418836@gmail.com

**L'organisation la clé de la réussite**  
N'attendez pas la dernière minute !

Téléchargez la check-list  
ovdm.com  
Indispensable !

**MOTIVATION**



## VOUS AVEZ DEMANDÉ HM, NE QUITTEZ PAS

**N**ous voilà enfin arrivés à la dernière étape de cette fabuleuse soirée du Séderé : NIRTSA, l'agrément, l'approbation. Car nous espérons bien sûr qu'Hachem agrée notre Séderé et nous accorde une récompense entière.

Mais quel est le but de cette étape, Nirtsa ? Que devons-nous faire ? Il n'y a plus rien à manger, à dire, à bénir. Chanter peut-être, mais encore...

C'est une Mitsva de raconter le récit de la sortie d'Égypte après le Séderé, autant qu'on en est capable. En effet, la Mitsva de la Hagada et du récit de la sortie d'Égypte dure toute la nuit, jusqu'à ce que l'on tombe de sommeil, comme l'a fixé Marane HaChoul'hane Aroukh : "L'homme doit étudier les lois de Pessa'h et la sortie d'Égypte, raconter les miracles et prodiges qu'Hachem a accomplis en faveur de nos Pères jusqu'à ce que le sommeil l'emporte."

Le Rav Nissim Perets Zatsal avait pour habitude de dire chaque année : « N'attendez pas que le sommeil vous emporte ! Emportez le sommeil ! ». Il expliquait qu'à l'issue du Séderé, il ne fallait pas aller mettre son pyjama mais au contraire, rester à table, en famille, en groupe, pour continuer à raconter les merveilles de la sortie d'Egypte. « Ne soyez pas comme celui qui va directement au lit après le Séderé. Le sommeil n'a même pas besoin de l'emporter, il s'est déjà porté volontaire ! C'est comme s'il disait : 'va-y, prends-moi !' »

Nous devons savoir qu'il n'y a pas de soirée semblable dans le calendrier juif. Pourtant, nous avons l'habitude de faire des veillées qui, elles, durant toute la nuit : le dernier soir de Soukot et celui de Chavouot, durant lesquels nous étudions la Torah, chantons des Tehilim, effectuons des Tikounim... Et cette nuit de Chavouot est fondamentale, car nous y recevons la Torah. Pourtant, tout en étant de première importance, ces veillées ne sont en réalité que des minhaguim, des coutumes. Par contre, le soir de Pessa'h, nous avons un devoir déOraïta, c'est-à-dire que c'est une halakha ordonnée par la Torah, de raconter la sortie d'Égypte jusqu'à ce que le sommeil nous emporte !

Le Rav Nissim Perets zatsal explique cela à travers la parabole suivante : Un homme voulait présenter une requête au roi. Évidemment, il était au courant de la difficulté de la tâche. Il s'efforça pourtant de trouver un moyen de communiquer avec le roi. De fil en aiguille, il établit des con-

tacts par ci par là, et on lui expliqua que le seul moyen de pouvoir communiquer avec lui serait par téléphone. Seulement le problème, c'était d'obtenir son numéro, qui était détenu par quinze personnes.

Il se rendit auprès de la première qui, après de nombreuses questions, accepta de lui dévoiler le premier chiffre. Puis il se rendit que la deuxième, et ce ne fut qu'après un long interrogatoire qu'il obtint le second chiffre. Et ainsi de suite jusqu'à qu'il obtint, enfin, LE numéro de téléphone complet du roi. Mais attention, le prévint-on, ce numéro n'est utilisable qu'une seule fois.

Notre homme s'apprête à composer le fameux numéro de téléphone, 01.05...08... etc. Suspense... ça sonne...

Lorsque soudain le roi décroche, « Allo ?.... allo ?.... allo ? », notre homme ne répond pas. Que s'était-il passé ? Notre homme venait de s'endormir ! Quel dommage...

Nous aussi, comme cet homme, désirons parler au Roi des rois. Nous aussi avons cherché ce « numéro » et composé ce numéro à quinze chiffres : kadech, our'hats, karpass, ya'hats... pour arriver à nirtsia.

Hakadoch Baroukh Hou est là. Il nous attend, Il attend qu'on lui parle ! Ne soyons pas comme cet homme, n'allons pas dormir...

Puisions toutes nos forces pour ce moment exceptionnel. Levons-nous ! Ce n'est plus le moment d'être accoudé, mais de raconter avec force et joie tous les miracles d'Hachem.

Nous vous conseillons dans ce but de reprendre les textes qui énumèrent les 10 plaies, ainsi que tous ceux qui exposent avec quelle puissance Hachem nous a fait sortir d'Egypte.

Puisse Hakadoch Baroukh Hou donner à chacun d'entre nous la force d'accomplir cette fabuleuse Mitsva de plus belle manière qui soit, Amen.

**Pessa'h Cachère vé Saméah**

Rav Mordékhai Bismuth—mb0548418836@gmail.com



### L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

**L**e soir du Séder, Rabbi 'Haïm Chmoulevitch zatsal prenait son plus jeune fils sur les genoux afin d'accomplir la mitsva de raconter à son fils les miracles et les prodiges qui accompagnèrent la sortie d'Egypte. Avant qu'il ne s'endorme, il lui relatait l'histoire des dix plaies: Sang, Grenouilles, Vermine, etc., jusqu'au miracle de la traversée de la mer rouge. Que lui dit-il? Ce que lui avaient transmis son père, et son grand-père à son père, et son arrière-grand-père à son grand-père, etc., en remontant jusqu'à la génération de la sortie d'Egypte. Ils traversèrent la mer à pied sec et pouvaient cueillir des pommes sur les arbres. Celui qui désirait manger une orange n'avait qu'à tendre la main pour la cueillir, celui qui désirait éancher sa soif, se servait de l'eau douce à volonté, prodigieux... "Les eaux se fendirent et formèrent une muraille à leur droite et à leur gauche", le sol était entièrement sec et l'eau s'accumulait de chaque côté. Le père constata que son fils n'était pas impressionné outre mesure par ces miracles. Il écoutait attentivement sans qu'une lueur de stupéfaction ne se lise dans ses yeux. Il est vrai qu'il n'était encore qu'un jeune enfant, mais il était déjà apte à comprendre. "Alors, cette histoire ne te surprend pas?" s'exclama Rabbi 'Haïm étonné. "Je ne comprends pas. On sait que D. a créé le monde, il créa la mer et la terre ferme, de ce fait, est-il étonnant qu'il puisse transformer la mer en terre ferme et inversement, est-ce si prodigieux, papa, je ne comprends pas". Le Rav expliqua à son fils : "D. a créé le monde et le gère à chaque instant par des voies naturelles. Le monde avance constamment par un processus naturel, jour après jour, sans changement. Quand l'Eternel intervient-il pour y faire des changements? Quand Il veut montrer à ses enfants, le peuple juif, qu'ils ne sont pas soumis à la nature. En vérité, le monde entier est une énigme, un miracle,



## TOUT EST MIRACULEUX!!

un prodige, mais les hommes ne s'en rendent pas compte. On le comprend dès qu'intervient un changement soudain dans l'ordre naturel du monde, car jusqu'à ce moment-là, on s'était habitué et on ne pouvait rien distinguer de prodigieux. Quand j'étais un jeune adolescent, quelqu'un me demanda: "Il est écrit dans la Guémara qu'à la fin des temps, il poussera sur les arbres des miches de pain. Comment est-ce possible?" Il me regarda avec un air triomphant l'air de dire: on va voir si tu peux répondre à une question aussi difficile ! Je lui répondit: "Comment est-ce possible qu'aujourd'hui il existe un arbre qui donne des bananes, réussis-tu à comprendre ce phénomène ?! Tu sèmes une graine dans la terre, elle pourrit et ensuite elle pousse et donne un fruit. Une branche fine sort de la terre, fleurit et pousse pour donner des petites bananes vertes. Après quoi on peut discerner déjà des branches pleines de grosses bananes! Comment est-ce possible? Si tu comprends qu'aujourd'hui un arbre puisse donner des bananes, tu comprendras comment, à la fin des temps, un arbre donnera des miches de pain... Si aujourd'hui il poussait sur les arbres des miches de pain à la place des bananes, tu ne poserais pas la question comment du pain peut-il pousser sur un arbre car tu serais habitué à voir ce phénomène.

Tu poserais alors la question: comment, à la fin des temps, va-t-il pousser des bananes sur les arbres, ce serait un véritable prodige! Elles seront courbées comme un chofar, de couleur claire et entourée d'une peau épaisse composée de plusieurs couches. Comment?! Est-il possible de croire que des choses si étranges pousseront..." Ce à quoi nous ne sommes pas habitués nous apparaît comme un miracle. En vérité, tout est miraculeux. Que D. nous ouvre les yeux afin que nous voyions ses prodiges.

Rav Moché Bénichou

### L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

**RÉSERVEZ dès à présent votre paracha**  
 Mariage, Bar-Mitsva, Guérisons Azkara...

La réussite spirituelle et matérielle de **Raphaël ben Sim'hah Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachemleur accorde brakha vé hatslakha**

La réussite spirituelle et matérielle de **Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachemleur accorde brakha vé hatslakha**

**MERCI HACHEM**pour tous ces Nissim et Nilaot que Tu réalisés chaque jour envers Ton peuple

Pour l'élevation de l'âme de **Denise Dina CHCIHE bat Elise**

Pour l'élevation de l'âme de **Albert Avraham CHCIHE ben Julie**

# Les dix plaies d'Egypte

דָם-צְפְרָדָע-כְנִים-עַרְוֹב-דְבָר-שְׁחִין-בָּרְד-אַרְבָּה-חַשְׁך-מִכְתָּב בְּכָרֹות  
comme si vous y étiez!

[www.OVDHM.com](http://www.OVDHM.com) - [info.ovdgm@gmail.com](mailto:info.ovdgm@gmail.com)

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



## Le Sang

דָם-צְפְרָדָע-כְנִים-עַרְוֹב-דְבָר-שְׁחִין-בָּרְד-אַרְבָּה-חַשְׁך-מִכְתָּב בְּכָרֹות

Les 10 plaies d'Egypte

**P**our annoncer cette plaie à Pharaon, Moché le rencontra au bord du Nil où il se rendait chaque matin pour faire ses besoins. En effet, il prétendait être un dieu, or un dieu n'a pas besoin de se soulager, donc pour entretenir ce mensonge, il se cachait des yeux du peuple pour ce faire.

Après trois semaines d'avertissements, qui laissèrent Pharaon de marbre, Moché décida de passer à l'action par l'intermédiaire de Aharon.

En effet, Le Midrach Raba (9 ; 10) nous enseigne que dans un premier temps, Hachem avait ordonné à Moché d'étendre sa main sur le fleuve pour infliger la première plaie. Mais Moché demanda à Hachem s'il était juste qu'il agisse ainsi, comme il est dit : « Celui qui a bu de l'eau d'un puits ne doit pas y jeter de pierre. »

Rappelons que Moché, nourrisson, avait été déposé sur le fleuve dans un panier d'osier, afin d'être sauvé du décret de Pharaon, et que Hachem, par l'intermédiaire de l'eau, l'avait dirigé vers la maison de Pharaon pour qu'il y grandisse.

Ce scénario de proposer à Moché de frapper l'eau avait donc été mis en place par Hachem, afin de l'éprouver et il réagit selon les « attentes » de Son Créateur, cela afin de nous enseigner la Mitsva de Hakarat Hatov, le devoir de reconnaissance et de gratitude, même envers les objets inanimés.

Aharon lança donc cette première plaie, et voilà que toutes les eaux d'Egypte se transformèrent en sang. Le Nil tout entier, de la piscine municipale jusqu'à la gourde de l'égyptien, chaque goutte d'eau fut transformée, et même les jus de fruit ! Une transformation tant au niveau de la couleur, qu'au niveau du goût, de la texture et de l'odeur...

l'horreur pour toute l'Egypte. Les poissons du Nil eux non plus ne supportèrent pas ce changement et périrent. L'Egypte se trouva plongée dans le sang, et l'odeur délétère qu'il dégage ainsi que le poisson pourri... partout enfin presque partout. Car au pays de Gochen, là où vivaient les Bnei Israël, une source d'eau potable, pure et claire coulait à flot. La chose se sut, et les égyptiens assoiffés se précipitèrent vers cette source, mais dès que cette eau se trouvait dans leurs mains, elle se transformait aussitôt en sang elle aussi. Ou bien si un égyptien partageait une cruche avec des Bnei Israël lorsqu'il



se servait dans son verre, c'est du sang qui coulait, tandis que pour les autres, de l'eau claire et limpide. Lorsque les égyptiens découvrirent qu'en achetant l'eau aux Bnei Israël par contre, celle-ci demeurait telle quelle, c'est par milliers qu'ils débarquèrent pour en acheter. Pour la première fois, on touche de l'argent en liquide ! Pharaon fut seul épargné de cette plaie, par reconnaissance pour avoir élevé et nourri Moché dans son palais.

Après sept jours de bains de sang, et l'état désastreux de l'Egypte, Pharaon resta tout de même sur ses positions et ne laissa pas sortir les Bnei Israël.

### Le mida ké négued mida de la plaie :

- Pour avoir jeté les nouveau-nés hébreux dans les eaux du Nil.
- Pour avoir répandu le sang des bébés hébreux égorgés par Pharaon lorsqu'il fut atteint de la lèpre.
- Pour avoir empêché les femmes juives de se tremper dans le Nil afin d'être pures pour leurs maris.

## Les Grenouilles

דָם-צְפְרָדָע-כְנִים-עַרְוֹב-דְבָר-שְׁחִין-בָּרְד-אַרְבָּה-חַשְׁך-מִכְתָּב בְּכָרֹות

Les 10 plaies d'Egypte

**A**peine Pharaon s'est-il relevé de cette plaie sanglante que Moché et Aharon lui rendent visite pour l'avertir de l'imminence d'une seconde plaie, au cas où il resterait sur ses positions. Ils lui annoncèrent une terrible nouvelle, une invasion de grenouilles dans toutes l'Egypte, elles s'introduiraient dans tous les recoins, dans les maisons, les lits, les pétrins, les fours... après avoir été au rouge, l'Egypte va passer au vert, tellement la concentration de grenouilles sera forte. Mais pour la seconde fois cet avertissement ne le fera pas changer d'avis.

Comme la première plaie, celle-ci aussi devait être accomplie par Aharon qui devait encore une fois frapper sur l'eau.

Au départ, c'est une énorme grenouille qui surgit du Nil, mais à sa vue, au lieu de se rétracter et de se repentir, les égyptiens l'assaillirent et l'accablèrent de coups de bâton afin de la tuer.

Mais au lieu de provoquer sa mort, les coups reçus par la grenouille la firent cracher d'autres petites grenouilles. Dans la panique et la colère provoquées par le sentiment de défaite, les égyptiens frappèrent encore et encore, et c'est alors que la grenouille se démultiplia à vitesse grand V, pour envahir tout le pays. Aussi, chaque goutte de transpiration produite par un égyptien se transforma en grenouille, elles surgirent de chaque flaue ou source d'eau.

Leur nombre démesuré et leurs coassements assourdissants rendirent insupportable la vie aux égyptiens qui vécurent un véritable, infernal et interminable cauchemar. Même lorsqu'un égyptien croyait enfin avoir trouvé la tranquillité en se réfugiant et s'enfermant dans un bunker de l'époque, Hachem faisait un autre miracle, les grenouilles y pénétraient.

Trop c'est trop !



Pharaon convoqua Moché et Aharon pour qu'ils interviennent auprès de Hachem afin de faire cesser la plaie. Moché implora Hachem, et toutes les grenouilles trouvèrent la mort, sauf celles qui s'étaient réfugiées dans les fours pour avoir accompli l'ordre de Hachem de façon plus zélée que les autres. En effet, celles-ci avaient risqué leurs vies. Cela vient nous apprendre que celui qui se dévoue au maximum pour servir Hachem ne subira pas de dommages. Celles-ci regagnèrent donc les eaux, tandis que les autres moururent à l'endroit même où elles se trouvaient. L'Egypte se transforma alors en véritable morgue à grenouille et une odeur répugnante l'enveloppa. Pelles à la main, les égyptiens se mirent au travail au plus vite pour débarrasser le pays de tous ces cadavres qui en recouvreront la surface. Une fois la plaie terminée, le cœur de Pharaon revint à la "normale", et il refusa de nouveau de laisser partir les Bnei Israël.

#### Le mida ké négued mida de la plaie :

- La cacophonie des coassements pour avoir empêché les Bnei Israël de faire entendre la douce mélodie de leur Téfilot.
- Les mauvaises odeurs des cadavres de grenouilles, pour avoir battu les Bnei Israël sans pitié jusqu'à ce qu'une mauvaise odeur émane de leurs bouches.
- Pour avoir volé le sommeil des Bnei Israël en les faisant travailler à toute heure, ils seront donc eux aussi dérangés à tout instant par les coassements et les bonds des grenouilles.

## Les Bêtes Féroces

דָם-צְפָרְדָע-כְנִים-עֲרוֹב-דָבָר-שְׁחִין-בָּרָד-אֲרָבָה-חַשָּׁך-מְכַת בְּכוֹרוֹת

Les 10 plaies d'Egypte



Pour annoncer cette plaie à Pharaon, Hachem ordonna à Moché de se lever plus tôt qu'à l'accoutumée, car Pharaon fatigué de se faire déranger le matin par Moché, avait décidé d'avancer l'heure de son « cérémonial ». Quelle mauvaise surprise de voir Moché toujours au rendez vous ! Surtout qu'il venait chaque fois avec la même requête, et qu'en cas de refus, une plaie s'annoncerait pour le pays. Mais comme d'habitude, Pharaon refusa de laisser sortir les Bnei Israël, c'est alors que Moché lui annonça que le pays serait envahi par des hordes d'animaux sauvages et féroces. Devant un Pharaon indifférent et obstiné, refusant de les libérer, les bêtes sauvages débarquèrent donc comme promis, pour faire des ravages...

Une coalition animale exceptionnelle au service de Dieu allait dévaster l'Egypte. Toutes sortes d'animaux, répartis en plusieurs « unités » ou « régiments » :

L'armée de terre composée de lion, d'ours, de renards, de rhinocéros... mais aussi de kangourous, de chats, de rats, d'éléphants, de belettes, et de différents types de reptiles...

L'armée de l'air représentée par les aigles, vautours, hiboux et autres volatiles sauvages.

Et enfin la marine, représentée par le navire surnommé « Le Silonit », une pieuvre géante munie de tentacules longues de dix amot (environ 5 mètres). Elle sortait de l'eau pour terroriser la population en se baladant dans les rues et en lançant ses tentacules un peu partout autour d'elle. Même les bêtes domestiques des égyptiens devinrent agressives et sauvages et se retournèrent contre leurs maîtres en les blessant. Des animaux déchaînés, qui ne s'attaquaient pas seulement à la population, mais détruisaient tout sur leur passage.

Pharaon cloîtré dans son palais, craqua ! Il demanda à Moché d'implorer son Dieu pour que cesse cette plaie, en échange de quoi il laisserait partir les Bnei Israël. Moché implora, Hachem exécuta, mais Pharaon oublia sa promesse et se renforça sur ses positions : le peuple ne sortira pas ! Pour la plaie des grenouilles, Dieu avait laissé les cadavres pourrir dans les rues de l'Egypte, en ce qui concernait les bêtes sauvages, Hachem n'agit pas de la même façon, afin que les égyptiens ne profitent pas des peaux de bêtes pour obtenir du cuir et de la chair consommable.

#### Le mida ké négued mida de la plaie :

- Les égyptiens avaient envoyé les Bnei Israël capturer des bêtes sauvages, tout en sachant qu'ils seraient soit tués soit blessés gravement.
- Les égyptiens avaient contraint les Bnei Israël à s'occuper de la jeunesse égyptienne pendant des heures interminables, ils devaient tout faire sans s'arrêter, traités comme des esclaves. Les bêtes sauvages devaient donc se charger de dévorer ces bébés en question pour soulager la charge de travail des Bnei Israël.



## Les Poux

דָם-צְפָרְדָע-כְנִים-עֲרוֹב-דָבָר-שְׁחִין-בָּרָד-אֲרָבָה-חַשָּׁך-מְכַת בְּכוֹרוֹת

Les 10 plaies d'Egypte

N'ayant pas tenu compte des deux premiers avertissements, cette plaie surviendra sans que Pharaon ne soit prévenu. Ce sera aussi Aharon qui accomplira cette troisième plaie, pour la même raison de reconnaissance de Moché, comme il est dit : « Il ne convenait pas que la poussière fut frappée par Moché, car elle l'avait protégé quand il avait tué l'égyptien : il l'avait caché dans le sable. » (Chémot 8 ; 12) En effet, Aharon devra frapper sur le sol (le sable) pour transformer toute la poussière d'Egypte en poux.



En agissant ainsi, un nuage épais de poux s'éléva et se répandit sur toute la surface du pays. Toute la poussière d'Egypte se transforma en différentes espèces de poux et d'insectes répugnantes. Ils envahirent les égyptiens, dans tous leurs orifices, sur leurs corps, dans leurs vêtements et dans leurs champs. Ça gratte, ça gratte !!! Tout le monde gesticule et se démange, ils se grattent jusqu'au sang.

Le cauchemar ! Alors qu'ils avaient retrouvé un peu de sérénité après les deux premières plaies, voilà le pays encore une fois plongé dans un enfer. Les sorciers de Pharaon lui annoncèrent que c'était bien là le doigt de Dieu qui provoquait tous ces dégâts, le cœur de ce dernier se renforça et il ne les écouta pas, comme l'avait prédit Hachem.

#### Le mida ké négued mida de la plaie :

- Pendant leur esclavage, les Bnei Israël avaient l'interdiction de prendre des bains, à cause de cela ils étaient remplis de poux. C'était donc au tour des égyptiens de les supporter.
- Les égyptiens avaient forcé les Bnei Israël à balayer toute la poussière des rues d'Egypte.





## La Peste

דָם-צְפְרָדָע-כְנִים-עֲרוֹב-דָבָר-שְׁחִין-בָּרְד-אַרְבָּה-חַשָּׁך-מִכְתָּב בְּכָרּוֹת

Les 10 plaies d'Egypte

**L**es rétractions de Pharaon vont lui causer de nouveaux soucis. Hachem parla à Moché et lui demanda de l'avertir de laisser sortir le peuple, sinon, une nouvelle plaie nommée « la peste » allait s'abattre sur tout le bétail égyptien. Mais cette fois-ci, les délais de réflexion de Pharaon seraient écourtés à 24 heures. S'il refusait, la plaie commencerait dès le lendemain. Avec Hachem, les choses ne se passent pas comme avec Pharaon, chose promise, chose due, et dès le lendemain, puisque Pharaon refusa encore cette fois, l'Egypte vit tomber son bétail. Les bêtes s'écroulèrent, périront et pourrissent dans tous les coins de l'Egypte.

De ce fait, une épidémie se propagea de façon fulgurante. Une plaie « à tête chercheuse », car seules les bêtes égyptiennes mouraient et celles des Bnei Israël étaient épargnées. Les égyptiens qui se trouvaient

en contact avec la bête étaient eux aussi contaminés et mouraient, tandis que d'autres trouvaient la mort pour avoir été écrasés par une bête foudroyée. Mais tout cela ne fit rien à Pharaon, il continua de douter d'une Présence Divine et de la direction du monde par la main de Hachem, son cœur s'endurcit encore un peu plus...

### Le mida ké négued mida de la plaie :

- Parce que les égyptiens avaient forcé les Bnei Israël à faire paître leurs troupeaux dans de lointains pâturages, afin de les séparer de leurs femmes, pour les empêcher d'avoir des enfants.
- Ils les envoyèrent loin, afin de profiter de leur absence, pour leur voler leurs bêtes restantes.
- Pour garder leur bétail en bonne santé, les égyptiens utilisaient parfois des Bnei Israël comme attelage.
- Pour ces raisons, le bétail des égyptiens trouva la mort, et cela leur causa une grande perte.



Voilà donc Moché avec dans une seule main quatre poignées de cendre. C'est ensuite qu'il jeta cette même cendre en direction du ciel, la cendre ultra légère se retrouva miraculeusement éjectée telle une flèche dans le ciel.

Une fois dans le ciel, cette même quantité de quatre poignées se retrouva répandue sur toute la surface du pays d'Egypte et se transforma alors en poussière, avant de se propager, provoquant pour chaque égyptien en contact avec elle, de graves ulcères.

Jamais le peuple égyptien n'avait connu une telle maladie, des symptômes horribles, ils eurent affaire à un « cocktail » de 24 types d'ulcères en simultané !!! Leur peau était recouverte de boutons, cloques ou pustules humides à l'intérieur et secs à l'extérieur, brûlant leur peau et leur corps. Des croûtes les démangèrent terriblement, des irritations à tout casser tellement ça grattait !! Ils essayèrent tout, pommades, médicaments, antibiotiques, remèdes de marabouts... mais rien n'y fit et rien ne les soulagea. Même les grands sorciers d'Egypte furent contaminés et n'y purent rien, eux-mêmes y laissèrent leur peau !

Le peuple égyptien et Pharaon ne pouvant plus supporter cette atroce douleur, Moché et Aharon furent convoqués par un Pharaon qui les supplia de faire cesser cette plaie. Mais comme Hachem l'avait annoncé, Il avait endurci le cœur de Pharaon et celui-ci oublia ensuite ses promesses.

### Le mida ké négued mida de la plaie :

- Pour avoir forcé les Bnei Israël à leur préparer des bains chauds ou froids, dorénavant les égyptiens ne supporteraient ni l'un ni l'autre à cause de leurs ulcères.
- Pour avoir forcé les Bnei Israël à travailler sans relâche, et sans les laisser se gratter quand ils en ressentaient le besoin, c'est à leur tour de se gratter sans y trouver d'apaisement.
- Ne laissant jamais le temps aux Bnei Israël de soigner leurs blessures ou en les faisant travailler sous une chaleur torride, ce fut à leur tour d'avoir le corps brûlé sous l'effet des ulcères, sans pouvoir se soigner.



## La Grêle

דָם-צְפְרָדָע-כְנִים-עֲרוֹב-דָבָר-שְׁחִין-בָּרְד-אַרְבָּה-חַשָּׁך-מִכְתָּב בְּכָרּוֹת

Les 10 plaies d'Egypte

**P**haraon comprit qu'il ne valait plus la peine de se lever plus tôt pour faire ses besoins car tout le monde savait qu'il n'était pas un dieu, il était réduit désormais à subir les avertissements et les décrets de Moché et de son Dieu.

Malgré cela, et même après de nouveaux avertissements, il continua à s'obstiner à refuser de laisser partir le peuple, son cœur étant endurci par Hachem.

Moché lui annonça donc le prix à payer pour son refus. Il indiqua à Pharaon, à l'aide d'un signe fait sur un cadran solaire, qu'à ce moment-là précisément (indiqué sur le cadran), une grêle terrifiante allait s'abattre sur tout le pays.

La contradiction et l'incompatibilité sont aussi au service de Dieu, ainsi, les grêlons qui allaient tomber seraient un mélange extravagant de glace et de feu, sans que l'un ne détruisse ou n'éteigne l'autre, en harmonie parfaite, pour venger les Bnei Israël et détruire leur bourreau.

Moché, sur l'ordre de Hachem, prévint avant de frapper, que tout bétail, troupeaux ou autres qui seraient mis à l'abri seraient préservés de cette plaie. Ceux qui auront agi prudemment retrouveront donc leurs biens, tandis que ceux, comme Pharaon,



## Les Ulcères

דָם-צְפְרָדָע-כְנִים-עֲרוֹב-דָבָר-שְׁחִין-בָּרְד-אַרְבָּה-חַשָּׁך-מִכְתָּב בְּכָרּוֹת

Les 10 plaies d'Egypte

**C**'est sans être averti que cette nouvelle plaie survint. Une plaie tout à fait particulière puisqu'elle fut effectuée en trio, par les "mains" de Hachem, Moché et Aharon.

En effet les autres plaies avaient été accomplies soit par Hachem Seul (les bêtes sauvages, la peste et les premiers-nés), soit par Aharon (le sang, les grenouilles et les poux), soit par Moché (la grêle, les sauterelles et les ténèbres).

De plus elle comportait plusieurs miracles dans son application. Comme Hachem le leur ordonna, Moché et Aharon prirent chacun deux poignées de cendre. Dans un premier temps, Moché fit passer la quantité se trouvant dans l'une de ses mains dans l'autre, afin de recevoir, là où se trouvaient déjà deux poignées, celles de Aharon.



qui ne daignèrent même pas tenir compte du conseil de Moché verront tous les leurs disparaître.

Un véritable bombardement de boules de glace enflammées pulvérisa tout le pays.

Faisant de terribles ravages, tout ce qui n'avait pas été mis dans les bunkers fut anéanti, hommes, bêtes ou biens, exceptés le blé et l'épeautre qui subirent des dégâts lors de la plaie suivante. Le pays d'Égypte en sons et lumières ou plutôt un feu d'artifice qui avait mal tourné.

Des bruits d'explosions, des secousses, des tremblements... la fin est proche ! Et Pharaon craqua à nouveau. Il supplia Moché et Aharon de faire cesser ce nouveau massacre.

Et le voilà qui se repent alors et déclare : « J'ai fauté et Hachem est juste. »

Moché se met à prier. Et à peine eut-il commencé que la plaie cessa, afin que Pharaon cesse ses louanges et que l'on n'en vienne pas à dire que ses demandes avaient été exaucées par Dieu.

La plaie s'arrêta de manière tellement subite que des grêlons en chute restèrent suspendus dans le ciel, pour ne tomber que 41 ans plus tard, à l'époque de Yéochoua, (voir Yéochoua 10 ; 11), tandis que d'autres resteront encore suspendus et tomberont à l'époque de Gog ou Magog.

Pharaon vit que la pluie, la grêle et les tonnerres avaient cessé, et il recommença à pécher.

#### Le mida ké négued mida de la plaie :

- Pour avoir frappé les Bnei Israël à coups de pierre, ils seront à leur tour accablés de coups de grêlons.
- Pour avoir envoyé les Bnei Israël travailler dans leurs champs, les tenant ainsi éloignés de leurs femmes, la grêle détruisit ces mêmes champs.



**M**oché et Aharon qui connaissaient à présent très bien le palais royal, s'y rendirent à nouveau sous les ordres de Hachem, afin de prévenir Pharaon qu'une nouvelle plaie allait survenir s'il ne laissait pas partir les Bnei Israël.

Ils lui annoncèrent qu'en cas de refus, une invasion d'une multitude de tous types de sauterelles recouvrirait la surface de l'Égypte. Et là... nouveau coup de théâtre, Pharaon commence à réfléchir autrement grâce à ses conseillers et opte pour une ré-

ponse positive. Il annonce à Moché et Aharon qu'il laisserait partir les Bnei Israël servir leur Dieu dans le désert, mais il demande tout de même qui devait partir.

Moché lui répondit que tout le monde devait partir pour servir Hachem ! Mais là, Pharaon ne fut pas d'accord... et commencèrent donc des négociations très serrées entre eux deux, jusqu'à ce que Pharaon endurcisse son cœur, se rétracte et annule toute possibilité que qui que soit quitte l'Égypte. Après avoir entendu tout cela, Hachem ordonna d'arrêter toute négociation avec Pharaon et de déclencher la plaie.

Toujours sous les ordres de Hachem, Moché étendit son bâton et un vent puissant venu de l'Est se mit à souffler. Après avoir soufflé 24 heures, ce vent apporta des sauterelles par myriades. Des sauterelles pas comme les autres, elles étaient munies de griffes, de dents et de cornes pour blesser l'ennemi adverse. Des nuages épais de sauterelles survolèrent une Égypte soudain obscurcie étant privée des rayons du soleil. Et les sauterelles dévorèrent les récoltes, les arbres et toute la verdure égyptienne, mais aussi leurs biens matériels. Ces petites bestioles causèrent d'énormes dégâts du côté égyptien. Les égyptiens se croyant malins et pensant tirer profit de cette plaie, firent des conserves de sauterelles en saumure...

Mais Pharaon désemparé craqua à nouveau, et fit appel aux deux plus célèbres frères d'Égypte. Il avoua sa faute et les supplia de faire cesser ce fléau qui avait mis l'Égypte dans un piteux état.

Moché implora Hachem qui fit souffler un vent puissant provenant de l'Ouest, et emporta toutes les sauterelles, même celles que les égyptiens avaient mises en conserves !

#### Le mida ké négued mida de la plaie :

- Pour avoir forcé les Bnei Israël à cultiver leurs terres afin de les occuper, de les fatiguer et surtout de les tenir loin de leurs femmes, afin d'empêcher leur multiplication.
- Pour avoir volé les récoltes des Bnei Israël, les égyptiens virent leurs récoltes détruites par les sauterelles.



**T**rop c'est trop ! Pharaon endurcit son cœur et se rétracta une nouvelle fois, cette nouvelle plaie s'abattit donc sur le pays sans avertissement préalable.

Moché étendit sa main et des nuages apparurent, entraînés par le même vent d'Ouest qui avait chassé les sauterelles.

L'Égypte s'assombrit alors, d'une obscurité si épaisse qu'elle en était palpable. Elle s'intensifia ensuite progressivement. Les égyptiens allumèrent en vain des bougies, des flambeaux... rien n'y fit et l'obscurité persista.

Hachem en profita pour éliminer et faire enterrer en secret les mécréants parmi les Bnei Israël, afin que les égyptiens n'en viennent pas à dire que les Bnei Israël étaient eux aussi touchés par cette plaie.

Par la suite, l'obscurité s'épaissit, au point que les égyptiens ne purent plus bouger et demeurèrent immobiles.

S'ils étaient debout ils ne pouvaient pas s'asseoir et s'ils étaient



assis, ils ne pouvaient pas se lever, l'Egypte était sur « pause » !

Mais pour les Bnei Israël, la réalité était tout autre, ils pouvaient se déplacer, voir, manger... vivre !

Ils en profitèrent donc pour visiter les appartements des égyptiens afin de repérer leurs biens en

or, en argent, leurs vêtements et objets précieux ; afin que s'accomplisse la promesse de Hachem faite à Avraham (Beréchit 15 : 14), et que lorsqu'ils sortiraient, ils puissent retourner dans les appartements préalablement visités et dire aux égyptiens : « donne-moi le verre en argent dans le troisième tiroir de droite de la cuisine... » !

L'Egypte était noire, il n'y avait plus d'espoir et Pharaon fut encore une fois obligé de faire appel aux deux frères, mais sans leur demander de faire cesser la plaie, il leur hurla de partir servir leur Dieu. Cependant, Pharaon tenace ou stupide, refusa de les laisser partir avec leur bétail, devant rester en guise de gage.

Nouvel et dernier entêtement du roi d'Egypte, qui renvoya Moché en le menaçant de ne plus remettre les pieds dans son palais, auquel cas il le tuerait.

#### Le mida ké négued mida de la plaie :

- Lorsque les égyptiens mangeaient, ils avaient ordonné aux Bnei Israël de faire tenir une bougie sur leur tête, les menaçant de la leur trancher au cas où ils bougeraient.
- Pour avoir emprisonné les Bnei Israël dans des cellules de prison obscures.
- Pour avoir obligé les Bnei Israël à travailler de jour comme de nuit.
- Pour tout cela, c'était à présent au tour des Bnei Israël de jouir de la lumière et à celui des égyptiens de se morfondre dans la totale et épaisse obscurité.



#### La mort des premiers-nés

דָם-צְפְרָעָע-כְּנִים-עַרְוָב-שְׁחוּן-בָּרְדָ-אַרְבָּה-חַשְׁרָ-מְכַת בְּכוֹרוֹת

Les 10 plaies d'Egypte

Une dernière plaie avant le « happy end » et dire un au-revoir à jamais à l'Egypte.

Du fait que Moché avait annoncé à Pharaon qu'il ne reviendrait plus chez lui, Hachem apparut à Moché dans ce lieu-même, rempli d'idoles, avant que celui-ci ne quitte le palais de Pharaon, ceci afin qu'il puisse tenir sa promesse de ne pas revenir le voir.

Hachem annonça à Moché la teneur de la dernière plaie, qu'il devait transmettre ensuite à Pharaon. C'est ainsi que Moché l'avertit que l'Egypte serait frappée d'une nouvelle et dernière

plaie qui tuerait tous les premiers-nés d'Egypte, du fils de Pharaon jusqu'aux fils des servantes les plus modestes, et même des animaux.

Une plaie qui laissa Pharaon détendu, en effet, il se dit qu'il ne devait pas y avoir beaucoup de premiers-nés en Egypte... Pourtant, lui échappa le fait que l'immoralité des femmes égyptiennes était telle, qu'elles avaient donné naissance à plusieurs premiers-nés engendrés par des hommes différents, et surtout, il n'avait pas pensé à son propre fils ni à lui-même, étant aussi un premier-né.

Si dans une famille le premier-né était déjà mort, c'est le suivant qui devait mourir.

Les femmes enceintes d'un premier-né périrent, elles et leur fœtus.

Certains se croyant plus malins que les autres allèrent se cacher dans les maisons des Bnei Israël, malgré cela ils trouvèrent la mort... là où se trouvait l'égyptien premier-né il mourait. De même, un étranger premier-né de passage en Egypte trouvait lui aussi la mort. Les chiens allèrent même jusqu'à déterrer les premiers-nés morts auparavant.

En quelques mots, l'Egypte était en ruine, ses habitants horrifiés, sinistrés, mortifiés... un deuil moral et physique s'était abattu sur eux.

Cette fois-ci Pharaon ne fit pas convoquer Moché et Aharon, mais alla lui-même au pas de course les chercher à Gochen. Pharaon en « pyjama » débarqua là-bas en pleine nuit, ne sachant où aller, il demanda aux enfants dans la rue : « Savez-vous où se trouve Moché ? » Ayant reconnu Pharaon, ils se mirent à le promener dans tous les sens, en lui disant « au fond de la rue à gauche », « Non, plutôt là-bas », « je crois que c'est la maison à l'autre bout... » Il trouva enfin la maison de Moché. D'une main brisée et tremblante il tapa à sa porte pour lui donner le feu vert immédiat, en demandant de faire cesser cette terrible plaie qui le terrorisait, étant lui-même premier-né.

Moché accepta, à condition qu'il le crie de toutes ses forces. Pharaon exécuta l'ordre de Moché, il y eut même un miracle qui amplifia sa voix et la fit résonner dans tout le pays.

L'Egypte et Pharaon sont K.O., nous sommes libres, en route pour le don de la Torah !

#### Le mida ké négued mida de la plaie :

- Pour avoir accablé les Bnei Israël pendant toutes ces années.
- Pour avoir jeté les premiers-nés des Bnei Israël dans le Nil.
- Pour tous les décrets instaurés par Pharaon et sa cour qui ont causé d'innombrables victimes.



Ce document est un extrait de

# La Hagada Bé Sédère

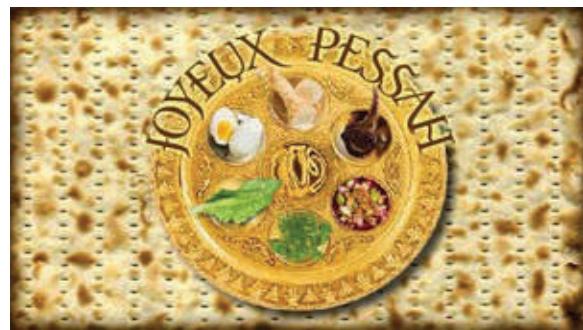
Une Hagada indispensable recommandée par nos grands Rabanim

DISPONIBLE EN EBOOK EN TELECHARGEMENT LIBRE  
SUR NOTRE SITE [www.OVDHM.com](http://www.OVDHM.com)

La Hagada expliquée pas à pas, de nombreux commentaires clairs et précis,



## Autour de la table de shabbath, n° 272, Pessah



### Pessah 5781 : POUR SORTIR D'EGYPTE

#### Quand le gondolier de Venise retrouvera-t-il son beau sourire ?

Dans la Hagada de Pessah on dit : "Même si nous étions tous de grands sages, des savants et que nous connaîtrions toute la Thora ; il existe malgré tout la Mitsva de raconter la Sortie d'Égypte le soir du Seder ". C'est-à-dire que même les plus grands érudits du Clall Israël ont le devoir de raconter, la nuit du Seder, la Sortie d'Égypte à leurs enfants, ou à leur épouse et même le cas échéant de se raconter pour soi seul, la sortie d'Egypte. Pourquoi cette Mitsva est-elle si importante ? La réponse est très simple : c'est que la Sortie d'Égypte est la base de la foi de tout juif. Car si dans le monde il existe encore des juifs pratiquants alors qu'il est difficile par exemple de fermer sa boutique le samedi car c'est le jour de la plus grande recette de la semaine, c'est la preuve que ces gens ont confiance en Dieu qui pourvoit à leurs besoins. C'est lié, d'une certaine manière, au fait qu'il y a près de 3600 ans, notre peuple est sorti des geôles égyptiennes. A pareille époque, Dieu s'est dévoilé aux yeux du monde entier comme Celui qui intervient dans la vie des hommes et des nations. Notre Dieu, et c'est la base de notre croyance, n'est pas catalogué comme une super puissance, ou la force suprême... qui s'est retiré de ce monde depuis. Autre possibilité, certains attendraient dans un coin sagement que l'humanité s'entre-tue ou d'autres trouveraient un difficile équilibre entre la méditation et le silence. La Thora nous informe que notre Dieu a agi dans l'histoire et continue aujourd'hui. C'est juste que l'homme dispose d'une liberté d'agir mais le plan divin s'exerce malgré tout. Donc l'épisode de la Sortie d'Égypte met fin à toutes ces philosophies erronées. Durant cette fête, on devra sortir du Seder de Pessah renforcé dans notre confiance en Dieu. C'est le but du récit de la sortie d'Égypte et des 10 plaies d'Égypte. Et même si nous sommes tous bien instruits, par exemple nous avons étudié ou envoyé nos enfants tous ces derniers temps à la Yéchiva de Bet Chmaya ou de Keter Chlomo de Bné Brak. Nous avons réussi à faire valider notre billet d'avion après maintes péripéties. Nous sommes tous des savants, il n'empêche que la foi est du domaine des sentiments et du cœur. On peut être grand érudit mais s'il manque cette confiance en Dieu : il manque une pièce fondamentale dans sa vie, comme ce grand puzzle de 5 000 pièces - vue sur Venise - dont il manquerait au centre une toute petite partie, l'image est jolie, mais il manque le sourire charmeur de ce jeune italien sur la gondole. Les Psaumes du Roi David disent : "Toutes les Mitsvot sont basées sur la foi.". C'est-à-dire que lorsqu'un homme applique les commandements, il proclame ce que révèle la Thora, Dieu est intéressé par ce monde. La Thora n'est pas uniquement du domaine intellectuel mais aussi du domaine de l'action. Le Rav Eliahou Diskin Chlita pose une très intéressante question. Dans un cours, il

demande : s'il était donné à une personne le choix de passer le Seder de Pessah à sa table entouré de sa famille ou quelques 3000 ans en arrière dans la ville de Ramsès le soir du 15 Nissan de la sortie d'Égypte, que choisirait-il ? La question est théorique, mais la réponse est intéressante. Le commentaire mondiale connu de Rachi, français de surcroît, rapporte un Midrash : sur le verset de la Thora " Et tu raconteras à ton fils ce jour-ci en disant que c'est pour cela qu'Hashem nous a fait sortir d'Egypte ". Et Rachi d'expliquer : "A cause de cela... afin d'accomplir les Mitsvot comme le Pessah (l'agneau Pascal) la Matsa et les herbes amères". Fin du Midrash. C'est à dire que les Sages nous donnent le diapason : le soir du Seder n'est pas une cérémonie commémorative d'un événement passé. Mais l'événement s'est déroulé afin que de nos jours, dans nos maisons, on mange la Matsa et l'on boit les coupes de vin, accoudé, et les herbes amères (non accoudé). La Thora nous enseigne l'essentiel : tous ces miracles viennent pour nous amener à transmettre à la nouvelle génération ces valeurs et aussi l'application des Mitsvot. Or, la Mitsva de raconter la Sortie d'Égypte c'est la nuit du 15 Nissan, cette année c'est samedi soir prochain, la nuit, pas le jour ! Donc pourquoi la Thora, dans le verset mentionné l'appelle : « ce jour-ci » ? Le Saint Or Hahaim répond que la nuit du 15 Nissan resplendit comme en pleine journée ! Cette nuit, les familles sont réunies et le père de famille enseigne à ses fils et filles les principes de foi en Dieu. C'est un moment de grande clarté dans l'obscurité des années 2021. Car enseigner à sa progéniture, et à soi-même des principes de foi en Dieu, c'est un grand éclat de lumière ! Les grands de la Hassidout expliquent que le mot qui désigne notre monde c'est « Olam ». Or, c'est le même mot que «élem » qui signifie voilé, caché. Le monde matériel qui nous entoure entraîne l'homme à se perdre dans les méandres du labyrinthe. A l'inverse du monde spirituel de la Thora qui est celui de la clarté de l'esprit Saint du Créateur. C'est le moment lors de la fête de Pessah de prendre une grande bouffée d'oxygène pure de foi et de confiance en Dieu afin de se sauver des écueils de ce monde.

#### Qui a vu le Roi ?

Le Rav Felman Zatsal rapporte une anecdote sensationnelle qui s'est déroulée il y a près de deux siècles en Russie. Cette histoire, il l'a entendue du Rav Mihael Feinstein qui était le gendre du Rav Zeev de Brisk lui-même descendant des directeurs de la Yéchiva de Wolozin. L'histoire se déroule à l'époque du Tsar Nicolas 1er de Russie. Ce Tsar était connu pour sa grande haine envers le peuple juif comme quoi les choses ne changent guère sous d'autres cieux. Il est même rapporté une autre anecdote véritable, lorsque le Tsar était

encore un jeune enfant à la cour royale de son père. Une fois est arrivée une délégation importante de Rabanims pour rencontrer le Tzar. Alors que ces érudits en Thora se trouvaient dans une salle d'attente au palais, un jeune garçon, qui n'était alors que le Prince héritier, rentre dans la pièce et donne des coups aux Rabanims de la délégation. Le Rav Itsélé de Wolozin scrute ce mauvais garçon et dit à ses collègues après son départ : "j'ai une tradition hérité de mon père, Rabi Haïm, qui l'a apprise de son maître le Gaon de Vilna que les descendants du peuple d'Amaleq ont tels et tels caractères, et tous ces signes je les ai vu chez ce Prince du royaume de Russie". Et effectivement, ce jeune deviendra Nicolas 1er, l'Empereur de toutes les Russies et sera particulièrement mauvais pour la communauté. Il édictera un décret des plus terribles de l'histoire des communautés juives en Russie : les cantonistes. Il s'agissait d'un décret des plus sordides, qui consistait à prendre de force tous les jeunes juifs de 7/8 ans et les embrigader dans l'armée du Tsar pour une période de 25 années ! C'était un véritable kidnapping afin d'éloigner la nouvelle génération de toute pratique juive.

Cette histoire s'est déroulée donc lorsque Nicolas de triste mémoire était au pouvoir. Une fois sa haine était encore un plus exacerbée contre la communauté et il demanda à ses proches conseillers de venir dans le plus grand secret dans un des châteaux de la royauté. Il présenta à ses conseillers un plan machiavélique à exécuter au plus tôt : la destruction de toutes ses communautés juives du royaume ! Il fallait concevoir ce plan en trois jours. Le roi avait donné des instructions précises, pour planifier un plan de destruction massive de tous les juifs. Le Tsar donna trois jours à ses conseillers pour écrire un édit de la royauté qui mettra fin à la présence juive en Russie. Comme ce plan devait rester sous le sceau du grand secret, le Tsar interdit à quiconque de sortir du palais royal. C'est uniquement après 3 jours que le Tsar devait revenir à minuit pour entériner l'acte officiel et le signer de son sceau. Le Tsar s'absenta, et Les conseillers s'attelèrent à la tâche. Le troisième jour à 23 heures les trompettes de la garde du château sonnèrent, elles indiquaient que le Roi venait de rentrer dans le palais. L'empereur Nicolas se rendit dans la salle du conseil et monta sur son trône. Il demanda à voir l'édit de la destruction de tous les juifs, le ministre de l'armée lui tendit la lettre, et le Roi lu l'édit qu'il allait signer, mais le tsar fit la grimace et dit : «c'est ridicule » et il déchira la lettre et la jeta au feu. Les conseillers et ministres étaient abasourdis, mais ne dirent pas un mot, puis le Roi descendit du trône et il quitta le palais avec sa garde. Les conseillers étaient encore sous le choc : ils avaient travaillé d'arrache-pied pour mettre sur pied la destruction massive du peuple juif et c'est le Tzar qui venait de tout arrêter ! Puis de nouveau sur le coup de minuit, cette fois, les trompettes sonnèrent encore : c'est le Roi qui arrive au palais, avec sa garde puis monte sur son trône. Il demande à ses conseillers l'édit de destruction. Les conseillers n'en croient pas leurs oreilles, un des conseillers balbutie en disant : "Mais sa majesté vient juste de venir au Palais et à déchirer elle-même l'édit ! ". Le Tsar eut un rictus de haine et de surprise sur son visage : "Qu'est-ce que tu dis ?" Et le conseiller de répéter : « Votre majesté est venue il y a à peine une heure et à détruit la lettre ». Le Roi était en grande colère et dit : « C'est un mensonge, je ne suis pas venu, tu es possible de la peine de mort ».Alors, le ministre de l'armée s'exclama et dit : « Majesté, je le jure ! », ce conseiller à raison, il y a une heure votre majesté est venue au palais et a jeté au feu l'édit ». Le Roi commença à réfléchir et il fit monter les soldats de la garde du palais pour savoir ce qui s'était passé. Les soldats russes confirmèrent que voici une heure sa majesté était venue avec son escadron dans le palais. C'était donc vrai ! Le Roi commença à prendre peur. Il réfléchit et dit qu'il abandonnait son projet contre la communauté juive, il n'y a pas de doute que c'est le Ciel qui vient de

se mêler dans les affaires du royaume. Il quitta le palais royal et ne remit jamais son plan à exécution...

Cette histoire extraordinaire a été rapportée au Rav de Wolozin. Un jour il rencontra un des ministres russes et cette personnalité lui demanda : " Est-ce que le Rav a vu le Dieu des juifs ? Le Rav répondit non car Hachem s'est dévoilé à Moché Rabénou et au peuple juif lors de la traversée de ma Mer Rouge et du Don de la Thora et depuis aux prophètes. Le ministre, goy, lui dit : « Moi, j'ai vu votre Dieu car j'étais présent lors de la réunion secrète et j'ai vu le Roi venir à 23 heures et c'était le Dieu d'Israël ». Comme le dit la Hagada de Pessah, à chaque génération se dresse contre nous, des tyrans qui veulent nous exterminer et c'est Toi Haquadoch Barouh Hou qui nous en délivre bénî soit son Nom Saint Pour TOUJOURS !

**Rappel Hala'ha** : Jeudi soir prochain après avoir fait la prière du soir on s'attaquera avant de manger à la vérification du Hamets. On utilisera une bougie pour chercher dans les recoins de la maison. On pourra laisser la lumière électrique allumée. Avant de commencer on réunira les gens de la maison et on fera la bénédiction d'usage : " Acher Kidéchanou al Biour Hamets ". On devra vérifier la maison mais aussi la voiture, la cage d'escalier de l'immeuble, avec l'aide du voisinage, les armoires électriques/eaux car il arrive que les enfants y stockent des confiseries au cours de l'année, la cave etc... Ceux qui possèdent une maison secondaire ou un bureau/boutique devront AUSSI effectuer une recherche du Hamets après la fin de la vérification principale sans faire d'interruption. Dans le cas où l'endroit est éloigné on devra procéder à sa vérification avant ce jeudi. Autre possibilité : on fera la vente du Hamets auprès d'un Rav. Après avoir trouvé le dernier morceau de pain on a l'habitude de placer avant la vérification 10 petits morceaux de pains, chacun moins de cinq grammes. On opérera l'annulation orale du Hamets qui pourrait encore se trouver dans notre domaine en disant : " Que tout Hamets ou levain que je n'ai pas vu soit annulé et considéré comme de la poussière de la terre sans propriété " Le lendemain on brûlera le Hamets. Shabbat matin on fera attention de ne plus manger du Hamets après la 4ème heure soit vers 10 heures en Erets et on aura jusque vers 11 heures pour jeter hors de sa maison, dans les toilettes le reste de Hamets qu'on a pu garder. On réitérera alors l'annulation en rajoutant "Tout Hamets et Levain que je n'ai vu soit considéré comme de la poussière de la terre ". On fera attention d'attendre la sortie du Shabbat pour commencer les préparatifs du Seder.

Shabbat Chalom et Hag Pessah Cacher et Saméah pour tous les Rabanims, Avréhims, Bahouré Yéchivoth et toutes les familles du Clall Israël. Qu'on ait le mérite de manger des Korbanoth (sacrifices) à Jérusalem reconstruite.

**David Gold** - Sofer écriture ashkénaze et écriture sépharade

Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail [9094412g@gmail.com](mailto:9094412g@gmail.com)

Une bénédiction de réussite à Chmouel Avraham / Samuel Ben Simha (famille Cohen-Paris) de santé dans l'étude de la Thora et un bon Zivoug.

Une bénédiction aussi à Daniel Zana (Paris/Londres) et à ses enfants.

Une Réfoua Chléma à Barouh Moché Ben Miriam parmi les malades du Clall Israël

**Léïlouï Nichmat Yaacov Leib Ben Avraham Natté Haréni Kapparat Michkavo**



sous la direction  
du Rav Israël  
Abargel Chlita

# Haméir Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Tsav 5781  
Chabbat Agadol

|95|

## Parole du Rav



Le roi Salomon s'est marié et a régné jeune, il avait 12 ans. Il a régné sur le monde entier. Toute la création le craignait ! Il s'est marié, il était content... Tout le royaume se lève à 3 heures ou 4 heures du matin et lui il se donne une permission jusqu'à 8 heures. Tout le peuple d'Israël attend la venue du Roi d'Israël pour faire le sacrifice du Tamid et lui bâille encore et se laisse porter par l'amour.

Sa mère, la tsadékette Bat Shéva est venue, elle a frappé à la porte de sa chambre. Sans recevoir de réponse, elle est entrée, mais avec un fouet ! Attention aux parents qui feraient cela aujourd'hui. Mais elle l'a fait réagir, elle lui a fait subir quelques humiliations et après cela il a compilé en son honneur "Echet Hayil" car elle l'a fait remonter vers la lumière. Parfois, justement un sermon perçant au bon moment qu'un homme reçoit de la part de sa mère, ou de la part de son père, c'est ce qui le sauvera dans beaucoup d'étapes tout au long de sa vie.

## Alakha & Comportement



Cette année le jeûne des premiers nés est décalé au jeudi 12 Nissan. Il n'est pas obligatoire de jeûner mais il est bon d'assister à une fin d'étude. Le Jeudi soir on fera la recherche du hamets et on récitera ensuite le bitoul. Même si on peut manger du Hamets samedi matin, cette année on brûlera le hamets le vendredi matin sans réciter le bitoul.

C'est chabbat matin que nous réciterons cette année l'annulation du hamets. On fera la prière plus tôt que d'habitude afin d'avoir le temps de consommer la séouda du matin avec du pain. On fera en sorte de ne laisser aucun morceau de pain avant l'heure limite. On émettra les derniers restes de pain dans les toilettes. On fera en sorte que tous les repas soient préparés dans des ustensiles de pessah et on mangera dans de la vaisselle jetable. Pour la Séouda Chlchit on mangera plus de 30 grammes de viande ou de poisson ou des fruits et légumes mais ni pain ni matzot. On attendra la fin de chabbat afin de dresser la table en l'honneur de la fête.

## La grande sainteté de Chabbat Agadol



Le chabbat avant la fête de Pessah se nomme "Chabbat Agadol", c'est-à-dire le grand Chabbat. Il est expliqué dans les Possekimes, que ce Chabbat, nous célébrons le grand miracle qui est arrivé au peuple d'Israël avant la sortie d'Egypte. Quel a été ce grand miracle ? Nous avons une tradition de nos sages de nous révéler que nos ancêtres sont sortis d'Egypte le 15 du mois de Nissan, qui était un jeudi. Le Chabbat précédent, qui était le 10 Nissan, Hachem ordonna au peuple d'Israël de prendre dans leur maison un agneau par famille pour offrir le Korban Pessah la veille de Pessah.

Les Égyptiens voulaient savoir pourquoi les Juifs emmenaient ces agneaux chez eux. Les enfants d'Israël expliquaient : « C'est une offrande sacrificielle pour Hachem parce qu'il tuera tous les premiers-nés égyptiens ; c'est pourquoi il nous a ordonné de placer le sang de cette offrande sur les deux poteaux et le linteau afin qu'aucun mal ne nous arrive ». Quand les premiers-nés égyptiens entendirent cela, ils demandèrent à leurs parents et à Pharaon de libérer les enfants d'Israël. Quand leur demande fut refusée, les premiers nés commencèrent une guerre civile sanglante contre le peuple et beaucoup d'égyptiens furent tués dans cette bataille. En fait, plus d'égyptiens furent tués pendant ce chabbat-là que le

nombre de premiers-nés morts pendant la plaine des premiers-nés de la nuit de Pessah. En colère contre les Juifs qui étaient la cause de cette guerre, de nombreux égyptiens s'armèrent d'épées et se mirent en route pour attaquer les Juifs, afin de se venger, qu'Hachem nous en préserve. Mais Akadoch Barouh Ouh, dans sa grande miséricorde, protégea le peuple d'Israël. Il rendit ces égyptiens malades en leur infligeant beaucoup de souffrances ; ils durent battre en retraite. De cette façon, la nation d'Israël fut sauvée. Ce miracle est la raison pour laquelle nous appelons toujours le chabbat avant Pessah "Chabbat Agadol".

Pour comprendre dans un sens plus profond l'essence de Chabbat Agadol, nous devons d'abord introduire un enseignement de Rav Tsvi Eliméleh de Dinov dans son ouvrage Bnei Issahar, au nom de Rav Ménéah Mendel de Riminov. Il explique de façon remarquable pourquoi le temps de Minha, l'après-midi du chabbat, est un temps unique en sainteté, un temps de bonté divine. Il faut savoir que le début de la création du monde était un samedi soir, comme le dit le verset, « C'était le soir et c'était le matin, le premier jour » (Béréchit, 1.5). Nos sages enseignent que même avant la création, les âmes de la nation d'Israël sont montées dans la pensée

>> suite page 2 >>

## Photo de la semaine



## Citation Hassidique



**"Nul n'est saint comme Hachem, nul n'est que Lui seul ! Aucune puissance n'égale Hachem. Cessez vos paroles arrogantes, les défis qui sortent de votre bouche; car il dispose de toute la sagesse et toute œuvre lui est facile.**

**Par Lui, l'arc des forts est brisé et les faibles sont armés de forces. Ceux qui vivaient dans l'abondance se font voleurs et qui souffrait de la faim en est délivré; tandis que la femme stérile enfante sept fois, la mère fertile est humiliée. Hachem fait mourir et fait vivre; il précipite au tombeau et en retire, Il appauvrit et enrichit, abaisse et relève à son gré."**

Chmouel 1 Chapitre 2

## La grande sainteté de Chabbat Agadol

d'Akadoch Barouh Ouh. Le bonheur qui a résulté de ces pensées est la raison pour laquelle Hachem a voulu créer l'univers.

Sur la base de cette explication, quand les âmes des enfants d'Israël se sont-elles levées dans la pensée d'Akadoch Barouh Ouh ? C'était spécifiquement le jour de chabbat précédent la création, et plus spécifiquement au moment de la prière de minha l'après-midi du Chabbat. Pour cette raison, la prière de minha de l'après-midi du chabbat est appelée "Rava Déravin", un temps de bonté divine très favorable dans les cieux, car à cet instant Hachem recrée chaque chabbat Son désir de créer l'univers pour le peuple juif. Le Chabbat avant la création du monde englobait dans son essence chaque futur chabbat à venir et c'est de là que naîtra la sainteté du chabbat. Ainsi, il est considéré comme le Chabbat le plus saint et le plus grand, car il imprègne chaque Chabbat à venir de sainteté.

Après cette introduction fascinante, nous pouvons comprendre ce qu'est la sainteté du Chabbat Agadol. Il est rapporté dans nos livres saints que le chabbat avant Pessah, une partie de la sainteté et de l'illumination du chabbat original qui a précédé la création est insufflé dans le Chabbat Agadol avant la fête de Pessah. Quelle est la signification d'être un premier-né ? Une femme et un homme qui se marient regardent vers l'avant et pensent déjà à la naissance de leur premier enfant le jour même de leur mariage. Par conséquent, immédiatement après la naissance, le premier-né tant attendu reçoit le caractère sacré de son droit d'ainesse qui était déjà prévu au moment du mariage.

Akadoch Barouh Ouh attendait déjà la naissance de son premier né comme il est écrit : «Mon fils, mon premier-né Israël» (Chémot 4.22) depuis le moment de minha du chabbat précédent la création, lorsque les âmes de la nation juive surgirent dans Sa pensée, et Il désira créer l'univers. Par conséquent, le Chabbat Agadol avant Pessah, qui fait ressortir l'illumination du Chabbat Agadol précédent la création, éveille cet aspect de la sainteté du droit du



premier-né de la nation juive qui a surgi dans la pensée d'Hachem. Il y a un principe sous-jacent; chaque fois que la sainteté est éveillée, l'aspect correspondant dans l'impureté est également éveillé et doit être absolument maîtrisé, comme il est écrit : «un peuple sera plus puissant que l'autre» (Bérechit 25.23). Lorsque la sainteté du droit d'ainesse de la nation juive est éveillée, son homologue dans l'impureté doit être détruit.

Maintenant, nous comprenons pourquoi le grand miracle de Chabbat Agadol est arrivé. En ce Chabbat, lorsque la sainteté de la nation juive a vu le jour, un nombre important de premiers-nés égyptiens, issus du royaume de l'impureté, ont été tués et détruits. Puisqu'il y a une illumination et une sainteté extrême ce jour-là, il a fallu détruire et faire tomber la klipa afin que la pureté ne soit pas dévastée par les forces de l'impureté. De la même manière que le chabbat avant la création du monde est inclus dans chaque chabbat qui suivra, de même, le Chabbat Agadol avant Pessah contient aussi en lui chaque Chabbat de l'année à venir.

De plus, puisque chaque Chabbat a un effet sur les jours suivants de la semaine, il s'ensuit que le Chabbat Agadol a aussi un effet sur chaque jour de l'année à venir. Ce chabbat a un impact très puissant sur toute l'année. Si vous souhaitez une amélioration dans n'importe quel domaine, comme la réussite dans l'éducation de vos enfants, l'amélioration de vos moyens de subsistance, la paix et l'harmonie dans votre maison et bien plus encore... cela peut être réalisé pendant le Chabbat Agadol, qui est un temps opportun de bonté divine descendant du ciel.

### "La raison de la création de monde par Hachem Itbarah était les futures âmes du peuple d'Israël"

Par conséquent, chaque personne devra faire tous les efforts nécessaires pour ajouter plus d'étude de Torah pendant ce saint chabbat. Il faudra aussi prendre la résolution de faire des mitsvot supplémentaires et des bonnes actions. Grâce à cela, la personne ajoutera de la lumière et de la sainteté à ce chabbat, mais aussi à chaque chabbat de l'année. Tout deviendra différent, chaque jour de l'année sera différent car il sera également imprégné de la sainteté du Chabbat Agadol.

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Moadim - Pessah Maamar 1  
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

"כִּי קָרֹזֶב אֶלְךָ הַדָּבָר מְאֹד בְּפִיד יְבָלָבָבָךְ לְעִשְׂתָּהָךְ"



## Connaitre la Hassidout



# Chaque lettre du Tanya a son importance

## Préface de l'auteur (Admour Azaken) suite:

Il faut savoir qu'une personne qui n'a pas de sagesse n'est pas miséricordieuse, elle est cruelle. Les animaux sont très cruels, les uns les autres parce qu'ils n'ont pas de sagesse. Les enfants sont cruels aussi, ils se mordent et se frappent parce qu'ils n'ont pas la sagesse. Essav était cruel, parce qu'il n'avait pas de sagesse. Il est écrit dans le Talmud (Avoda Zara 10a) : «Tu es très déshonoré» (Ovadia 1.2) parce qu'ils n'ont ni écriture ni langue.

La miséricorde que possède une personne est en accord avec la grandeur de sa sagesse. Plus elle est miséricordieuse plus elle est sage et profonde, même si elle semble être une personne simple. L'attribut de la miséricorde vient toujours de l'attribut de la sagesse, il est impossible d'être miséricordieux sans cela. Le Arizal dit : c'est la raison pour laquelle bien que l'aigle soit impur, on le trouve sur le char céleste, parce qu'il est miséricordieux, c'est l'oiseau le plus sage. Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'ajouter à l'interdiction biblique de : «Maudit soit celui qui empiète sur les frontières de son prochain». Quoi qu'il en soit, j'en suis venu à interdire à tous les éditeurs d'imprimer ces brochures, que ce soit par eux-mêmes ou par l'entremise de leurs agents, sans la permission des personnes susmentionnées...

Celui qui ajoute ou enlève un mot ou change quoi que ce soit au Tanya, sans permission, fait une grande faute. Lui et sa famille seront déracinés de ce monde. Le Baal Atanya ne renoncera pas à cela. C'est pourquoi, personne n'a jamais eu l'audace de changer le Tanya jusqu'à aujourd'hui. Il y avait un homme qui pensait le faire avec sa sagesse, le Rav est venu à lui dans un rêve et lui a dit d'être prudent et de ne pas ajouter des voyelles, sinon, demain il serait mort, car la sainteté du Tanya est comme la sainteté d'un Sefer Torah, qu'on ne change pas.

Un homme avait ajouté des voyelles au Tanya et a soudainement perdu la vue. Il a écrit au Rabbi et le Rabbi lui a répondu, qu'une personne qui change les règles du

différemment, c'est le Sefer Torah entier qui est défectueux.

"Pour une période de cinq ans à compter du jour où cette impression est terminée"

C'est le mardi 20 de Kislev de l'année 5557, que l'impression du Tanya a été achevée pour la première fois. C'est pourquoi à partir de l'année 5562 il était déjà possible d'imprimer le Tanya. Après un intervalle de cinq années le monde a été rempli de l'authentique livre du Tanya. Maintenant les mitnagdim étaient gênés de publier ce livre avec des changements. En outre, ils savaient que cela leur coûterait cher en raison

de la grave interdiction imposée par l'Admour Azaken et ils ont donc fui cette idée. Que ce soit agréable pour ceux qui se conforment aux recommandations et qu'ils soient bénis par le bien.

Ainsi sont les paroles du compilateur du Likouté Amarime. Le Rav, dans sa grande humilité, n'écrit même pas son nom. Il ne se nomme pas non plus l'auteur du livre mais plutôt le compilateur, comme s'il compilait les idées d'un autre livre ou d'une autre personne. Mais, nous connaissons tous l'excellent travail que le Rav a accompli ici.

Il est raconté que la rencontre entre Rabbi Nahman de breslev et l'Admour Azaken fut historique. Ce fut une audience privée qui a duré de nombreuses heures. Quand ils se sont séparés, les personnes présentes ont demandé à Rabbi Nahman : «Quelle est sa nature ?» Il a répondu : «C'est le ministre des milliers d'Akadoch Barouh Ouh, il se tient au premier rang». Étudier le Tanya sans cette introduction est une perte de temps. Cette introduction nous enseigne que tout le Tanya est un conseil sur la façon de servir Hachem. Chaque mot et lettre n'a pas été écrit sans but, c'est une leçon pratique qu'il est possible d'apprendre de chaque lettre de ce saint livre.



Baal Atanya, Hachem lui enlève sa lumière. Il y a cinquante-trois chapitres dans le Tanya (Likouté Amarime), correspondant aux parachutes de la Torah. De même que la Torah n'a pas de voyelles, de même il est interdit de mettre des voyelles au Tanya. La Torah a quarante-trois colonnes qui commencent par la lettre Vav, de même le Tanya a quarante-trois chapitres qui commencent par la lettre Vav. Le Tanya c'est la Torah écrite de la hassidout. Pour arriver à la complétude, il faut étudier le Tanya, il faut savoir regarder en arrière et apprendre de ses erreurs pour avancer correctement.

On peut se demander ici pourquoi l'Admour Azaken décrète une malédiction aussi sévère. Si une personne veut faire profiter le public, elle ne devrait même pas mettre de copyright sur son travail, comme cela se fait aujourd'hui, avec les brochures et avec la clause : "c'est une mitsva de partager, distribuez gratuitement, etc". L'Admour Azaken craignait en fait que s'il donnait libre accès au public à la copie, le résultat serait contraire à ses intentions, il y aurait une opportunité dangereuse que les gens changent certaines choses. Le livre du Tanya a le statut alakhiq de d'un Sefer Torah, si un seul mot est changé ou écrit

Il suite la semaine prochaine !!

Extrait tiré du livre : Betsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Approbation du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



## Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	18:54	20:02
Lyon	18:43	19:48
Marseille	18:40	19:42
Nice	18:32	19:35
Miami	19:17	20:10
Montréal	18:56	20:01
Jérusalem	18:39	19:30
Ashdod	18:37	19:35
Netanya	18:36	19:34
Tel Aviv-Jaffa	18:36	19:27

## Hiloulotes:

- 08 Nissan: Rabbi Eliaou Chapira
- 09 Nissan: Rabbi Arié Lévine
- 10 Nissan: La prophétesse Myriam
- 11 Nissan: Rabbi Eliaou Pardess
- 12 Nissan: Rabbi Chimon Pinkouss
- 13 Nissan: Rabbi Yossef Karo - Bet Yossef
- 14 Nissan: Rabbi Sassone Mizrahi

## NOUVEAU:

**Nouveau!**

**Les livres d'Haméir Laarets**  
**En livraison directe**  
**sur toute la France**

Sidourimes, Mahzorimes, Paracha, Tanya, Alakhotes, Chants de Chabbat...

Envoi un WhatsApp au : **054.943.93.94**



## Histoire de Tsadikimes

Rabbi Eliézer Zoucha Portugal (1897-1982) est le fils du Gaon et tsadik Rabbi Israel Avraham Portugal. Rabbi Eliézer avait environ dix huit ans quand son père est décédé et les habitants de Skulen l'ont choisi pour succéder à son père, car tout le monde pouvait voir que le jeune homme était destiné à la grandeur.

Rabbi Eliézer était surtout connu comme le "père des orphelins" pour le dévouement dont il a fait preuve pendant la Seconde Guerre mondiale et les années qui ont suivi. Il était reconnu comme un leader dans le domaine du sauvetage. Il ne craignait rien et était constamment prêt à donner sa vie pour n'importe quel Juif. Il a personnellement soutenu environ trois cent orphelins, tous l'appelant "Papa". Presque tous se sont installés par la suite en Israël et sont restés des Juifs observants. En 1960, le Rav s'installa aux Etats-Unis, il y établit sa maison d'étude et rendit là-bas son âme pure à Hachem à l'âge de quatre vingt cinq ans.



Vers la fin de la seconde guerre mondiale, des Juifs se trouvaient dans les camps de transit de Tchernowits, une petite ville libérée par les Russes en février 1944. La fête de Pessah approchait à grands pas et tous s'y préparaient avec un sentiment immense de vivre la fête de la liberté comme des hommes libres, après avoir vécu toutes les horreurs de la déportation.

Parmi les notables qui commencèrent à reconstruire leur vie et à prendre soin des orphelins et des opprimés dans ce camp de transit se trouvaient le Mékor Barouh de Seret-Vishnitz et Rabbi Eliézer Zoucha Portugal, surnommé l'Admour de Skulen. Après de nombreux efforts et faisant preuve d'une abnégation surhumaine, l'Admour de Skulen avait réussi à se procurer de la farine dans le village voisin pour faire cuire une quantité très limitée de matzotes pour le soir du Séder. Comme un père attentionné qui veillait sur ses enfants, l'Admour de Skulen avait décidé de distribuer personnellement à chaque famille les trois matzotes nécessaires à la mitsva. L'excitation était palpable, pour la plupart des Juifs présents, c'était la première fois depuis plusieurs années qu'ils avaient la possibilité d'avoir des matzotes pour Pessah, c'était un vrai trésor. En raison de la petite quantité disponible et de l'énorme demande, l'Admour de Skulen avait strictement limité la distribution à trois matzotes par famille sans

aucune exception, afin que personne ne soit blessé. Chaque famille faisait la queue afin de pouvoir recevoir ce bien précieux de la main de l'Admour. Pas une personne n'avait pensé à demander plus que les trois matzotes, car chacun comprenait la situation.

Le Mékor Barouh envoya son fils Moché afin de recevoir leur part de matzotes de la main de l'Admour de Skulen. Le Mékor Barouh expliqua à son fils Rabbi Moché avant de partir, que lorsqu'il s'approcherait de l'Admour de Skulen, il devrait alors lui demander de recevoir non pas trois matzotes mais six matzotes. Trois matzotes ne suffiraient absolument pas pour toute la famille. Il fallait que chaque membre

de la famille puisse manger la quantité requise par la Torah pour être acquitté de la mitsva. Si l'Admour de Skulen refuse, persiste et dis lui d'un ton suppliant : «Rabbi, mon père, ne me laissera jamais rentrer chez moi sans les six matzotes».

Quand arriva le tour de Moché, l'Admour de Skulen lui donna trois matzotes comme aux autres. Moché demanda alors trois matzotes supplémentaires. l'Admour de Skulen refusa en expliquant gentiment à Moché qu'il en fallait pour tous les juifs. Moché supplia alors l'admour et lui répéta les paroles de son père. En entendant cela, l'Admour de Skulen ne put que céder et donner les autres matzotes à Moché. Il y a une mitsva de la Torah d'honorer ses parents et il ne voulait pas que Moché la transgresse.

Après les prières de la première nuit de Pessah, le Mékor Barouh appela de nouveau son fils Moché. Cette fois, il lui demanda de prendre les trois matzotes qu'il avait demandées en plus et de les amener immédiatement à l'Admour de Skulen. Quand Moché arriva à l'appartement de l'Admour de Skulen, il vit que personne chez le rabbin n'était pressé de commencer le Seder. En effet, l'Admour dans sa grande bonté et son abnégation paternelle avait distribué toutes les matzotes qu'il avait confectionnées et n'en avait même pas gardé une seule pour lui et sa famille. Le Mékor Barouh, dans sa grande sagesse, était bien conscient de l'abnégation de l'Admour pour le peuple juif, il avait donc rusé pour que ce dernier puisse lui aussi passer un séder de Pessah comme il se doit avec les trois matzotes nécessaires.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

**+972-54-943-9394**

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza

### Bet Amidrach Haméir Laarets

**Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130**

[www.hameir-laarets.org.il/fr](http://www.hameir-laarets.org.il/fr) | [office@hameir-laarets.org.il](mailto:office@hameir-laarets.org.il)

**En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons**

 [hameir laarets](#)

 054-943-9394

 [Un moment de lumière](#)

# Le Chabbat de Rabbi Na'hman de Breslev

Etude sur la paracha TSAU 5781

וַתִּתְבְּרֹךְ בְּאֶמֶת וְשִׁזְׁוּמִין לוֹ הַשֵּׁם יְתִבְרֹךְ עֲנָיִם  
הַגּוֹנִים לְזִכּוֹת בָּהֶם.

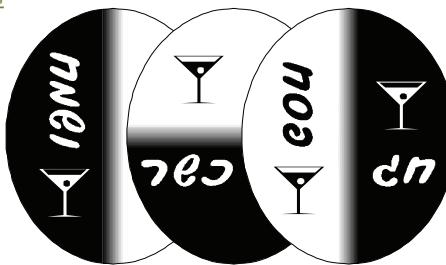
Cependant, il faudra donner généreusement, en suppliant l'Eternel de nous faire mériter réellement. Donner de tout son cœur, en Son Nom, et à l'égard d'indigents véritables,

כִּי עַקְרָב תָּקוּן הַצְּדָקָה שִׁיתְגַּנְדֵּל בְּבוֹדוֹ יְתִבְרֹךְ  
עַל-יְדֵי יְהָה בָּנָן, עַל-בֵּן אַרְיךָ לְכֹונָן בְּצְדָקָתוֹ  
רַק בְּשִׁבְיל בְּבוֹד הַשֵּׁם  
יְתִבְרֹךְ, לֹא בְּשִׁבְיל  
בְּבוֹד עַצְמָו חַס  
וּשְׁלוֹם.

Car la Charité a pour but d'élever la Gloire Divine; il faut donc, lors du don, agir en l'honneur de l'Eternel bénissoit-il, et pas pour le sien, à Dieu ne plaise.

לֹא בְּמַצִּי בְּכַמָּה אָנֹשִׁים שְׁנוֹתָנִים אַדְקָה רַק  
לִמְיָ שִׁישׁ לְהָם מִמְּשָׁלֵחָה וּבְבוֹד בְּעוֹלָם, וְעַל בָּן  
הַצְּדָקָה גַּם לְהָם לְכֹבֵד, וְעַל עֲנָיִם הַגּוֹנִים  
וּבְשָׁרִים הַעוֹזְקִים בְּתֹזְרָה וּבְעַזְוֹרָת הַבְּאֶמֶת,  
אַיִּם מִשְׁנִיחִים בְּלָל וּמְעַלְיִים עַגְנִיחִם מִהֶּם,  
נִמְצָא שְׁהַצְּדָקָה שְׁנוֹתָנִים הַוָּא רַק בְּשִׁבְיל  
בְּבוֹד עַצְמָו.

Non pas comme certains, qui ne décernent leur charité qu'aux personnes influentes et respectées, une charité qui leur occasionne des honneurs. Par contre, des pauvres convenables et honnêtes, qui s'adonnent véritablement à l'étude et au service divin, ils ne se soucient nullement et en détournent leur regard; cette charité qu'ils pratiquent



וזאת תורה המנהה... ויקרא י, ז  
= מנישׁי מנהה בעדקה =

*Et voici les lois de la Min'ha...*

(levitique 6, 7)  
= Ceux qui présentent l'offrande =  
= de manière humble et charitable =

מעלת מוצות האדרקה הוא בלי שעור, וכל  
התורה וכל תקון העולמות תלי בזיה,

Le précepte de charité est placé très haut, la Torah et la réparation de tous les mondes en dépendent, כי הכל נברא בשביל  
בבבוזו, וכל בבבוזו  
נתגלה על-ידי האדרקה,  
שעל ידה נעשָׂה בְּלִי לְקַבֵּל  
השְׁפֵעָת הַגָּעָם הַעַלְיוֹן שַׁעַל יְדֵי זֶה  
הוֹלֶה וּנְתַגֵּלה בְּבָבּוֹד פְּמַבָּאָר בְּפָנִים וְלִקְוֹטִי  
מוֹהָרָן ב' – סימן ע"א),

Car tout fut créé par l'Eternel pour son Kavod (Gloire), qui se révèle par l'intermédiaire de la Charité. Celle-ci élabore un récipient pour recevoir en abondance le No'am (plénitude) Divin, qui amène à la procréation et révèle le Kavod de Dieu.

וְעַל בָּן שְׁקוֹלָה אַדְקָה בְּכָל הַתּוֹרָה בְּלָה  
בְּמַאֲמָר רְבָוֹתֵינוּ ז'ל.

Voilà pourquoi Donner la Charité équivaut à réaliser la Torah dans son intégralité.

אבל אָרֵיכִין לְתַרְבּוֹת בְּצְדָקָה מְאָד, וְלְבַקֵּשׁ  
מִהָּשֵׁם יְתִבְרֹךְ שִׁזְׁוּמָה לְקִים מִצּוֹת הַצְּדָקָה  
ברָאוּי, שִׁיתְוָן הַצְּדָקָה בְּלָבֶב שָׁלֵם לְמַעַן שְׁמוֹ

Par le fait de dire et chanter  
**Na Na'h Na'hma Na'hman méoumane**  
on reçoit toutes les délivrances



vous t'avez donné."  
ועל בן דוד הפליך עליו השлом  
בעת שגנתן הון רב לנרכבת בית  
המקדש אמר ואני בעני הכינוי  
וכי כי החזוק בלב נתינתו לענייה.

C'est pourquoi le roi David, lorsqu'il offrit un trésor pour la réalisation du Sanctuaire, déclara: "et moi, dans mon indigence, j'ai amassé pour la Maison de l'Eternel...", car il considérait son don prodigieux comme une offrande de pauvre.  
צדקה בזאת יקרה מאד כי היא בבחינת  
מנחת עני שחייבת מאה, מחתמת שבונתו רק  
לশמים בלי שום התפאהות עצמו בלב,

C'est une telle charité qui est précieuse, on l'assimile à l'oblation de l'indigent que l'Eternel chérit, puisqu'elle est désintéressée - "au nom du Ciel", sans aucune vantardise,  
ועל בן נקראת צדקה בזאת בשם מנחה  
בחינת מגיש מנה בצדקה. (לקוטי הלכות  
- הלכות תפילה המנחה ו' - אותן ר' לפי  
אוצר היראה - צדקה ונגילות חסדים, אותן  
י"ג)

On la dénomme Min'ha (oblation - don de soi), de l'ordre de "ceux qui présentent leur offrande de manière humble et charitable".

Likoutey Halakhot - Prière de Min'ha 6, 4  
selon le  
Otsar haYirea - Charité et Bienfaisance, 13

**Rabbi Na'hman**  
a dévoilé le  
**Tikoun haklali**  
(remède général), constitué des  
psaumes suivants, et qui répare  
toutes les fautes:

Psaumes 16, 32, 41, 42, 59,  
77, 90, 105, 137, 150

**Chabbat Chalom**  
**'Hag Pessa'h Cacher et Saméa'h**

Pour l'élévation de l'âme de  
Odette 'Haya bat Daniel, t.n.z.b.h



n'est donc motivée que par leur recherche d'honneur.

ואף על פי שבונדי נס בזאת הצדקה יש נקרות טובות, אבל על ידי הצדקה בזאת אין נעה הצלחה הבלתי הניתן בשלמות, לקבל על ידה שפעنعم העליון בשלמות.

Et bien qu'assurément, elle présente malgré tout des aspects positifs, cependant elle n'élabore pas convenablement le récipient apte à recevoir l'abondance du Noām.

ועל בן עקר תקון הצדקה שתתהי בבחינת  
מנחת, שהיא קרבן עני שננתינה מעתה, ועל  
בן אינו מתפאר בה, רק בונתו בקרבונו רק  
לשםים לבך.

En conclusion, la réparation par la Charité devra ressembler à une Min'ha (oblation - don de soi), qui représente le sacrifice qu'offre l'indigent, celui qui n'a pas plus de moyens, aussi ne s'en vantet-il pas, son offrande est "pour le Ciel", totalement désintéressée.

כמו בן העשיר אף על פי שנוטן הרבה  
לצדקה, חילקה לו להתנות בנתינת  
הצדקה ולהתבוננה בה לכבוד עצמו, רק אם על  
פי שיתן לצדקה הון רב, אף על פי בן יחיה  
בעניינו בעני, כי באמת נגדו יתברך הכל  
ענינים כמו שנאמר מי הקדימני ואשלם, כי  
הכל רק מפנו יתברך כמו שנאמר מפה הכל  
ומירך נתנו לך.

De même, l'homme riche, bien qu'il donne beaucoup à la charité, ne devra surtout pas s'enorgueillir de sa bienfaisance et y rechercher des honneurs pour sa personne. Et bien qu'il distribue de grosses quantités d'argent, il devra se considérer comme un indigent, car face à Dieu, nous sommes tous des pauvres, comme il est dit: "Qui m'a rendu un service que j'ais à payer de retour? Tout ce qui est sous le ciel est à moi". Tout provient de Lui, bénis-soit-Il, comme dans "tout vient de Toi, c'est de ta main que nous tenons ce que


**HORAIRES DE CHABBAT**

	Entrée	Sortie
Jerusalem:	18h14	19h32
Paris:	18h54	20h02
Toulouse:	18h55	19h58
Marseille:	18h39	19h42

# שבת עוגן

# LES DÉLICES DU CHABBAT

NOUVEAU

TSAV – CHABBAT HAGADOL | Samedi 27 Mars 2021 - 14 Nissan 5781

Ces paroles de Torah vous sont proposées par *Dan Ye'hezkel Levy*

№02

## REFOUA CHELEMA

*Ce feuillet est dédié pour  
la REFOUA CHELEMA de  
MON MAITRE ET PERE :*

*SASON REPHAEEL ben ESTHER HALEVY*

membres de ce sacrifice sont consumés avant que celui-ci soit lui-même consommé par son propriétaire. Sans cette consommation, le sacrifice est disqualifié.

Il est intéressant de relever que notre service divin peut s'accomplir par un besoin vital de l'Homme, qui peut être aussi un plaisir, celui de manger.

Le Talmud [Ména'hot 74a] écrit : « Si un idolâtre non-juif émet le voeu d'offrir un sacrifice de *chélamim*, nous immolerons une bête en tant que *korban 'olah*, car telle était son intention primaire ».

Comment le Talmud peut-il prétendre connaître l'intention réelle de l'idolâtre non-juif ?

En réalité, il n'y a qu'à observer autour de nous. Dans la majorité des cultes non-juifs, le service divin se résume à donner, et exclusivement donner au Dieu adoré en se détachant au plus que possible de toute matérialité. Si le profit de l'Homme venait à se mêler au culte religieux cela serait une abomination sans nom.

En d'autres termes : L'idolâtre non-juif ne perçoit pas un acte dans lequel il n'y a pas de *'hessron kiss*, c'est-à-dire un commandement dans lequel l'Homme à sa part, comme un service divin. C'est pourquoi le Talmud stipule que si un idolâtre exprime la volonté d'offrir un sacrifice de *chélamim*, il ne peut s'agir en vérité que d'un *korban 'olah*.

Nous comprenons à présent que d'après la Torah, même ce qui fait parti de notre quotidien peut être considéré comme un service divin sur lequel une récompense nous attend dans le monde futur.

La Michna dans Pirké Avot [Chap.2 Michna 12] dit au nom de Rabbi Yossé : « Que toutes tes actions soient dans l'intention de réaliser la volonté Divine ».

Rabénou 'Ovadia de Barténora explique que même dans nos actions de tous les jours, il faut que notre intention soit dirigée vers Dieu. Lorsque l'on mange par exemple, deux possibilités s'offrent à nous. La première

## PLAISIR PERSONNEL ... ET DIVIN !

**L**'Éternel s'adressa à Moché ainsi : « Ordonne à Aaron et à ses fils en disant : Voici la règle de l'holocauste, c'est le sacrifice qui se consume sur l'autel toute la nuit jusqu'au matin » (Vayikra 6 ;2).

Rachi explique que le mot « ordonne » sous-entend constamment une idée de zèle, présentement et pour les générations à venir. Rabbi Chim'on enseigne : La Torah nous incite à d'autant plus de zèle qu'il y a de perte d'argent ('hessron kiss).

Le terme 'hessron kiss, littéralement « un manque pour la poche », veut communément exprimer une perte financière. Cependant, le Rav 'Haïm Friedlander Zatsal nous offre une nouvelle approche. En effet, une poche n'est autre qu'un contenant qui reçoit tout ce que l'on veut bien y mettre. Dire donc d'un commandement qu'il contient un 'hessron kiss ne veut pas forcément dire qu'il y a une perte d'argent comme dit plus haut, mais plutôt qu'il y a « un manque de poche ». Autrement dit, en accomplissant ce commandement divin, il n'y a pas de contenant dans lequel nous pourrions récupérer notre lot en contrepartie. C'est le cas de l'holocauste, le *korban 'olah* cité dans le verset, qui par définition est entièrement consumé sur l'autel, nous n'en recevons rien. À l'inverse, le sacrifice de *chélamim* ne contient pas de 'hessron kiss, car les

étant de manger pour le plaisir du palais uniquement, et la seconde est d'apporter au corps les besoins nutritionnels qu'il réclame afin d'être en bonne santé. La finalité de chaque acte n'est pas la même, dans le premier cas nous servons notre propre personne, alors que dans le second nous servons Dieu.

Mais cela ne s'arrête pas là. En réalité toute notre vie tourne autour de ce principe. Le Rambam [Hilkhot Dé'ot Chap.3 Halakha 2] écrit que L'Homme doit diriger son cœur et ses actions afin de connaître son Créateur. Comment ? Lorsque l'Homme parle, mange, dort ou lors de relations conjugales il ne faut pas penser seulement à son plaisir personnel. De plus, lorsque l'on s'adonne à notre commerce ou lorsque l'on travaille pour son employeur, on ne doit pas penser uniquement à notre salaire mais plutôt à subvenir à nos besoins essentiels afin d'avoir les moyens de vivre dignement pour servir le Créateur dans les meilleures conditions.

C'est à ce propos que Rabbi Eli'ezer Papo Zatsal dans son livre Pélé Yo'ets nous donne un conseil précieux : « Lorsque l'on réalise une quelconque action, il est bon de prononcer oralement que nous l'accomplissons *lechem chamayim*. Ainsi, elle nous sera comptabilisée comme mitsva et nous serons récompensés pour celle-ci. À condition bien sûr, que nous soyons toujours en accord avec la loi. C'est uniquement de cette manière qu'une récompense nous attend dans le monde futur pour chacune de nos pensées, nos paroles et nos actions. »

D'ailleurs, selon le Gaon de Vilna, c'est ce que nous dit le Roi Shlomo : « *Dans toutes tes voies, songe à Lui et Il aplanira ton chemin* » (Les Proverbes 3 :6)

C'est le défi qui nous attend le soir de Pessa'h. Evidemment qu'une ambiance des plus joyeuses et de mets délicieux nous attendent et nous n'allons pas nous en priver fort heureusement ! Mais ... *lechém chamayim* !

Dan Ye'hezkel Levy

## HALAKHA

(Selon les décisions de notre Maître, le Rav 'Ovadia Yossef Zatsal)

### Existe-t-il une heure limite pour clôturer le seder de Pessa'h ?

Le soir de Pessa'h il est une mitsva de la Torah de raconter le récit de la sortie d'Égypte. Nous disons même lors de cette soirée : « Tout celui qui se rallonge dans ce récit est digne de louange ! » D'ailleurs nous racontons que Rabbi Éliezer, Rabbi Yéhochou'a, Rabbi Él'azar, Rabbi 'Akiva et Rabbi Tarfon s'entretenaient de la sortie d'Égypte durant toute cette nuit jusqu'à que leurs disciples viennent les interrompre en leur disant que l'heure de réciter le Chéma' du matin est arrivé ! Tout laisse à croire qu'aucune limite temporaire est imposée. Cependant il faut prendre garde de manger *l'afikomen* avant la mi-nuit ('hatsot).

[Se référer au calendrier pour chaque ville]

### Est-il permis de consommer un aliment ou une boisson après le seder de Pessa'h ?

Il est interdit de manger quoi que ce soit après *l'afikomen* car il faut garder en bouche le goût de la matza. Si par erreur, nous avons consommé, par exemple, un fruit, alors il convient de manger à nouveau *l'afikomen* si ce n'est que le *birkat hamazon* (l'étape barékh du seder) ait déjà été récité. Toutefois, il est permis de boire de l'eau, un café, un thé (même sucré) ou tout autre boisson non alcoolisée. Également, il est permis de boire de l'eau entre la consommation du troisième et du quatrième verre de même qu'après la récitation du *hallel*. Il est donc interdit de boire du vin après *l'afikomen* excepté celui du troisième et du quatrième verre tous deux instaurés par nos Sages. ['Hazon 'Ovadia- Pessa'h p.113]